

Université Catholique de Louvain
Institut Supérieur de Philosophie



Comment faire les choses
Du pluralisme des descriptions de l'action

Dissertation doctorale présentée
en vue de l'obtention du titre de
docteur en philosophie et lettres

Sous la direction du Professeur Marcel Crabbé

Par Julien Maréchal

Août 2010

Tous nos profonds remerciements vont au Pr M. Crabbé, directeur de cette thèse.

Nous tenons de même à exprimer notre gratitude au président du jury, Pr B. Feltz, ainsi qu'aux lecteurs de ce travail, Pr P. Gochet, Pr B. Hespel, Pr B. Leclercq et Pr R. Gély, avec une pensée toute particulière à ce dernier qui nous a accompagné depuis bien avant le début de ce doctorat. Cette thèse a également profité des conseils du Pr M. Maesschalck, qu'il en soit ici remercié.

Pour l'aide qu'ils ont fournie à différentes étapes de production de ce travail, nous remercions chaleureusement K. Truelove, B. Malherbe, L. Maréchal, V. Degauquier, S. Godefroid, H. Dusausoit, L. Bocken et A. Alvarez.

Prospero – [...] I pitied thee,
Took pains to make thee speak, taught thee each hour
One thing or other : when thou didst not, savage,
Know thine own meaning, but wouldst gabble like
A thing most brutish, I endow'd thy purposes
With words that made them known. [...]
Caliban – You taught me language ; and my profit on't
Is, I know how to curse. The red plague rid you
For learning me your language !

SHAKESPEARE, *The Tempest*, Act 1, Scene 2.

Sommaire

Sommaire	6
Introduction	7
1 Pluralisme	11
2 Modèles et sémantique	27
3 Qualification	43
4 Circonstances	59
5 Conséquences	75
6 Raisons	97
7 Point	113
8 Effets	123
Conclusion	135
Bibliographie	139

Introduction

Voir les faits, en parler. On peut parfois se demander si nous y arrivons ou si nous ne nous y prenons pas mal. Comment je vois les faits influencera sûrement la manière dont j'en parlerai ; comment j'en parlerai permettra peut-être de les voir pour ce qu'ils sont. Nous nous sommes intéressé ici à différentes façons de traiter de choses qui sont prises comme des faits dans le domaine de l'action, en particulier le fait qu'une action puisse être décrite de diverses manières. Un petit groupe de notions, d'arguments et d'exemples abondamment utilisés dans ce contexte ont été examinés et critiqués.

Pour ce faire, nous avons choisi de mettre à contribution quelques idées de J. L. Austin. En tentant de rester fidèle à ses techniques, nous avons abordé un à un ces divers traitements problématiques de l'action. Néanmoins, il est apparu que ces traitements ressassaient une même idée, souvent présentée comme une évidence. Prenant acte de la récurrence de cette pseudo-évidence, nous avons exposé les idées d'Austin de manière à aménager une réelle alternative. L'enjeu est de montrer que l'option présentée par Austin nous permet de mieux voir les faits.

Cette alternative est amenée de deux manières : d'une part en montrant qu'il n'est pas nécessaire ni même éclairant d'adopter le petit groupe de notions, d'arguments et d'exemples examinés ; d'autre part, en présentant comment les idées d'Austin peuvent être plus avantageuses. Nous n'avons pas réfuté la pseudo-évidence mais, au plus, montré qu'elle n'était souvent pas argumentée et, au moins, qu'elle n'était pas nécessaire.

Le premier chapitre introduit à un fait de langage, le pluralisme des manières de dire, que nous présentons en lien avec la méthode d'Austin. Il est alors déjà évident qu'Austin construit ses techniques en s'ajustant à ce type de phénomènes de telle manière qu'il ne les distorde ni ne les réduise.

Le deuxième chapitre développe ce qu’Austin appelle des « modèles », des représentations de comment les choses se passent et de comment les choses se font. C’est l’outil que nous avons choisi pour mobiliser les idées d’Austin. Cela présente plusieurs intérêts. Il est aisé de combiner ces modèles entre eux, constater leur complémentarité, les préciser ou les généraliser. Nous pouvons ainsi pointer de nombreux parallèles et recouvrements dans l’œuvre d’Austin. Mais il est aussi plus aisé de constituer les différentes idées en une approche et de constater l’un ou l’autre aspect qui les singularisent. Par exemple, un aspect décisif de ces modèles est leur sémantique *in judicio*, entendant par là qu’ils supposent, dans leur application, un jugement ou une appréciation de la relation d’ajustement entre les mots et la situation.

L’idée à critiquer est la suivante : poser une action n’est, au fond, que faire des mouvements avec le corps. C’est une idée qui peut menacer le pluralisme : ce qu’on décrit en décrivant une action n’est (fondamentalement, essentiellement) qu’un mouvement physique. A moins de ne prendre garde à nos manières de parler de l’action, c’est une pensée séduisante. Les cibles de nos développements sont surtout G. E. M. Anscombe et D. Davidson, dans la mesure où ils ont construit et popularisé les notions, arguments et exemples qui nous intéressent. En ayant répondu à Austin sur le thème de faire semblant, Anscombe offre une parfaite entrée en matière. Via ce thème, le troisième chapitre introduit plus spécifiquement aux questions relatives à la conduite humaine.

Les trois chapitres suivants traitent directement de l’action et de ses descriptions. Le quatrième se penche sur la notion de « savoir sous une description » chez Anscombe et de l’interaction qu’elle voit entre la description d’une action et les circonstances de l’action. Le cinquième chapitre introduit, via la notion de conséquence d’une action, à l’effet accordéon et à l’avalement, les phénomènes les plus proches du pluralisme de l’action. C’est à ce moment que nous constatons combien les stratégies d’Anscombe et de Davidson sont réductrices. Le sixième chapitre continue à évaluer cette réduction des modèles de l’action chez Davidson du point de vue de ses critiques de la notion d’intention en tant que mode d’explication de l’action.

Les deux derniers chapitres font intervenir M. Dummett et R. Rorty afin de montrer comment un privilège donné au mouvement physique de l’action (que ce soit comme mouvement de la main ou comme fonctionnement des organes phonatoires) peut orienter nos représentations de l’action, soit pour Dummett en vertu de ce que le mouvement demande *en plus* pour que l’on puisse en donner une description correcte – une convention –, soit pour Rorty

en vertu de ce que ce mouvement permet de *garantir* en tant que pur événement – tout sauf conventionnel. Tous ces développements nous ramènent au point de départ : le phénomène du pluralisme des manières de dire. Et la leçon est qu'en faisant attention à ce fait, en adoptant des modèles qui le présentent pour ce qu'il est, on y verra certainement plus clair.

Par commodité, les abréviations suivantes seront utilisées :

A	DAVIDSON, D., « Agency »
AP	AUSTIN, J. L., « Are There A Priori Concepts ? »
ARC	DAVIDSON, D., « Actions, Reasons and Causes »
HTT	AUSTIN, J. L., « How to Talk—some simple ways »
HTTW	AUSTIN, J. L., <i>How to Do Things with Words</i>
I	ANSCOMBE, G. E. M., <i>Intention</i>
MW	AUSTIN, J. L., « The Meaning of a Word »
OM	AUSTIN, J. L., « Other Minds »
P	AUSTIN, J. L., « Pretending »
PA	« La Philosophie Analytique », in <i>Les Cahiers du Royaumont</i>
PE	AUSTIN, J. L., « A Plea for Excuses »
PR	ANSCOMBE, G. E. M., « Pretending »
SS	AUSTIN, J. L., <i>Sense and Sensibilia</i>
T	AUSTIN, J. L., « Truth »
TW	AUSTIN, J. L., « Three Ways of Spilling Ink »
UF	AUSTIN, J. L., « Unfair to Facts »

Chapitre 1

Pluralisme

1.1 Pluralisme

Ce chapitre introduit au pluralisme des descriptions, ainsi qu'à une technique qui y est étroitement liée : demander en quels mots nous décrivions une situation déterminée. Ce faisant, nous insistons sur l'importance des cas non standard, types de situations présentant une anormalité qui fait prendre conscience de ce qu'exige appliquer des mots à une situation.

1.1.1 Il y a plusieurs manières de dire

Nous commencerons avec un fait de langage, assez naturel : le pluralisme des manières de dire ou pluralisme des descriptions. Étant donné l'identité de la personne à laquelle nous faisons référence et les propriétés qu'elle présente, nous pourrions dire, de manière correcte :

- (1) J'ai vu votre beau-frère.
- (2) J'ai vu un homme distingué qui portait la moustache.
- (3) J'ai vu Léon.

Dans les contextes de perception, lorsque nous voyons quelque chose, il est généralement possible de dire ce que nous avons vu de différentes manières. Austin présente cela comme un fait et reconnaît explicitement le phénomène : « what we 'perceive' can be described, identified, classified, characterized, named in many different ways » (SS, p. 98). Mais le phénomène n'est pas restreint aux verbes de perception. Austin poursuit en effet le passage ci-dessus comme ceci : « If I am asked 'What did you kick?', I might answer 'I

kicked a piece of painted wood', or I might say 'I kicked Jones's front door' » (*Ibidem*).

Nous étendrons ce phénomène aux actions. Pour une même situation, nous pourrions dire, de manière correcte :

- (4) J'ai poussé le palet au fond de la cage.
- (5) J'ai marqué le but de la victoire.
- (6) J'ai fait remporter la coupe du Championnat à mon équipe.

Nous pointons ainsi simplement un parallèle. Austin emploie en effet une formulation fort similaire dans le cas où on tente de spécifier *ce que j'ai fait* : « it is always open to us, along various lines, to describe or refer to 'what I did' in so many different ways » (PE, pp. 200-201). Sachant que nous reviendrons sur la question de savoir si nous devons et, le cas échéant, comment distinguer spécification d'un objet et spécification d'une action, nous considérerons pour le moment que le phénomène du pluralisme des descriptions comprend, pour le dire de manière très générale, tant les cas de spécification d'une *chose* que les cas de spécification d'une *chose faite*. Nous pourrions y ajouter le cas, tout aussi complexe¹, de la spécification d'une chose dite.

À cette première caractérisation, Austin ajoute : « these different answers may all be correct and therefore compatible » (SS, pp. 97-98). En fonction des circonstances, toutes ces réponses peuvent s'avérer correctes. Et étant vraies d'une même chose, les réponses seront compatibles entre elles. Cette compatibilité peut s'expliquer de la manière suivante : pour des réponses correctes de la même situation contenant des descriptions A, B, C, ce qui est décrit dans A *est* ce qui décrit dans B, ce qui est décrit dans B *est* ce qui est décrit dans C. Ainsi, toute caractéristique attribuée à la chose, étant donné les circonstances, peut servir à identifier ce que nous avons vu.

Différentes descriptions peuvent s'appliquer à une même situation. Il est évident que le choix de la description à utiliser dépendra des circonstances de la description (SS, p. 99). De manière notoire, les raisons de préférer l'une ou l'autre peuvent être : l'intérêt que nous avons pour la situation, l'intérêt que l'auditeur a pour la situation, notre familiarité avec ce type d'état de choses, nos capacités de discrimination ou encore ce que nous sommes en position de savoir de cette situation.

Cependant, un facteur mérite d'être mentionné séparément. Le pluralisme des manières de dire est lié, dans le cas de la perception, à un autre phéno-

1. Cette spécification a ses difficultés propres. Par exemple, à la demande d'un rapport de ce que quelqu'un a dit nous pouvons répondre par un rapport formulé en discours direct ou en discours indirect.

mène : le pluralisme des manières de voir. Il est non seulement possible de *décrire* ce que je vois de différentes manières, il est aussi possible de le *voir* de différentes manières (SS, p. 100). Ce dernier pluralisme est ainsi un facteur additionnel du pluralisme des manières de dire. Nous pouvons identifier telle chose de telle ou telle manière car il m'est possible de le voir comme ceci ou comme cela². Il s'agit d'un phénomène tout aussi courant que dans le cas des descriptions : je vois un homme tirer avec une arme et dis « Je l'ai vu tirer avec une arme », mais, pour le même coup, il se pourrait que je l'aie vu commettre un meurtre, en quel cas je pourrais dire « Je l'ai vu commettre un meurtre »³. Ce facteur de pluralisme met particulièrement en valeur nos capacités de reconnaissance des situations, événements, objets et personnes que nous rencontrons. Ainsi, ce pluralisme des manières de voir est lui-même, en partie, un effet de la disparité des expériences des locuteurs (familiarité avec ce genre de situation, connaissance de techniques particulières, etc.).

1.1.2 Ce que le pluralisme n'est pas

Considérant une situation, une action, un objet, un événement, une personne..., étant ce qu'ils sont, il est possible de les décrire ou identifier de différentes manières correctes et compatibles. À partir de cette idée, nous pouvons déjà distinguer le pluralisme de phénomènes connexes.

Le pluralisme n'est pas un *relativisme*. Putnam distingue relativisme conceptuel et pluralisme conceptuel⁴. Alors que le premier implique que les descriptions soient cognitivement équivalentes mais incompatibles entre elles, le second n'implique nulle incompatibilité, bien que les descriptions soient foncièrement différentes. Le relativisme consiste à placer une description dans un schème (doxique, physique, ordinaire, intentionnel ou autre) et à affirmer que la description dépend du schème en sens et en être. Le relativisme mène ainsi à parler d'entités dépendant exclusivement du schème. Le pluralisme ne pose pas de dépendance envers un schème. Le pluralisme conceptuel de Putnam désigne ces cas où deux descriptions d'une même extension sont possibles et donc coextensives. Mais le pluralisme n'implique ni

2. Austin discute la locution « see as » dans ce contexte (SS, pp. 100-102). Sur ce point, cf. J. BENOIST, 2009, pp. 55-67.

3. Ce n'est pas obligatoire : si je le vois commettre un meurtre, je peux dire, de manière correcte, « Je l'ai vu tirer avec une arme », ou vice-versa, en fonction des circonstances (cf. SS, p. 134).

4. Cf. H. PUTNAM, 2005, pp. 48-49.

une équivalence cognitive, ni une incompatibilité. Cela semble suffisamment proche du phénomène que nous avons décrit.

Pourtant le phénomène qui nous intéresse ne se centre pas tant sur le pluralisme des *concepts* ou des *vocabulaires* que sur celui des descriptions. Un pluralisme conceptuel serait plutôt une conséquence du pluralisme des descriptions : la deuxième conséquence qu’Austin tire du phénomène est en effet qu’il est erroné de chercher un type de réponse, que ce soit un type d’entité ou un concept ou un vocabulaire particulier qui serait nécessairement au fondement de la correction d’une description⁵.

Le pluralisme se distingue de la *sensibilité à l’occasion*⁶. Strictement parlant, ce dernier phénomène est décrit de la manière suivante : prenez une forme de mots et il existera différentes choses qui peuvent être dites à l’aide de ces mots, avec la signification qu’ils ont, et donc différentes manières pour ces mots d’être vrais ou faux. Le pluralisme dit quelque chose de sensiblement différent : prenez une situation et il existera différentes manières correctes de la décrire. Le pluralisme est en fait un phénomène connexe mais distinct de la sensibilité à l’occasion, entendue de cette manière stricte⁷.

Si le pluralisme se distingue du relativisme des schèmes, il se distingue aussi d’un usage *lâche* ou *vague* (PE, p. 184). Il n’existe pas plusieurs réponses en raison d’une manière de parler trop flottante, que des facteurs circonstanciels fixeraient ; il ne s’agit pas non plus de dire que nos termes sont approximatifs ou vagues en eux-mêmes et que le vocabulaire philosophique pourrait les corriger.

Par contre, le pluralisme met en valeur la possibilité des *alternatives* (*Ibidem*). Si l’usage de deux expressions différentes pour la même situation est correct et que celles-ci ont toutes deux de bonnes raisons d’être utilisées, alors la situation peut être décrite de différentes manières. La complexité de

5. Cf. SS, p. 100.

6. Telle que décrite par Travis (2006, p. 256).

7. Suite à ce contraste, il est intéressant de remarquer qu’une thèse connexe à la sensibilité à l’occasion que Travis trouve chez Wittgenstein est la « non-uniqueness thesis » :

« On it, on any occasion on which someone was called upon to state the sense of a name, he might do this equally correctly on any of a variety of distinct ways. He might do this by means of one set of descriptions, and he might do it by means of another. There is no set of descriptions—nor anything else—which is uniquely qualified to perform that function » (2006, p. 255).

Le pluralisme s’en rapproche à plusieurs égards. Notons seulement qu’il s’agit ici de la spécification du sens d’un nom alors que nous traiterons surtout de la spécification d’une chose faite.

la situation permet des descriptions autres. La situation, étant ce qu'elle est n'exige pas l'utilisation d'un nom pour la décrire. Ces options sont deux manières de structurer ou configurer une situation, elles créent une alternative.

Nous pensons que la reconnaissance du pluralisme des manières de dire doit jouer un rôle crucial dans les représentations que nous nous faisons de nos manières de parler. Bien que nous l'ayons déjà vaguement distingué de phénomènes connexes, il s'agit de le situer plus précisément. Si nous nous demandons comment le pluralisme peut apparaître dans le cadre général de la méthode d'Austin, nous constatons que la question « Que voyez-vous ? » ou « Qu'avez-vous fait ? » et leurs réponses possibles sont un cas particulier du slogan qui résume son approche : l'étude de « ce que nous dirions quand ».

1.2 Deux sens de la question

On peut qualifier la méthode caractéristique des philosophes du langage d'explication de la signification. On pensera aussi à d'autres caractérisations, telles qu'« élucidation conceptuelle » ou « description de la pratique linguistique ». Elles sont évidemment trop simplistes pour déterminer quelque méthode que ce soit. Si nous considérons qu'Austin explique la signification de certains termes, nous devons examiner en quoi cette explication pourrait bien consister⁸. Ce dernier a insisté à plusieurs reprises sur ce qu'il considère être la meilleure manière de procéder : s'accorder tout d'abord sur les expressions que nous utiliserions en situation et ensuite expliquer cette inclination linguistique. Nous considérerons d'abord cette première proposition pour revenir au prochain chapitre sur ce qu'est expliquer la signification d'un terme.

Austin a décrit sa méthode comme celle qui consiste à examiner *ce que nous dirions quand*. Dans quelle situation utiliserions-nous telle expression ? Quel terme utiliser pour caractériser tel cas ? Qu'est-ce qui détermine le choix de telle expression plutôt que telle autre ? La réponse à cette question de *que dire dans quelle situation*, si elle est acceptée par les différents interlocuteurs, est censée produire une « donnée expérimentale », à expliquer ensuite. S'accorder sur un usage linguistique donnerait ainsi le point de départ dont nous aurions besoin pour éviter un état de confusion caractéristique en philosophie (PE, p. 183).

8. Austin formule toutes les précautions à prendre pour que les questions relatives à la signification d'un mot puissent avoir un sens dans MW.

1.2.1 Conditions nécessaires et suffisantes

À première vue, ce genre de question tombe sous la caractérisation que Grice a donnée d'une stratégie qu'il pense largement répandue chez les philosophes du langage (1989, pp. 3-21); il l'attribue notamment à Austin. Appelons-la « procédure A ».

Soit une expression E , un terme x pouvant figurer dans E , une classe de situations S , une condition C interne à l'usage ou à la signification de x , tels que :

- i) $E(x)$ ne s'applique pas en S
 - ii) C n'est pas satisfaite par S
- de i) et ii), on est amené à poser :

- iii) Quelle que soit S , $E(x)$ s'applique si et seulement si C est satisfaite.

Est-elle une description satisfaisante de la méthode d'Austin⁹ ? Ou même seulement d'une partie de sa méthode ?

Grice envisage une seconde procédure chez Austin (nous l'appellerons « procédure B »), qu'il considère aussi assez représentative¹⁰ : pour deux termes x et y pouvant figurer dans une expression E , à première vue considérés similaires en vertu de l'usage ou de la signification (par exemple, « correctly » et « properly »), comment distinguer l'expression $E(x)$ de l'expression $E(y)$ (« playing golf correctly » et « playing golf properly ») ?

- (7) Quelle est la différence entre $E(x)$ et $E(y)$?

9. Remarquons que Grice prétend juste déceler une stratégie utilisée, à l'occasion, par Austin. Il exprime même ses doutes quant à la possibilité d'une description complète des procédures utilisées par les philosophes d'Oxford (Austin, Ryle, lui-même... Cf. 1989, pp. 377-378). Selon Grice, cette stratégie peut être utile, mais pas toujours. Une manière de délimiter son champ légitime est de distinguer la signification de l'usage, c'est-à-dire de différencier les cas de non-application d'une expression en vertu de sa relation aux faits (vérité ou fausseté) et les cas où les raisons sont autres. Si on considère que la non-satisfaction de la condition conduit à empêcher toute évaluation de vérité, la procédure est probablement illégitime. La condition C ne doit pas, en général, être considérée comme une condition d'applicabilité au sens où elle serait nécessaire à l'expression pour être soit vraie soit fausse : inapproprié peut vouloir dire inutile ou inepte mais ne veut pas nécessairement dire sans vérité ou fausseté. L'absence de la caractéristique satisfaisant C et la non-application qui s'ensuit doit plutôt s'expliquer par des principes régissant le discours rationnel. Les critiques et le projet de recherche qu'en tire Grice ne nous intéressent pas immédiatement ici. Ce qui importe, c'est la caractérisation générale qu'il donne de la procédure.

10. Procédure typique de « linguistic botanizing » des philosophes d'Oxford (1989, p. 376).

La procédure B est censée répondre à deux objectifs : premièrement, arriver à un accord (« fine-tuning ») relativement à la compréhension de deux expressions ou idées ; deuxièmement, systématiser un champ sémantique donné en plaçant les différentes expressions sous un terme principal (« vrai », « libre », par exemple) ¹¹.

À partir du premier objectif, il est possible d'identifier les deux procédures si la « compréhension » d'une expression est conçue comme la connaissance d'une condition nécessaire et suffisante d'application. Alors, de la différenciation de l'application de deux termes, on aboutit à la spécification de conditions d'application – la conclusion (iii).

Remarquons que les procédures ne sont pas identiques car, dans le cas de la procédure B, il s'agit plutôt d'une double application de la procédure A pour laquelle les classes de situations où $E(x)$ ne s'applique pas sont les classes de situations où $E(y)$ s'applique, et vice-versa. Il est probable que Grice ait pensé que la stratégie qu'il a explicitée est, d'une manière ou d'une autre, impliquée dans les diverses procédures employées par Austin. En effet, comme nous venons de le montrer pour la procédure B, il est toujours possible, si nous utilisons l'idée de condition nécessaire et suffisante, de repérer cette stratégie à l'œuvre chez Austin.

Cette idée de condition nécessaire et suffisante est pourtant absente de la méthode d'Austin. La stratégie de Grice repose sur l'idée que ce qui manque à une classe de situations où $E(x)$ ne s'applique pas est ce qui est commun aux situations où $E(x)$ s'applique. Un terme définirait ainsi par défaut une classe de situations où il ne s'appliquerait pas : le complémentaire de sa classe d'application. Or si une condition est nécessaire et suffisante dans une situation donnée, tant mieux ; mais on ne peut en tirer qu'elle le soit en toute situation. Si nous utilisons une propriété donnée pour identifier l'espèce d'un individu, le fait qu'un individu n'en possède pas est insuffisant pour l'exclure de l'espèce. Si cette propriété devait fonctionner comme la conclusion (iii), aucun individu qui ne présente la propriété en question ne pourrait prétendre à l'appartenance à l'espèce. Selon Austin, nos manières ordinaires de parler ne fonctionnent pas de cette façon ¹².

11. Cf. *infra*.

12. Austin est particulièrement explicite sur la question :

« Well, perhaps there is somewhere, recorded by some zoological authority, a statement of the necessary and sufficient conditions for belonging to the species pig. And so perhaps, if we use the word 'pig' strictly in that sense, to say of an animal that it's a pig will entail that it satisfies those conditions,

S'il se répète sur l'importance d'un accord de départ comme donnée expérimentale, Austin ne mentionne jamais la nécessité d'arriver à des conditions nécessaires et suffisantes. Pour ne citer qu'un exemple d'Austin contredisant la stratégie de Grice :

« Suppose that tits, all the tits we've ever come across, are bearded, so that we are happy to say 'Tits are bearded'. Does this entail that what isn't bearded isn't a tit ? Not really. For if beardless specimens are discovered in some newly explored territory, well, of course we weren't talking about them when we said that tits are bearded ; we now have to think again, and recognize perhaps this new species of glabrous tits. Similarly, what we say nowadays about tits just doesn't refer at all to the prehistoric eo-tit, or to remote future tits, defeathered perhaps through some change of atmosphere » (SS, p. 122 n. 1).

Si nous n'identifions pas compréhension et condition nécessaire et suffisante, nous obtenons néanmoins des différences d'application. Et cela reste compatible avec le second objectif. En comparant les termes et en les plaçant sous un terme principal, on peut espérer définir un champ que l'on pourra tenter d'ordonner. Ce que la procédure B demande, c'est la comparaison de deux expressions en évoquant certaines situations d'usage : on élucide une différence d'usage en contrastant des situations pour lesquelles ces expressions ont été définies. On peut ainsi exprimer sa préférence pour qu'une expression s'applique à un type de situation sans nécessairement passer par l'explicitation d'une condition. Or, c'est ce que la procédure A demande. Nous constatons que cette dernière intervient en fait une fois les données déjà recueillies : elle présente un constat de non-application d'un terme et de non-satisfaction d'une condition. Et, une fois ces données fixées, la conclusion (iii) les explique.

On peut en conséquence raisonnablement rechigner à attribuer une telle stratégie à Austin. La séquence de Grice est ainsi doublement inadéquate. Premièrement, elle attribue une idée de condition nécessaire et suffisante interne à la signification ou à l'usage absente de la méthode d'Austin. L'accord sur la donnée expérimentale de *ce que nous dirions quand* ne semble pas être exprimable de cette manière. Deuxièmement, comme nous venons de le suggérer, cette séquence intervient trop tardivement pour qualifier quoi que ce soit de la méthode d'Austin (cf. *infra*).

whatever they may be. But [... it isn't] particularly relevant to the use of non-experts make of the word 'pig' » (SS, p. 120).

Mais le détour par Grice n'est pas purement négatif. La critique de la caractérisation de Grice de la méthode d'Austin nous permet de mettre en valeur les possibilités suivantes : il peut exister des cas *difficiles*. Ce sont des cas où, pour une raison ou une autre, nous ne savons dire si le terme s'applique ou pas, ou alors il s'applique faute de mieux, ou une décision sur son application est exigée. Ces cas sont centraux à la méthode d'Austin et montrent incidemment qu'une stratégie en termes de conditions nécessaires et suffisantes est inadéquate en général.

1.2.2 Poser les bonnes questions

Nous nous sommes donné comme objectif d'identifier « la méthode d'Austin ». Or il n'est pas évident qu'il ait quoi que ce soit qui consiste en une *méthode*¹³. Si nous prenons cette suggestion au sérieux, l'objectif est alors de savoir comment poser les questions, et lesquelles. Examiner *ce que nous dirions quand* demande de mettre en relation des termes, de préférence une liste entière de termes, et des types de situations. Nous repérons chez Austin une série de questions ayant généralement trait aux relations entre une liste diversifiée de termes et la complexité de différentes situations¹⁴.

- a) When is a statement true ?
- b) Why should we say that [...] ?
- c) How would you describe it ?
- d) How to describe it ?
- e) What are we to say ?
- f) What would you say ?
- g) What should we say ?
- h) À quel cas s'applique [chaque expression] ?
- i) I [...] say what ?
- j) Now, would I say that [...] ?
- k) What is the correct name for [...] ?

13. Lors de la rencontre du Royaumont, Austin a dit ceci : « Le mot « méthode » me déplaît. Je préfère de beaucoup le mot « technique », au pluriel » (PA, p. 348). Ou encore voir PA, p. 232.

14. Il existe évidemment beaucoup d'autres techniques, d'autres questions utilisées par Austin. Nous ne prétendons à aucune exhaustivité de sa « méthode ». Les questions listées proviennent respectivement de : T, p. 121 ; SS, p. 129 ; MW, pp. 67-68 ; OM, p. 93 ; SS, p. 75 ; MW, p. 67 ; PE, p. 184 ; PA, p. 333 ; PE, p. 185 ; MW, p. 69 ; PE, p. 179 ; PE, p. 175

1) When are excuses proffered?

On groupera ces différentes questions en fonction du pronom interrogatif utilisé¹⁵ : *what*, *how*, *when*, *why*. La question *why* nous semble moins importante ici dans la mesure où, rhétorique, elle revient au refus de devoir dire une chose plutôt qu'une autre. Si, par contre, nous changeons la modalité (de « *Why should we say* » à « *Why do we say* »), la question présuppose que certaines données aient été déterminées (par exemple, ce que nous disons, de fait, dans telle situation) et exige que nous en donnions une raison. Le contraste que nous visons à expliciter se situe à un niveau plus primitif que la question « pourquoi ? » comprise en ce sens explicatif.

Si nous considérons la question *what*, il nous semble juste de l'associer à la question *how* pour la raison suivante : toutes deux fixent une situation ou un individu ou une occasion (« describe *it* ») et demandent ensuite ce que l'on peut ou doit en dire (« say *what* »). La question *when* apparaît alors comme l'inverse : une fois un type d'énoncé fixé (« statement », « excuses »), il est demandé de donner des situations ou des instances d'utilisation (« when »)¹⁶. Pour une manière de dire déterminée, quand l'utiliserions-nous¹⁷ ?

Nous pouvons maintenant voir que la manière la plus adéquate de traduire l'expression avec laquelle nous avons débuté cette section (*what we should say when*) est : « *Qu'est-ce que nous dirions quand ?* »¹⁸. Posée en tant que telle, nous ne pourrions en attendre aucune réponse. Il s'agit d'une question qui peut être entendue de deux manières. Si nous espérons une réponse au *qu'est-ce que*, c'est que le *quand* a reçu une valeur déterminée ; si nous espérons une réponse au *quand*, c'est que le *qu'est-ce que* a reçu une valeur déterminée. Nous obtenons ainsi deux sens de la question, distingués du point de vue de ce qui est demandé : soit à partir d'une situation donnée, un terme ; soit à partir d'un terme donné, une situation. Nous pouvons maintenant voir que la question « Que voyez-vous ? » est un cas particulier dans la question *what* au sens où elle demande d'appliquer un terme à la situation présentée au locuteur.

15. Nous ne traiterons pas des changements de modalité (« should », « would »...) ni des changements de pronoms personnels (« I », « we », « you »). Ces questions, bien qu'importantes, n'affectent pas directement notre point. Sur ce sujet, cf. S. CAVELL, 1976.

16. La question h) entre dans cet ensemble : « à quel cas » se traduit par « to what cases » au sens de « which », un sens distinct donc de « what » et « how » qui demande la mention d'un cas d'application.

17. Nous obtenons le contraste de classes de questions suivant : pour *when*, a), h), l) ; pour *what*, c), d), e), f), g), i), j), k).

18. C'est la traduction que l'on retrouve dans PA, p. 334. L'expression française *ce que nous dirions quand* masque le fait qu'il s'agit d'une double question.

Le contraste entre les deux sens de la question peut sembler simpliste, mais est bien réel. Il montre comment les questions que nous posons sont construites. Il faut pouvoir voir leur complexité pour les comprendre. Nous pourrions continuer à distinguer les différents sens que peut recevoir la question si, à la place de nous attarder à ce qui est demandé (une situation ou un terme), nous faisons attention aux types d'échecs qu'elle serait susceptible d'encourir. Si nous ne trouvons pas de réponse, par exemple, à la question *what* pour un *when* déterminé, deux cas peuvent être distingués : soit la situation prend tout terme en défaut, soit la situation ne mérite pas d'être qualifiée par quelque terme que ce soit. Dans les deux cas, le résultat est le même, l'application de terme échoue, mais avec deux responsables différents. Dans le premier cas, nos termes ne sont pas suffisamment précis, par exemple, pour décrire la situation ; dans le second cas, la situation n'était pas assez caractéristique pour qu'un terme s'y applique. En fonction de notre inclination à trouver le manque du côté de la situation ou du côté du terme, nous nous trouvons dans des cas différents. La distinction se reproduit, en miroir, pour le sens de la question *when* avec un *what* déterminé.

Il est possible de complexifier d'une autre manière la question. Nous pouvons introduire, par exemple, une négation : « qu'est-ce que nous ne dirions pas quand ? ». De ce point de vue, l'étape (i) de la procédure A serait une réponse à cette question négative (mais il faudrait encore pour cela l'entendre dans un sens ou dans l'autre). Et les étapes (ii) et (iii) seraient une réponse à la question : « *pourquoi* ne dit-on pas $E(x)$ en S ? ». On voit comment la procédure A présuppose des questions plus complexes (il faut introduire une négation, *pourquoi* est une question qui présuppose des réponses à d'autres questions) et potentiellement ambiguës (en quel sens entend-il la question ? *What* ou *when* ?). Remarquons encore que la procédure B, prise telle quelle, est déjà plus complexe que les questions que nous avons listées : elle fait jouer deux termes et leurs situations d'usage standard.

Une simple inspection de quelques techniques chez Austin nous a permis de différencier les cas de figure, alors que la stratégie de Grice suggère qu'il n'en existe qu'un qui soit crucial : l'application d'un terme en fonction de la satisfaction d'une condition. En ce sens, cette stratégie arrive trop tard, juste après que les techniques soient appliquées. En mettant de côté l'étape intermédiaire de la condition nécessaire et suffisante comme déterminant la vérité et l'appropriation, nous sortons de la stratégie de Grice pour entrer dans un schéma plus complexe.

1.2.3 L'importance des monstres

Ce contraste entre les deux sens de la question *qu'est-ce que nous dirions quand* apparaît donc en adéquation avec la relation générale entre la diversité de nos termes et la complexité d'une situation avec laquelle nous avons débuté. Particulariser les techniques d'Austin permet de mettre en valeur des cas que la stratégie de Grice ignore. La distinction entre *what* et *when*, c'est-à-dire entre des procédures demandant soit un terme soit une situation comme réponses, produit différents cas.

Nous constatons que les questions *when*, débutant par la détermination d'un terme à appliquer à une situation à imaginer ensuite, ont tendance à produire une réponse qui évoque un cas ordinaire, c'est-à-dire ces situations standard dans lesquelles nous avons appris l'usage du terme.

« Ordinary language *blinkers* the already feeble imagination. It would be difficult, in this way, if I were to say 'Can I think of a case where a man would be neither at home nor not at home?' This is inhibiting, because I think of the ordinary case where I ask 'Is he at home?' and get the answer, 'No' : when certainly he is not at home. But supposing I happen *first* to think of the situation when I call on him just after he has died : then I see at once it would be wrong to say either » (MW, p. 68).

Bien que les questions *how* et *what* puissent aussi se baser sur des situations standard, ces dernières semblent plus à même de traiter des cas extraordinaires. Ce qui caractérise ces cas non standard est qu'ils appellent souvent une décision sur l'application d'un terme à la situation, en fonction de précédents, des circonstances présentes ou autres. Le risque est alors que notre langage se révèle inefficace ou, rejetant la responsabilité sur la situation, que la situation soit trop bizarre pour être nommée. Ces cas sont divers et admettent des degrés : situation où une propriété n'est pas exactement réalisée ou présentant des anormalités ou foncièrement biscornue ou même du jamais vu.

Dans cette mesure, les « monstres » sont des cas privilégiés¹⁹. Tout d'abord, comme nous l'avons vu, négativement, ils montrent que la réponse à la ques-

19. En présence de monstres, les conditions nécessaires et suffisantes sont clairement inopérantes :

« Anyway, the official definition won't cover *everything*-freaks, for instance. If I'm shown a five-legged pig at a fair, I can't get my money back on the plea that being a pig entails having only four legs » (SS, p. 120 n. 1).

tion ne s'épuise pas dans l'exposition de conditions nécessaires et suffisantes. Ensuite, ils permettent de contraster les cas normaux qui dominent le champ d'application des termes²⁰. Ce point peut s'entendre en deux sens, un faible et un fort. Le sens faible consiste à dire qu'on dispose d'une intelligence de ces cas extraordinaires, une connaissance des types de situations et de raisons pour lesquelles ils apparaissent. Bien qu'extraordinaires, ils peuvent être assez communs. Le sens fort tient plutôt à marquer la possibilité d'un échec total de la description, c'est-à-dire un cas où notre langage et nos termes usuels sont radicalement inadaptés. Les monstres rentrent plutôt dans ce dernier type : un cas extrême de cas non standard²¹.

Ce contraste entre les cas standard et les cas non standard montre ainsi les limites de la relation entre nos termes et les situations. Il montre aussi comment nos capacités de discrimination, de reconnaissance, d'appréciation, de jugement d'application contribuent différemment en fonction des exigences posées par les divers sens de la question. Le point sur lequel nous insistons est que le second sens de la question nous fait prendre conscience de cas où nous mesurons la complexité de la situation *avant* l'évocation, par l'usage d'un terme, du cas standard²² :

20. Austin présente notamment ce contraste dans une situation où nous parlons des émotions de quelqu'un d'autre et qu'il y a raison de penser que nous nous trompons ou que la personne nous trompe, etc. :

« These special cases where doubts arise and require resolving, are contrasted with the normal cases which hold the field *unless* there is some special suggestion that deceit, etc., is involved, and deceit, moreover, of an intelligible kind in the circumstances, that is, of a kind that can be looked into because motive, etc., is specially suggested » (OM, p. 113).

21. Ces cas indiquent incidemment l'importance sémantique des spécificités de la situation :

« 'How would you describe it?' The difficulty is just that : there is *no* short description which is not misleading : the only thing to do, and that can easily be done, is to set out the description of the facts at length. Ordinary language breaks down in extraordinary cases. (In such cases, the cause of the breakdown is semantical.) » (MW, pp. 67-68).

22. C'est une technique utilisée par Travis :

« On a sunny day, someone, out of the blue, may call the sky blue. There is a truth near to mind that could be so expressed. We may count him as having expressed it. If, out of the blue, someone tells us that Sid is blue, we are likely to be baffled. When we encounter his blue-tinged, rather troglodytic complexion, we may see how one *could* call that someone being blue, and then may be willing to allow that that is things being as said » (2008, p. 9).

« So in our case, the only thing to do is to imagine or experience all kinds of odd situations, and then suddenly round on oneself and ask : there, *now* would I say that, being extended it must be shaped? A new idiom might in odd cases be demanded » (MW, pp. 68-69).

Reconnaître les occurrences du pluralisme est ainsi, par instanciation, un moyen de mettre à contribution ces cas non standard : mobiliser des descriptions différentes d'une même situation, les diverses capacités de reconnaissance qu'elles supposent, et constater ce qui résulte de ces différences d'application.

Si l'apport de ces techniques est tel que nous venons de le présenter, alors la déclaration suivante doit être prise au sérieux : « on ne découvre la configuration du champ, et ses limites précises, qu'en le retournant en tout sens » (PA, p. 232), ce champ linguistique étant « le champ opératoire de nos recherches » (*Ibidem*). Les différentes manières que la question *qu'est-ce que nous dirions quand* a d'échouer nous a permis de distinguer les sens de la question et de faire apparaître des cas instructifs : l'explication de la signification ne se réduit pas à regarder une entrée dans un dictionnaire. Il ne s'agit pas d'une recherche purement linguistique de confrontation de termes et de leurs conditions d'application, sans considération pour les situations. Les différentes manières d'aborder la relation générale entre termes et situations sont ce qui permet de constituer un champ – non pas l'explicitation de conditions nécessaires et suffisantes à l'application des termes qui joueraient les entremetteuses. Les situations réelles ou imaginées sont tout autant nécessaires à l'établissement d'un accord sur les données et au traitement de ces données que les explications « en mots ». Ceci relativise l'aspect unilatéral de l'idée selon laquelle le langage nous instruirait sur le monde, idée semblant concomitante au slogan de « phénoménologie linguistique » qu'Austin a proposé pour décrire sa méthode²³. Qu'il y ait (au moins) deux sens à la question montre que la relation des termes aux situations est plus complexe que nous aurions pu le penser au premier abord. Si nous voulons suivre le leitmotiv d'Austin « l'acte de parole total dans les circonstances totales » (HTTW, p. 52), et faire justice à la complexité des situations²⁴, il semble

23. On trouvera cette expression et les raisons de son introduction dans PE, p. 182.

24. Lorsqu'il discute de ses propres techniques, Austin insiste toujours sur les particularités et la totalité de la situation :

« il rentre bien plus de faits, de groupes de faits, de types et d'espèces différents dans la situation globale où se présente un acte de discours, qu'on ne l'aurait cru tout d'abord, en cherchant à expliquer le choix qui détermine l'emploi de telle ou telle tournure plutôt qu'une autre » (PA, p. 333). « La

que le second sens de la question (*what*) soit une technique privilégiée. Ainsi, si on amorce la délimitation d'un champ par une liste de termes diversifiés, on ne peut avancer dans la clarification de leurs relations que par l'examen conjoint des situations où ils sont employés. L'étude d'un champ n'est pas une étude purement verbale au sens où elle consisterait juste en une explication « en mots »²⁵.

Cependant, tout ceci semble placer Austin dans une position difficile. S'il est nécessaire de se référer à des situations réelles ou imaginaires, cette référence semble souvent se faire à l'aide de mots. Bien que nécessaire, la phase d'expérimentation en regard des situations semble dépendante d'une explication verbale. Pourtant, si nous prenons la relation générale entre termes et situations au sérieux, une explicitation totale ou complète d'une situation semble impensable. Ce rôle des situations dans l'explication de la signification que nous avons tenté de mettre en valeur est-il toujours réductible à l'utilisation de termes, de telle manière que l'explication de la signification serait de part en part une affaire de mots ? L'explication de la signification serait-elle une explicitation ? La réponse à cette question implique une distinction qu'Austin trace entre explication syntaxique et explication sémantique de la signification d'un mot. Et nous verrons comment cette sémantique doit être pensée dans un rapport pratique aux situations, une sémantique *in praesentia*, fondée sur les capacités de reconnaissance du sujet.

diversité des expressions que nous pouvons employer attire notre attention sur l'extraordinaire complexité des situations dans lesquelles nous sommes appelés à parler » (*Ibidem*).

25. Le débat qu'il engage avec Apostel dans PA est édifiant à cet égard. Ce dernier, appliquant une méthode propre à la phonologie, présente une conception du langage comme « réseau d'accords et d'opposition » (PA, p. 233). À ce sujet, il dit : « [p]our décrire le sens, il faut décrire un réseau de relations » (PA, p. 237). À cela, Austin rétorque qu'il est nécessaire d'identifier les termes et leurs particularités avant de pouvoir les classer, un travail d'identification positif est nécessaire *avant* de pouvoir mener une comparaison. Et cette identification nous oblige à faire référence à des situations d'usage, imaginées ou réelles.

Chapitre 2

Modèles et sémantique

Une fois l'accord sur la réponse à « *Qu'est-ce que nous dirions quand ?* » établi, la seconde étape est d'expliquer ces données linguistiques. Une technique essentielle à cette seconde étape d'élucidation des types de situations présentes dans le langage est la construction de modèles. Une fois « notre petit bout de jardin » défini, nous pouvons travailler dessus, et le « retourner en tout sens » (PA, p. 232). Plutôt que l'explicitation de conditions nécessaires et suffisantes, l'intérêt se porte surtout sur la représentation d'un certain type de situation avec ses éléments, épisodes et évaluations sémantiques. Comment Austin procède-t-il ? Quelles sont les techniques à la base de la construction de ces modèles ? Nous expliquerons tout d'abord les principes de construction des modèles et exposerons deux exemples de modèles complémentaires. Nous expliciterons ensuite la sémantique propre à ces modèles.

2.1 Modèles

Selon Austin, le langage ordinaire contient des modèles¹. Ces modèles sont des schémas, des représentations (images, simplifications, idéalizations) de *comment les choses se passent*. Bien que les faits relatifs à l'usage du langage ordinaire soient privilégiés par rapport aux usages créés par les philosophes, il ne s'ensuit pas que ces modèles « naturels » du langage ordinaire soient toujours adéquats (PE, p. 185) : un modèle donné, ancien ou récent,

1. Les références principales relatives à cette notion de « modèle » : PE, pp. 180, 202-203 ; HTT, pp. 132, 137, 144-146, 150-151 ; MW, pp. 63, 66-67, 69 ; UF, p. 171 ; ainsi que pour un bon exemple de modèle : T, p. 121.

peut ne plus nous être utile et nous amener à mal nous représenter les faits. En tant que constructions, les modèles risquent toujours de ne pas suffisamment ressembler aux faits que nous visons à décrire. Néanmoins, si les modèles sont reconnus pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire des constructions destinées à examiner des faits, que ces faits soient relatifs à la pensée, à l'action, au langage, aux sensations ou autre, ils peuvent nous permettre de (mieux) apprécier ces faits. Ces modèles permettent de confronter des types d'énoncés et les diverses fonctions qu'ils peuvent remplir dans certains types de situation d'usage. Ils servent d'outil de comparaison et de différenciation, évitant incidemment l'application universelle d'un modèle sur l'ensemble d'un champ.

Un modèle consiste en une situation type centrée sur certaines formes linguistiques déterminées, certains éléments ou épisodes, leurs caractéristiques et leurs relations. Le choix d'un individu exemplaire va dans le sens d'une relative simplicité de la situation, qu'il sera alors permis de complexifier en relâchant les restrictions sur la situation ou en rajoutant des contraintes linguistiques. Les modèles austiniens sont ainsi caractérisés par une situation pauvre qui génère pourtant déjà à ce niveau élémentaire une grande variété d'actes de langage possibles. Quels sont les principes de construction et d'application de ces modèles ?

2.1.1 Trois principes de construction

Premièrement, ces modèles sont basés sur des éléments et relations relativement simples provenant d'expressions considérées comme centrales au champ à investiguer. Par exemple, pour le champ chapeauté par la dimension d'évaluation de vérité, l'expression « fit the facts » prend une grande importance (UF, p. 161) ; pour le champ des actes conventionnels (actes à caractère cérémoniel ou rituel), c'est l'expression « appropriate » qui prend un rôle central (HTTW, p. 13).

Deuxièmement, ces modèles déclinent des types d'échecs possibles pour un champ donné. Ces classifications sont particulièrement aptes à distinguer les différents niveaux du cadre sémantique. L'exemple le plus frappant est la doctrine des *Infelicities* de HTTW où les échecs sont ordonnés en vertu de leur impact sur une procédure, le moins sévère étant de ne pas se conformer aux conséquences de l'utilisation d'une procédure et le plus sévère étant d'invoquer une procédure inexistante ou non acceptée (HTTW, pp. 14-18).

Ce deuxième principe de construction du cadre sémantique par distinction des types d'échecs qu'un type d'acte peut encourir se prolonge en un troisième, rajoutant une contrainte supplémentaire au modèle. Il doit être possible qu'un cas ne soit pas *exactement* d'un type, que l'on doive juger que quelque chose est *suffisamment* comme une autre, ou que des raisons poussent le choix dans un sens plutôt que dans l'autre. Ce « ne pas être exactement » permet de déterminer, par la négative, ce que serait une situation standard ou réussie.

Ces deux derniers principes forment les deux techniques constructives les plus générales d'Austin. Les échecs présupposent qu'un acte puisse être réussi ou raté ; le « ne pas être exactement » n'exige pas nécessairement cette dimension de succès et donc que l'acte soit intentionnel. Nous remarquons que la technique des échecs est la plus brutale : elle permet de distinguer différents « compartiments » du modèle, par abstraction. La technique de « ne pas être exactement », pour être très proche de la technique des échecs, est pourtant relativement moins constructive. Elle permet surtout de s'écarter d'une vision standardisée de comment les choses se passent.

Ces deux techniques sont particulièrement efficaces pour éviter de présupposer qu'un terme forme avec son opposé un contraste exhaustif sur une situation. Pour un champ donné, le contraste des termes le partitionne exactement : la non-appartenance à une partie entraîne l'appartenance à l'autre. Par exemple, si un énoncé n'est pas vrai, il est faux ; si une action n'est pas intentionnelle, elle est non intentionnelle. De même, l'appartenance à une partie entraîne la non-appartenance à l'autre. Les modèles proposés par Austin ne fonctionnent pas selon ce contraste plus syntaxique que sémantique. Les termes descriptifs et évaluatifs s'appliquent d'abord en vertu des faits : ils n'héritent pas (nécessairement) de leur application par forfait de leur contraire. Ces deux techniques sont ainsi un instrument de choix pour éviter la fermeture syntaxique propre aux dichotomies. Pour deux termes formant un contraste (par exemple, faire semblant de faire et faire), il existe des cas où faire une chose (faire semblant) n'implique pas de ne pas faire le terme opposé (faire). Il y aura des recouvrements ou des sauts d'application des deux termes : ils ne partitionnent pas de manière exhaustive la situation.

Ces cas de non-exhaustivité des termes ne sont pas à confondre avec les cas où, un énoncé n'étant pas vrai, on refusera néanmoins de dire qu'il est faux. Dans ce cas, il est plutôt question de non-application du contraste dans son entièreté à une situation que d'une non-exhaustivité. On remarquera aussi que cette troisième contrainte implique que le langage utilisé dans ces

modèles puisse aussi être complexifié : ajout d'une négation, ajout de termes permettant d'ajuster la sémantique au cas litigieux (« comme », « même », « une sorte de », « un véritable »).

2.1.2 Deux principes d'application

Premièrement, en radicalisant ce troisième principe de construction, nous constatons qu'il existe des cas où nous ne savons que dire, où le modèle ne s'ajuste tout simplement pas aux faits. Comme nous le verrons, certains termes étant introduits pour certaines situations, il n'est pas garanti que les termes s'ajustent à toute situation, quelle qu'elle soit. Cela suggère qu'il est souvent nécessaire d'utiliser beaucoup de modèles différents pour atteindre la complexité d'une situation.

Deuxièmement, si certains termes forment parfois un système (rouge par opposition à bleu, par exemple), il n'est pas garanti que les termes s'ajustent entre eux, nous ne pouvons présupposer que les termes forment un système. Selon Austin, nos termes critiques ne s'imbriquent pas harmonieusement les uns avec les autres. Les termes que nous utilisons à des fins descriptives et évaluatives, et donc les modèles qui leur sont associés, sont, non pas nécessairement compatibles ou incompatibles, mais « *disparates* »². Ils ont été introduits pour des situations différentes³.

2. Le passage dans son entièreté :

« It must be remembered that there is no necessity whatsoever that the various models used in creating our vocabulary, primitive or recent, should all fit together neatly as parts into one single, total model or scheme of, for instance, the doing of actions. It is possible, and indeed highly likely, that our assortment of models will include some, or many, that are overlapping, conflicting, or more generally simply *disparate* » (PE, p. 203).

3. Austin ajoute en note de bas de page (*Ibidem*) :

« It seems to be too readily assumed that if we can only discover the true meanings of each of a cluster of key terms, usually historic terms, that we use in some particular field (as, for example, 'right', 'good' and the rest in morals), then it must without question transpire that each will fit into place in some single, interlocking, consistent, conceptual scheme. Not only is there no reason to assume this, but all historical probability is against it, especially in the case of a language derived from such various civilizations as ours is. We may cheerfully use, and with weight, terms which are not so much head-on incompatible as simply disparate, which just do not fit in or even on. Just as we cheerfully subscribe to, or have the grace to be torn between, simply

En fonction de ces principes, nous présentons deux modèles particulièrement complémentaires : le premier construit pour des situations où l'on parle du monde, le second construit pour des situations où l'on évalue la réussite d'un acte rituel ou cérémoniel.

2.1.3 Le modèle T

Le modèle T est principalement développé dans HTT⁴. Nous disposons de :

- spécimens : éléments dotés de caractéristiques détectables ;
- patrons : éléments dotés de caractéristiques détectables désignés comme standard⁵ ;
- types : ensembles de caractéristiques ;
- conventions descriptives déterminant l'association d'un terme avec le type d'un patron ;
- conventions démonstratives déterminant l'association d'un terme avec un spécimen ;
- termes de deux sortes : désignant un spécimen (« terme-s ») ou désignant un patron (« terme-p ») ;
- une relation d'ajustement : relation entre un terme-s et un terme-p.

Cette relation revient à associer un terme-p et un spécimen.

L'ajustement donne la forme linguistique « s est p » ou « s est un p » et n'est satisfait qu'en vertu de l'existence d'une relation d'assortiment entre leurs types respectifs.

- une relation d'assortiment : relation entre le type d'un spécimen et le type d'un patron.

L'assortiment exige que spécimen et patron soient « du même type ».

Soit un ensemble de spécimens étant chacun d'un unique type. Soit un ensemble de patrons étant chacun d'un unique type. Étant donné que les conventions sémantiques ont fixé un terme-s et un terme-p, ces termes s'ajustent si, et seulement si, ils entretiennent une relation d'assortiment. Ce modèle permet alors, en fonction des types d'échecs et leurs responsables (le spéci-

disparate ideals—why must there be a conceivable amalgam, the Good Life for Man? ».

4. « T » pour « How To Talk ».

5. Par « spécimen » et « patron », nous faisons allusion à une situation où, la moquette du salon étant définitivement souillée et voulant une nouvelle moquette du même ton, je compare la couleur de la moquette à celle d'un échantillon.

men ou le patron) fixés par la relation d'assortiment, de classer différentes manières que les spécimens et les patrons ont de s'ajuster ; autrement dit, des actes de langage différents sont réalisables à l'aide de la formule linguistique « s est p ».

Premièrement, nous tentons d'ajuster un terme-s à un terme-p : nous disposons du nom d'un patron et voulons trouver un terme-s qui s'y ajuste. Ce cas se divise en deux cas. D'une part, l'assortiment peut se faire en fonction du type du patron. La consigne est de trouver un spécimen qui puisse rendre compte des caractéristiques du patron. L'objectif est alors de trouver un spécimen qui puisse compter comme une instance du terme-p. D'autre part, l'assortiment peut être réalisé en vertu du type du spécimen. La mention du terme-p doit être une manière adéquate de rendre compte des caractéristiques du spécimen. Le deuxième cas de figure, où nous tentons d'ajuster un terme-p à un terme-s, se dédouble lui aussi. La question de l'association d'un terme-p à un terme-s trouve sa réponse soit en vertu d'un assortiment partant du type du spécimen pour rendre compte des caractéristiques du patron soit en vertu d'un assortiment partant du type d'un patron pour rendre compte des caractéristiques du spécimen⁶.

L'idée essentielle est que la relation d'assortiment ne doit pas être pensée comme une bijection entre le type du spécimen et le type du patron. Cela équivaldrait à un assortiment parfait⁷. Lorsque nous parlons du monde, si nous distinguons ces quatre manières primitives d'en parler, ce qui est requis, c'est plutôt une fonction *surjective* reliant les caractéristiques du type du spécimen aux caractéristiques du type du patron, et vice-versa⁸. Les caractéristiques de l'un doivent pouvoir *rendre compte* des caractéristiques de l'autre, et vice-versa. En conséquence, l'acte de langage que nous réalisons à l'aide de la forme linguistique « s est p » ou « s est un p » impose que les interlocuteurs soient dans une situation d'un certain type, que cette situation soit configurée d'une certaine manière : qu'est-ce qui est donné et que doivent-ils trouver ?

6. On peut distinguer ces différents actes de langage possibles à partir de l'énoncé « s est p » de la manière suivante, dans l'ordre : instancier une marguerite, identifier une marguerite, constater que c'est une marguerite, identifier un spécimen comme une marguerite (HTT, pp. 140-142).

7. C'est ce à quoi pensait Strawson dans son débat avec Austin sur la vérité : « What could fit more perfectly the fact that it is raining than the statement that it is raining? Of course statements and facts fit. They were made for each other » (Austin citant Strawson, UF, p. 160).

8. Ce « vice-versa » spécifiant alors un autre acte de langage.

2.1.4 Le modèle T*

Ce modèle est utilisé par Austin dans sa théorie de la vérité. Le modèle T* reproduit en grande partie le modèle T mais vaut pour des phrases au lieu de termes. Alors que les conventions sémantiques de T sont définies pour des termes et permettent des actes de référence (« s est p ») et de nomination (« s est **p** ») internes à l'acte de langage total (« s **est** p »), les conventions sémantiques de T* sont définies sur des assertions (*statement*) et des phrases (*sentences*). Mais ces deux modèles ne peuvent évidemment pas être exclusifs dans la mesure où T précise T* : les phrases dans T* sont complexes. Mais T présuppose les conventions sémantiques propres à T* : dans les deux cas, il y a un acte de langage total (comme une assertion) qui est produit à l'aide d'une phrase.

2.1.5 Le modèle D

Le modèle des actes cérémoniels (appelé « modèle D ») provient de HTTW⁹. Il s'agit dans ce cas de distinguer les sortes d'échecs dans l'usage d'une procédure. Prenez une procédure et comptez les différentes manières qu'elle peut avoir de ne pas être utilisée avec succès¹⁰.

- (1) La procédure n'existe pas.
- (2) La procédure n'est pas acceptée.
- (3) Les circonstances ne sont pas appropriées.
- (4) La procédure n'est pas appliquée correctement.
- (5) La procédure n'est pas appliquée complètement.
- (6) Les attitudes requises des participants font défaut.
- (7) La procédure n'est pas suivie dans ses conséquences.

La série, prise de haut en bas, externalise de plus en plus les échecs ; réciproquement, de bas en haut, la procédure est elle-même affectée de façon de plus en plus sévère. La série définit ainsi une échelle de sévérité : moins la procédure est affectée, plus nous serons enclins à dire que la procédure a été appliquée et donc que l'acte constitué par la procédure a été réalisé. En effet, lors de l'application d'une procédure, le pire qu'il puisse arriver est que cette procédure n'existe pas. À l'inverse, si la procédure exige certains

9. « D » pour « How To Do Things With Words ».

10. Une « procédure » peut s'entendre comme une cérémonie, un rite, c'est-à-dire des « highly developed affairs » : des « *explicit* performatives », (HTTW, p. 19).

comportements après l'exécution de l'acte « principal » mais que ceux-ci ne sont pas réalisés ¹¹, il est en général reconnu que, même si l'acte souffre d'un défaut, il a néanmoins été accompli.

Une particularité de ce modèle est que, en fonction des différentes manières pour la situation de ne pas être appropriée, la situation recevra diverses configurations : apparaissent ainsi les distinctions entre la procédure, la situation, les circonstances, l'exécution, les attitudes ou les comportements subséquents. Nous nous limiterons à quelques exemples. Tout d'abord, la procédure peut s'intégrer différemment à la situation. En (1) et (2), nous ne distinguerions d'abord pas la procédure de la situation elle-même : aucune situation ne pourrait recevoir une telle procédure ou les personnes présentes ne l'acceptent jamais. Mais (2) pourrait ensuite être rapprochée de (3), au sens où les circonstances ne seraient pas adéquates pour cette procédure. Ensuite, la procédure peut être mal exécutée : la manière n'est pas appropriée ou certains actes préparatoires ont été oubliés ou la procédure est tronquée, ou de sérieux doutes peuvent être portés sur la sincérité des participants. Finalement, en (7), la procédure se distingue clairement, par exemple, de certains comportements que les participants devront manifester du fait de leur participation à la procédure. Nous constatons ainsi que la situation reçoit une configuration spécifique selon que notre attention se porte soit sur les circonstances soit sur les détails de l'exécution soit sur les conséquences. Ces trois aspects seront les principaux angles d'approche des stratégies d'Anscombe et de Davidson.

2.1.6 Complémentarité des modèles T et D

Les modèles T et D sont complémentaires. La question de l'application des conventions intervient dans le modèle D et le modèle T est un préalable au modèle D. Premièrement, la relation d'assortiment propre au modèle T peut être étendue au cas de l'application d'une procédure à une situation. À ce moment, il est possible de se demander dans quelle mesure c'est la situation qui est déficitaire ou, au contraire, la procédure qui manque à déterminer une situation d'application.

Deuxièmement, les différentes configurations propres au modèle T se reproduisent dans le modèle D. En effet, l'énonciation de la forme linguistique « s est p » est une procédure demandant certains types de situation, des cir-

11. Cela peut être difficile de dire ce qui lui est « principal ». Ces difficultés font parties intégrantes des modèles et ne les invalident pas.

constances favorables, une exécution correcte et complète, certaines attitudes et d'accepter les conséquences de la déclaration. Ainsi, il est imaginable que je ne dispose d'aucun patron pour classer un spécimen, que l'on ne m'ait rien demandé, que je ne sois pas en position d'affirmer quoi que ce soit en raison d'une mauvaise qualité du spécimen ou des conditions épistémiques, que je mente ou encore que je traite le spécimen que je viens d'appeler « p » comme étant d'un autre type.

2.2 Sémantique *in praesentia* et *in judicio*

Ces modèles schématisent des relations que des termes entretiennent avec certains types de situations. Nous explicitons une sémantique interne à ces modèles selon deux ordres d'idées : elle est *in praesentia* et *in judicio*. Elle présente en effet des caractéristiques intéressantes si on prête attention à deux notions utilisées à plusieurs reprises par Austin, les notions de « type » et de « convention ». Ces notions sont souvent mal comprises parce que peu examinées, tant elles paraissent évidentes. Nous les abordons tour à tour et montrons comment elles ne peuvent être confondues, mais comment elles fonctionnent de concert.

Nous voulons ainsi éviter que le type et la convention descriptive soient pensés sur l'image de *clauses descriptives*. Selon cette idée, type et convention seraient comme des conditions énumérées à l'intérieur d'un contrat régissant son application à des cas particuliers. Pour un contrat X, si le cas satisfait les clauses, alors le contrat prend effet, ce cas est un cas de X et les droits et devoirs associés à l'application du contrat s'imposent. Nous ne critiquons pas ici l'idée qu'il y ait quelque chose comme un engagement, des droits et des devoirs liés à l'usage du langage. Notre cible est plutôt, dans cette analogie, l'idée de clause contractuelle. Cette idée paraît en effet incontournable si type et convention sont expliqués par les termes « condition » et « norme ». Une manière d'éviter cette pente est de détailler certains aspects négligés de la sémantique d'Austin.

2.2.1 Sémantique *in praesentia*

Nous voyons trois observations chez Austin qui introduisent à l'idée de sémantique *in praesentia* : la distinction syntaxique – sémantique ; sa conception de l'apprentissage ; sa définition des conventions sémantiques descrip-

tives. Premièrement, dans le contexte d'une explication de la signification, Austin produit une distinction entre syntaxe et sémantique (MW, p. 57). Le premier registre de procédures, syntaxique, offre une explication de la signification d'un terme en vertu de son utilisation dans certains contextes linguistiques, c'est-à-dire les phrases et expressions dans lesquelles le terme est utilisé et dans lesquelles il ne serait pas approprié. Mais aux côtés de ces procédures, Austin ajoute des procédures d'ordre lexical. Pour un terme comme « conscient », nous devrions expliquer ce qu'est la conscience ou ce qu'être conscient. Ce qui caractérise ce premier registre est qu'il s'agit d'explication *en mots*. Le second registre, sémantique, contient des procédures où l'auditeur est amené à imaginer ou, si cela est possible, faire l'expérience de *situations* dans lesquelles on utiliserait le terme. Ce qui nous fait insister sur la complexité de la relation générale entre termes et situations est qu'il est trop facile de laisser de côté cette seconde dimension, celle des situations, pour s'adonner totalement au premier registre de procédures, l'explication en mots¹².

Deuxièmement, Austin pointe à plusieurs reprises que nous apprenons l'utilisation des termes en situation. Nous sommes le plus souvent introduits à ce que les termes signifient par ostension (OM, p. 110). On nous enseigne à utiliser tel terme pour *ces choses-ci et ces choses-là*.

Troisièmement, il est essentiel à cette sémantique que les mots et phrases soient attitrés (« conventionally appointed », T, pp. 125-126) pour parler de certaines situations¹³. Les mots sont faits *pour* parler de certaines choses. Les mots et phrases du langage ordinaire sont associés, en vertu de conventions descriptives, à des types de choses, de situation, d'états de choses, d'événements, etc.

L'ostension est centrale à cette sémantique : la notion de « type » doit être élucidée dans cette perspective. « Type » a une occurrence importante dans l'expression « is of a type with » (souvent rendue par « est du même type » ou « est du type »). Cette relation est souvent mal comprise. Ce que nous visons se retrouve, par exemple, chez Barwise et Etchemendy¹⁴. Dans ce cadre, la relation est plutôt rendue par la formulation « être du type » (« being of the type »), ce qui pousse à la penser comme une relation d'appartenance d'un spécimen à un ensemble déterminé en intension par le type en question. Le spécimen satisfaisant la propriété, il peut alors être compté dans l'extension

12. Pour une autre instance de cette idée, cf. T, pp. 123-124.

13. Cf. aussi sur ce point SS, p. 123.

14. Mais étant donné leur projet ensembliste, nous ne pouvons leur reprocher d'avoir manqué cet aspect de la sémantique d'Austin.

de l'ensemble. En persévérant dans cette compréhension, on dira que le type est donné dans les conventions descriptives du langage, comme un ensemble de conditions de satisfaction¹⁵. Or, encore une fois, comme dans le cas de la stratégie de Grice, une telle compréhension manque la complexité du schéma qu'Austin exige à la base de ses modèles. Il conteste en effet explicitement l'application du schéma « membre – classe » pour l'analyse des énoncés d'assertion (cf. HTT, pp. 150-151) ou le schéma « intension – extension » pour l'explication de la signification (cf. MW, p. 74) : la relation entre le spécimen et le type est différente. Et le modèle T montre comment cela peut se passer autrement : le type du patron ne fixe pas des conditions descriptives que le spécimen devrait satisfaire.

En l'état, le type étalon pourrait être entendu comme une condition interne à la signification ou l'usage, lui-même constitué par des conventions descriptives à satisfaire. Le modèle T fonctionne à partir de la possibilité de *comparer* des types entre eux, c'est-à-dire des ensembles de caractéristiques détectables. Nous retrouvons ces idées dans les passages suivants :

« [...] he does not state *with what* I 'compare' the sensum, and perhaps he is thinking that I compare the sensum *with* something which is the object of a non-sensuous awareness, e.g., the universal 'redness' » (AP, p. 53).

Et, quelques lignes avant ce passage :

« [...] in many cases, where I say, for example, 'this is puce', I have compared the present sensum with some 'pattern', perhaps a memory-image of the insect, but in any case an entity of the same kind as the sensum itself. Now this seems to me to require no non-sensuous acquaintance with anything » (AP, p. 53).

Une comparaison de deux types permet, à ce niveau, de constater, par exemple, qu'ils sont *similaires* (*similar*), que l'un est *comme* (*like*) l'autre. Étant donné nos capacités, il est possible de discriminer des similitudes et des différences entre types. Cette reconnaissance n'implique aucune convention, elle est naturelle.

La notion de « type » est utilisée à plusieurs reprises par Austin¹⁶. Ce qui en ressort est que, premièrement, le type est un complexe de caractéristiques « attaché par nature à des items » (HTT, p. 136, notre traduction). Deuxièmement, le type est quelque chose que l'on peut (mal) percevoir (HTT, pp.

15. Notre point tient même avec des qualifications de l'expression « conditions de satisfaction » du genre « vagues », « sous-déterminées » ou « potentielles ».

16. Les références centrales pour cette notion de « type » : HTT, pp. 135-142 ; T, p. 122 ; UF, p. 171.

144-145; MW, p. 53). Les types sont attachés à des situations, des événements, des personnes ou objets du monde. Troisièmement, un type peut être attaché par convention à un mot comme son sens (T, pp. 121-122). Pour être plus précis, nous dirons que certains mots sont associés par convention à des situations dont le type sera le sens.

En un mot, l'expression « être du type », mal comprise, risque de faire manquer l'opération de reconnaissance :

« Our claim, in saying we know (i.e. that we can tell) is to *recognize* : and recognizing, at least in this sort of case, consist in seeing, or otherwise sensing, a feature or features which we are sure are similar to something noted (and usually named) before, on some earlier occasion in our experience » (OM, p. 84).

2.2.2 Sémantique *in judicio*

L'usage de la notion de « convention » qui nous intéresse est celui sous-jacent à l'expression « même » (« same »), qui est elle-même sous-jacente à l'usage principal de l'expression « is of a type with ». En effet, reconnaître qu'un spécimen est du même type qu'un autre, c'est reconnaître que la même description s'applique au patron et au spécimen. C'est ainsi que la sémantique fait intervenir l'expression « même » et non plus seulement l'expression « comme » ou « similaire »¹⁷.

Si, dans le cas qui nous a occupé, reconnaître une similitude est une compétence naturelle, l'application d'un même terme à deux individus demande la contribution de conventions. Mais parler de « contribution » est ambigu. De multiples conventions sont impliquées dans une simple déclaration du genre : « Ceci est rouge ». Dans le contexte des modèles T ou T*, Austin distingue entre des conventions démonstratives et des conventions descriptives. Alors que les premières associent des mots (affirmation) à une situation, un événement, une personne ou un objet « historiques », les secondes associent

17. Nous nous sommes centré sur les cas de similarité de types comme raison d'appliquer le même terme à des items différents. Mais il existe une quantité de raisons pour appliquer le même terme à des items différents, autres que la similarité, par exemple le fait que les items soient tous deux des choses utilisées dans une même activité, « cricket ball » et « cricket bat » (cf. MW, pp. 71-74). C'est ce qu'Austin rappelle dans ce passage en note : « Or, of course, related to it in some other way than by 'similarity' (in any ordinary sense of 'similarity'), which is yet sufficient reason for describing it by the same word » (OM, p. 92 n. 1).

des mots (phrase) à des types de situations, événements, personnes et objets du monde¹⁸. Notre propos se centre surtout sur la caractérisation du second type de conventions, descriptives¹⁹. De ce point de vue, la transition apportée par l'expression « même » est la suivante. Dans le modèle T, Austin considère que la relation d'assortiment est, au niveau le plus simple (S_0), une relation purement naturelle (HTT, p. 137) : on constate que les deux types sont identiques, exactement similaires. La relation d'assortiment est évaluée par simple inspection, on peut voir qu'un type ressemble exactement à un autre. Le niveau supérieur (S_1) autorise que les spécimens ne soient pas *exactement* comme les patrons. L'exigence devient alors, pour qu'il y ait un ajustement justifié d'un terme à un autre par un assortiment réussi, que le type du spécimen soit *suffisamment* comme le patron (HTT, p. 147). On introduit ainsi dans S_1 la relation « être le même que », relation qui implique la mention d'une convention. La relation d'assortiment n'est donc plus purement naturelle mais introduit un élément conventionnel. Or on ne peut s'arrêter à ce constat et se contenter de remarquer l'implication d'une convention. Il serait erroné de penser que le type consiste en des conventions descriptives :

« In all such cases, I am endeavouring to recognize the current item by searching in my past experience for something like it, some likeness in virtue of which it deserves, more or less positively, to be described by the same descriptive word » (OM, p. 92).

Mais, si le type n'est pas constitué par des conventions descriptives, quel est le rôle de ces conventions ? Les conventions descriptives *associent* des termes à des types de situation du monde. Elles relient mots et monde et, en tant que telles, ne déterminent pas de conditions de satisfaction. Pourtant, nous

18. La situation est plus complexe que cela. D'une part, il faudrait distinguer les conventions en tant qu'elles portent sur l'ensemble de la phrase (le modèle T*) et en tant qu'elles ne portent que sur une partie de la phrase (le modèle T) ; d'autre part, à l'intérieur de la catégorie des conventions descriptives du modèle T, Austin distingue les procédures associant un mot à un type et celles associant un type à un mot (« name-giving » et « sense-giving »). Ce qui importe dans ce contexte est que « in order for this language to be used for talking about *this* world, two sets of (semantic) conventions will be needed » (HTT, p. 135, notre emphase). Il s'agit bien de parler du monde *actuel* grâce aux deux types de conventions sémantiques, démonstratives et descriptives.

19. Il y a des raisons de vouloir distinguer ces deux types de conventions : « In philosophy we mistake the descriptive for the demonstrative (theory of universals) or the demonstrative for the descriptive (theory of monads) » (T, p. 122). Dans le contexte de notre discussion, cela signifie qu'il existe un risque de prendre une convention descriptive pour ce dont nous parlons, comme figurant dans un individu ; ou, à l'inverse, de prendre ce dont nous parlons pour une convention descriptive. Selon la première erreur, les conventions descriptives en tant que telles sont intégrées au monde ; selon la seconde, le monde est érigé en convention descriptive.

avons remarqué que S_1 comprend la mention d'un élément conventionnel absent en S_0 . Il doit donc y avoir un élément autre que ces conventions descriptives qui sont, elles, bien présentes en S_0 ²⁰. Quel est-il ? Serait-ce un niveau d'abstraction supérieur où des conditions de satisfaction s'imposeraient aux spécimens ?

Comme nous l'avons remarqué, si une convention est impliquée dans la relation d'assortiment en S_1 et non en S_0 , c'est dans la mesure où un type devra être *suffisamment* comme un autre. Ici, la convention est impliquée autrement que comme pur signe arbitraire pour tels et tels objets. Il faut voir comment, en plus, elle *peut ou non* comprendre le cas en présence. Mais pas au sens où des clauses descriptives d'un genre quelconque spécifieraient cela. La comparaison s'opère toujours au niveau des types, par association. Mais un type est constitué en étalon, autrement dit un repère servant à mesurer l'étendue de l'application de la convention descriptive. Le résultat de la comparaison devra peser dans les considérations suivantes : le spécimen mérite-t-il d'être décrit par le même terme que l'étalon, l'étalon est-il suffisamment ressemblant au spécimen pour que le terme s'y applique ?

Il importe de remarquer que ce n'est pas l'étalon qui décide de la réussite ou de l'échec d'une description. En effet, l'étalon peut être tenu responsable de l'échec de l'application de la description s'il ne fait pas justice au spécimen. Un étalon est une situation ou un individu dont le type servira de critère pour l'application du terme auquel il est associé par convention. Néanmoins, bien qu'il soit crucial de reconnaître que le standard n'est pas autre chose qu'un type particulier doté d'un statut particulier, ce statut n'est pas (nécessairement) ce qui décide de l'application du terme, à moins que la situation d'usage de l'acte de langage ne demande cela.

Ce que ce « suffisamment » suggère, c'est que l'emploi d'un terme en vertu des conventions descriptives qui le lient à des situations dont le type jouera le rôle d'étalon demande (souvent) de *légiférer* : la comparaison entre les types doit être accompagnée par une décision sur l'étendue d'application de la convention. L'emploi d'un terme est toujours susceptible d'introduire une modification à son champ d'application. Il y aura ainsi le cas où la convention est étendue pour décrire un cas. Elle contiendra alors des cas plus diversifiés : un nom pour plusieurs variétés de types. D'une certaine manière, la spécificité du type du spécimen est intégrée à la convention. Mais il y aura aussi le cas

20. L'élément conventionnel est déjà présent dans S_0 mais est en réalité neutralisé par la contrainte que les types soient exactement similaires. *De facto*, les conventions descriptives sont réduites à un rôle minimal d'ordre lexical : tel nom pour tel spécimen ou patron.

inverse où la convention réduit la spécificité du spécimen : plus d'une variété de types pour un seul nom. Le spécimen est alors réduit à un type qui ne lui rend pas nécessairement justice.

L'idée d'une sémantique *in judicio* est de réserver une place centrale aux questions de reconnaissance (*recognition*), non plus seulement en tant qu'il y a une comparaison entre des types de choses dont nous avons actuellement ou avons eu expérience, ce qui correspond à l'idée de sémantique *in praesentia*, mais aussi en tant que nous jugeons qu'une chose mérite la même description qu'une autre. Nous avons ainsi constaté la différence et la complémentarité des notions de « type » et de « convention ». Si ces notions sont fusionnées par l'idée de type « normatif » ou de « norme » descriptive, les aspects *in praesentia* et *in judicio* de la sémantique d'Austin sont perdus. Il nous semble alors difficile d'expliquer comment le jugement qu'une chose mérite la même description qu'une autre est possible.

Chapitre 3

Qualification

La cible de ce chapitre est une stratégie d'opposition exhaustive qu'Austin dénonce lorsqu'il parle des dichotomies propres à l'application universelle de modèles « élimés » (MW, p. 66). Nous montrons comment le couple apparence – réalité fonctionne dans le contexte classique de l'argument de l'illusion et ensuite comment il se transpose dans le contexte de l'action via le phénomène de faire semblant (*pretending*). Enfin, nous présentons le modèle des excuses en tant qu'il est une manière de contrer ces modèles élimés. L'objectif de ce chapitre est, à partir d'une critique de l'idée que ce contraste entre apparence et réalité est exhaustif, de montrer l'intérêt des cas non standard, c'est-à-dire des cas que nous devons *qualifier*. L'étude des excuses est un moyen privilégié d'identifier diverses procédures de qualification.

Les deuxième et troisième principes de construction des modèles vus au chapitre précédent ont introduit, d'une part, les classifications permises par les types d'échecs de l'acte central au modèle et, d'autre part, les complexifications importées par la possibilité que quelque chose ne soit « pas exactement » d'un type. Ces deux principes reposent sur le contraste général entre cas standard et cas non standard. Un cas est extraordinaire pour une raison, en vertu d'une manière spécifique de dévier du cas standard. La description d'un acte réussi, ou d'un élément comme étant d'un type, ne s'applique pas en tant que telle : elle demande qualification. C'est une idée qu'Austin a développé dans sa théorie des excuses. On constate que ces qualificatifs d'action ne s'appliquent ni universellement ni dichotomiquement. D'un côté, il faut une raison spéciale pour y avoir recours et modifier la description ordinaire. C'est le premier principe de la théorie des excuses d'Austin : « No modification without aberration » (PE, p. 190). Cela a comme conséquence que ces qualificatifs ont un champ d'application limité, d'où son second prin-

cipe « Limitation of application » (PE, p. 189). De l'autre, si ce champ est limité, il n'est pas non plus (nécessairement) divisé en deux parties exactes, un ensemble de cas déterminé par le qualificatif et l'ensemble complémentaire par sa négation. En conséquence, le troisième principe, « The importance of Negations and Opposites » affirme ceci :

« In general, it will pay us to take nothing for granted or as obvious about negations and opposites. It does not pay to assume that a word must have an opposite, or one opposite » (PE, pp. 191-192).

La conséquence, si nous persévérons dans cette application universelle et dichotomique, étant de manquer la complexité des situations, c'est-à-dire les multiples « combinaisons » et « dissociations » de qualificatifs d'une situation : « [...] we must not expect to find simple label for complicated cases » (PE, p. 195). Nous retraçons ces différents thèmes dans la critique de l'argument de l'illusion d'Austin.

3.1 Un modèle « élimé » : l'argument de l'illusion

En s'interrogeant sur ce qu'est un « concept » et ce qu'est une « perception », Austin considère les notions censées éclaircir ces problèmes : les universaux et les sense-data, respectivement (AP et SS). Les sense-data sont, sous un certain aspect, similaires aux universaux. À propos de ces derniers, Austin nous dit la chose suivante : « in fact, 'universal' means, in each case, simply 'the entity which this argument proves to exist' » (AP, p. 36). Ou encore : « The 'universal' is an x, which is to solve our problem for us » (AP, p. 35). Une certaine entité est introduite via un argument construit spécifiquement à cet effet¹. Il en va de même pour les sense-data : elles sont ces entités dont l'existence est prouvée par l'argument de l'illusion (SS, p. 20)².

Une grande part de l'analyse des arguments consiste pour Austin, non pas simplement dans l'identification de contradictions internes, mais dans le

1. Ou plusieurs arguments, au risque de ne pas porter sur les mêmes objets – cf. AP, p. 36.

2. L'argument de l'illusion n'est pas la seule manière d'introduire les sense-data comme les meilleurs candidats à la question « que percevons-nous ? ». L'argument linguistique d'Ayer, et ses deux sens du mot « percevoir », procède d'une manière similaire : imposer des conditions sur ce que percevoir veut dire, conditions que seules les sense-data remplissent (« What is it that does fill the bill? And the answer is : sense-data », SS, p. 103).

repérage de conditions imposées à la description d'un cas. Il est montré comment ces conditions seront satisfaites par l'entité en question, étant entendu que pour Austin elles proviennent bien souvent de la focalisation sur des cas très simples, de l'obsession envers certains termes d'évaluation, de leur application unilatérale et de leur généralisation à tous les cas³. Si nous désirons savoir ce qu'est un universel ou une *sense-data*, et donc un « concept » et une « perception », il s'agit d'examiner la manière dont ils sont introduits.

L'argument de l'illusion repose sur le modèle suivant : une perception, en tant qu'elle nous présente des *sense-data*, est véridique ou non véridique. Ce champ composé d'une sorte d'entité (« perceptions ») et d'un couple de termes d'évaluation en fonction selon qu'elles sont des perceptions de simples apparences ou de choses réelles (« non véridiques » et « véridiques ») constitue un modèle qui servira à apprécier, structurer, configurer toute situation soumise à l'analyse de la perception.

Ayer donne une première formulation du phénomène sur lequel l'argument de l'illusion se fonde. L'argument est

« based on the fact that material things may present different appearances to different observers, or to the same observer in different conditions, and that the character of these appearances is to some extent causally determined by the state of the conditions and the observer » (Austin citant Ayer, SS, p. 20).

Les différentes formes que prend l'argument de l'illusion permettent d'identifier une séquence⁴. Elle se retrouve dans les cas de la réfraction, du mirage et du miroir (SS, pp. 21-22). Aucun de ces cas n'en dévie essentiellement. En voici une caractérisation.

- (i) Deux expériences présentent, pour le même objet, des caractères différents.
- (ii) Ces deux caractères sont incompatibles : ce qui est le cas est soit d'un caractère soit de l'autre.
- (iii) Étant donné ce qui est le cas, une des deux expériences est non véridique.
- (iv) Or, même non véridique, elle est une expérience *de* quelque chose : d'un certain caractère. Ce caractère de l'expérience est une *sense-data*.

3. Pour ces reproches répétés, voir notamment ce qu'Austin a baptisé la « scholastic view » (SS, p. 3).

4. Notre manière de procéder ne correspond évidemment pas à ce qu'Austin a fait ou ferait lui-même : il procéderait au cas par cas (cf. SS, pp. 4-5).

Remarquons que cette séquence est fondée sur des cas d'illusion, autrement dit des cas extraordinaires. Il faut procéder à une seconde étape pour généraliser ce résultat à tout cas ordinaire de perception. Les clauses suivantes sont à ajouter à la séquence :

- (v) Bien qu'incompatibles, ces deux caractères ne peuvent être qualitativement distingués : les caractères dans l'un et l'autre cas sont génériquement les mêmes.
- (vi) Donc, ce dont nous avons expérience est toujours une *sense-data*.

Le contraste entre apparence et réalité tient toujours, mais il s'agit plutôt de dire qu'il y a un contraste entre une simple apparence (perception non véridique) et la réalité (perception véridique). Les critiques d'Austin de cet argument sont tout à fait explicites⁵. Nous en mettrons particulièrement deux en valeur, correspondant aux points (a) et (c) du récapitulatif qu'il en donne (cf. note 5). Ces deux points forment la base, avec le point (f) de l'argument⁶. Alors qu'une position contextualiste insisterait immédiatement sur une condition cruciale de (f), l'importance des circonstances, nous préférons ici insister sur d'autres aspects du cadre sémantique, même s'ils sont associés au point (f).

Il y a premièrement l'introduction d'une partition *dichotomique* de l'ensemble des perceptions, véridiques ou non véridiques (SS, pp. 47-48) ; il y a

5. Le récapitulatif de ses critiques (SS, p. 54) :

« I conclude, then that this part of the philosophical argument involves (though not in every case equally essentially) (a) acceptance of a quite bogus dichotomy of all 'perceptions' into two groups, the 'delusive' and the 'veridical' –to say nothing of the unexplained introduction of 'perceptions' themselves; (b) an implicit but grotesque exaggeration of the *frequency* of 'delusive perceptions'; (c) a further grotesque exaggeration of the *similarity* between 'delusive' perceptions and 'veridical' ones; (d) the erroneous suggestion that there *must* be such similarity, or even qualitative *identity*; (e) the acceptance of the pretty gratuitous idea that things 'generically different' could not be qualitatively alike; and (f)–which is really a corollary of (c) and (a)–the gratuitous neglect of those more or less subsidiary features which often make possible the discrimination of situations which, in other *broad* respects, may be roughly alike ».

6. Nous mettons sciemment de côté (f), qui consiste, comme l'indique la note 5 ci-dessus, à négliger les circonstances de l'expérience perceptive. Une part de notre travail tente de montrer que le recours aux « circonstances » en tant que facteurs externes au phénomène étudié n'est qu'une manière de configurer la situation. L'expression de Benoist, « circonstance **constitutive** de la perception » (2009, p. 61) montre bien comment les « circonstances » ne sont pas uniquement des facteurs externes mais peuvent structurer la situation à examiner de diverses manières.

deuxièmement l'affirmation d'une *similarité* entre les deux groupes de perceptions (SS, pp. 48-50). Selon la première condition, toute perception est soit véridique soit non véridique : si elle est l'une, elle ne peut être l'autre ; et elle doit être l'une ou l'autre. La seconde condition énonce qu'une perception véridique ne peut différer « en qualité » ou « en nature » d'une perception non véridique. En conséquence, leur véridicité ou leur non-véridicité n'est pas interne à leur « qualité » ou à leur type. Cette seconde condition, au-delà du fait qu'elle établit l'ubiquité des sense-data en matière de perception, pose l'applicabilité des termes évaluatifs. La qualité de l'expérience doit être similaire ou identique sans quoi aucune illusion, c'est-à-dire aucune perception non véridique, ne serait possible. Il y a illusion car les perceptions sont qualitativement les mêmes : rien qui leur soit intrinsèque ne permet de les distinguer. Seule une confrontation à ce qui est le cas permet de vérifier la véridicité ou la non-véridicité d'une perception. La seconde condition impose que les perceptions soient de même nature pour être évaluées selon la même dimension, en l'occurrence, leur véridicité⁷.

Néanmoins, ces deux conditions prises ensemble ne sont pas suffisantes pour la séquence : rien n'empêche encore les expériences d'être compatibles. Il faut en effet construire la situation de telle sorte que les perceptions soient des contraires⁸. Le contraste véridique – non véridique, pour être exhaustif et fermer le champ à évaluer, repose ainsi sur des présupposés quant au rôle de la négation et des opposés. Notons déjà que l'argument nécessite la thèse de la similarité (l'ubiquité des sense-data) pour arriver à produire des cas incompatibles. L'incompatibilité des caractères présuppose en effet la similarité qualitative de ces mêmes caractères, ce qui devrait pourtant être la conclusion de l'argument : il présuppose ainsi ce qu'il doit démontrer. Appliquons le début de la séquence pour discuter de cette troisième contrainte sur le cadre sémantique (nous dédoublons (ii) et (iii) ci-dessus en (ii) et (ii'), (iii) et (iii')).

- (i) Le bâton plongé dans l'eau apparaît plié et, avant de le plonger ou après de l'avoir retiré de l'eau, il apparaît droit.

7. Il doit, par exemple, être possible de former une « série continue » composée de perceptions véridiques et de perceptions non véridiques (SS, pp. 45-46).

8. Nous prenons le cas où l'argument est construit de manière à produire un contraste qui permette, par la vérité de l'un, d'affirmer la fausseté de l'autre : dans ce cas, les énoncés ne pourraient pas être vrais en même temps. Mais nous pourrions estimer, pour anticiper sur l'exemple, qu'en l'absence d'un bâton les deux perceptions soient toutes deux fausses. L'argument qui se baserait sur une inférence de la fausseté de l'un à la vérité de l'autre devrait donner une définition de perceptions contradictoires.

- (ii) Une des deux perceptions doit être non véridique. Les deux ne peuvent être vraies en même temps.
- (ii') Un même bâton ne change pas de forme quand il est plongé dans l'eau, et il ne peut être en même temps plié et droit.
- (iii) Or, le bâton est droit : la perception du bâton droit est véridique.
- (iii') Donc la perception du bâton plié est non véridique.

Pour passer de (iii) à (iii'), il est nécessaire, d'une part, que (i) forme un contraste exhaustif entre une perception et sa négation et, d'autre part, que ce contraste se reproduise au niveau de l'évaluation afin que l'on puisse tirer des conséquences de la véridicité d'une perception : de la véridicité d'une perception, je dois pouvoir inférer la non-véridicité de l'autre (si la perception du bâton plié est véridique, alors la perception du bâton droit est non véridique). C'est la négation qui joue ce rôle : elle génère des énoncés contraires. La première partie de la séquence est construite sur un contraste exhaustif entre réalité (perception véridique) et apparence (perception non véridique). Et la négation est le dispositif de transition de l'ensemble des perceptions véridiques vers l'ensemble des perceptions non véridiques.

Bien que nous ayons parlé jusqu'ici de contraires, ces cas sont construits pour être de véritables contradictoires : la négation équivaut à affirmer la fausseté d'une perception et la fausseté équivaut à asserter sa négation⁹. En effet, si la séquence n'exploite explicitement que l'impossibilité pour les deux perceptions d'être véridiques en même temps, elle sélectionne néanmoins des cas qui ne peuvent être non véridiques en même temps (on ne remet pas en question la présence du bâton, par exemple).

Selon Austin (SS, p. 79), il existe deux types de cas pour Ayer¹⁰ : d'un côté, celui où l'on se demande si une chose a réellement les qualités qu'elle semble avoir (l'exemple du bâton) ; d'un autre, celui où l'on se demande si la chose que nous voyons existe réellement. Donc, dans les deux cas, soit la perception est d'un caractère (la chose a la qualité, la chose existe) soit la perception est d'un autre caractère (la chose n'a pas la qualité, la chose n'existe pas). Soit il y a une chose et on se pose la question de la posses-

9. En conséquence, affirmer la non-véridicité d'une perception est équivalent à affirmer la négation de la véridicité de cette perception. Traduit dans le contexte de la vérité cela signifie que la fausseté est confondue avec la négation d'un énoncé vrai.

10. Austin critique ce contraste (SS, p. 80) :

« The distinction between 'qualitative' and 'existential' delusion doesn't properly apply to these cases, but then that is *just* what is wrong with the distinction. It divides up the topic in a way that leaves a lot of it out ».

sion d'une qualité donnée, soit on se pose la question de son existence. Les possibilités sont contradictoires : elles ne peuvent ni être véridiques en même temps ni non véridiques en même temps¹¹.

Le détail de l'argument de l'illusion nous permet de constater l'importance que peuvent revêtir les négations et les opposés dans les modèles récusés par Austin. Dans ce cas, ils sont ce qui permet, appliqués à des entités similaires, de passer d'un membre de la dichotomie à l'autre, sans examiner la situation pour elle-même. Une difficulté majeure de ce type de modèle est donc le raccourci qu'il prend grâce à la négation. Elle génère des cas contraires ou contradictoires de sorte qu'au moins une des deux perceptions, pourtant évaluées, n'est pas examinée pour elle-même. Une seconde difficulté est qu'elle ne permet pas qu'un cas soit extraordinaire et, dès lors, exige une qualification. Selon la manière dont fonctionne la négation, elle est une chose ou ne l'est pas.

3.2 Faire semblant

Ce modèle propre à la perception s'applique aux contextes d'action. Un modèle pour l'action pourra contenir de même des doutes quant à la réalité de quelque chose : comme je peux croire voir Léon alors qu'il ne s'agissait que d'un porte-manteau, quelqu'un peut, à dessein, me donner l'impression qu'il lit un journal alors qu'il m'épie pour le compte de mon assureur. En vertu de ce parallèle, le contraste apparence – réalité se transfère au domaine de l'action (alors *pretence* – *reality*), transportant avec lui les difficultés que nous avons rencontrées. Nous retrouvons ce même contraste dans la conception de faire semblant qu'Anscombe oppose à Austin.

3.2.1 Le modèle P

Dans le cadre de son programme d'étude des façons que nous avons de « ne pas exactement faire les choses », Austin a proposé un modèle de ce qu'est faire semblant (*pretending*)¹². L'idée est la suivante :

11. Pour le refus d'Austin quant à une utilisation systématique de la notion de contradictoire, cf. MW, p. 67 et T, pp. 128-129.

12. « P » pour « *Pretending* ». Le modèle se base sur P, pp. 260-261.

« To be pretending, in the basic case, I must be trying to make others believe, or to give them the impression, by means of a current personal performance in their presence, that I am (really, only, etc.) *abc*, in order to disguise the fact that I am really *xyz* » (P, p. 267).

L'essentiel est qu'un comportement est censé cacher un fait quelconque, dont peut-être un autre comportement. La cible d'Austin est ces modèles qui se basent exclusivement sur le contraste apparence – réalité, c'est-à-dire ces cas où, si je fais semblant ou donne intentionnellement une impression à quelqu'un, je ne peux être réellement en train de faire cette chose. Selon lui, le contraste n'est pas exhaustif. Austin suggère en effet qu'aucune des implications suivantes ne tient (P, p. 257) :

- Ne pas être réellement $\rightarrow$ Faire semblant
- Faire semblant $\rightarrow$ Ne pas être réellement
- Ne pas faire semblant $\rightarrow$ Faire semblant
- Etre réellement $\rightarrow$ Ne pas faire semblant

Cette explication de faire semblant est élucidée par un modèle composé des éléments suivants (P, pp. 260-261) :

- (1) Le comportement fait semblant (le comportement public).
- (2) La réalité occultée (ce que l'on essaie de cacher).
- (3) Le comportement réel occulté (peut être une partie ou identique à (2)).

L'explication met en valeur la relation entre (1) et (2) (et, par extension, (3)). Les modèles privilégiés par les philosophes insisteront pour leur part sur les relations, qui peuvent être parfois utiles, entre :

- (4) Le pur comportement fait semblant (le comportement public sans sa motivation).
- (5) L'authentique comportement simulé (ce que (4) tente d'imiter).
- (6) L'authenticité simulée (l'état authentique relié à (5)).

Ces divers comportements, de (1) à (6), ne peuvent être distingués simplement à partir du contraste entre réalité et apparence. Ils peuvent être combinés de diverses manières pour former une multiplicité de cas de faire semblant.

3.2.2 Juste un moyen

Le contraste apparence – réalité subit certaines modifications dans le cadre d’une théorie de l’action. Ainsi, il est question de l’usage d’une apparence à une fin donnée. Mais il s’agit d’une simple adaptation du contraste. Anscombe soutient en effet que faire semblant implique que quelque chose ne soit pas le cas : ce qui est fait semblant. Son analyse est la suivante :

« The best general account of pretending would be something like : *the production of a would-be seeming to be what you are not* » (P, p. 283).

L’essentiel est ici de paraître quelque chose que je ne suis pas. Pour faciliter la comparaison avec l’explication d’Austin, faire semblant revient ici à :

(7) Donner l’impression que *abc* alors que NON *abc*.

Le rôle de la négation est ainsi évident : faire semblant consiste à paraître quelque chose que l’on n’est pas. Si je fais semblant, je ne peux faire la chose en question. Il s’agit de la contradictoire : le contraste décisif selon Anscombe est entre une impression que je donne, fausse, et sa contradictoire, bien réelle.

Selon Anscombe, sa définition est capable d’intégrer les remarques d’Austin si on l’entend de cette manière :

« In ‘trying to appear what you are not’ the words ‘what you are not’ are governed by the ‘trying’ : the whole phrase does not mean : ‘concerning something which you in fact are not, trying to appear that thing’, but : ‘trying to bring it about that, without being something, you appear that thing’ » (P, p. 283).

Le verbe « trying » peut porter de deux manières sur le complément d’objet direct de « to appear », produisant soit une lecture objective (essayer de paraître ce que je ne suis effectivement pas) soit une lecture subjective (essayer de paraître ce que je pense ne pas être). Une différence de portée devrait ainsi permettre de rétablir le contraste entre apparence et réalité. Il est possible que, convaincu de l’avoir réussi, je fasse semblant d’avoir raté mon examen, alors que, réellement, je l’ai raté. Ou encore, il se peut que, croyant simplement être votre ami, je fasse semblant d’être votre cousin, alors qu’en réalité, nous sommes bien cousins. En ce sens, faire semblant d’être quelque chose n’implique pas de ne pas l’être. Mais il faut constater que le contraste exhaustif entre apparence et réalité est réhabilité grâce à un cas d’ignorance, une description d’une action sous laquelle elle n’est pas intentionnelle (cf. *infra*). Remarquons à ce propos qu’Austin annonce, en donnant un exemple de cas du type d’Anscombe, qu’il ne traitera pas des difficultés posées par le non intentionnel (P, p. 258, n. 1). Les cas dont il s’occupe sont autres.

Quelle différence pourrait-il y avoir entre « tenter de paraître ce que l'on est pas » et « de ce que l'on est pas, de tenter de le paraître » ? Dans le modèle d'Austin, le but étant de cacher un autre comportement, la différence n'est pas pertinente : qu'on le fasse ou pas, ce que l'on cherche, c'est occulter ce que l'on fait réellement. Et dire « réellement » n'implique pas qu'il y ait quelque chose que je ne fasse pas, une pure apparence (cf. la série d'implication qu'Austin rejette).

Ce qui est fondamental au modèle d'Anscombe est qu'il soit impossible, en toute connaissance de cause, de faire semblant *et* de faire réellement. Faire semblant est un comportement intentionnel et rationnel. D'une part, il n'est pas possible de faire semblant « par inadvertance » (PR, p. 285) ; d'autre part, il doit être possible de poser la question « pourquoi avez-vous fait semblant ? » et que l'agent réponde en donnant un objectif et que cet objectif soit atteignable par le comportement simulé (PR, p. 291). Au vu de cette dernière analyse, nous pouvons nous demander lequel de ces modèles, si compatibles, est le plus primitif. Au premier abord, le modèle d'Anscombe semble le plus général. On l'intègre aisément dans une séquence moyen – fin : pour un comportement simulé X et un objectif Y,

(8) X est un moyen d'obtenir Y.

En appliquant (8) à l'explication de faire semblant (7) :

(9) Donner l'impression que *abc* (alors que NON *abc*) est un moyen d'obtenir Y.

Faire semblant est donc une manière, aux côtés du mensonge, de l'hypocrisie, etc. d'utiliser une apparence à une fin quelconque (PR, pp. 293-294). La difficulté du modèle d'Austin est qu'il attribue à faire semblant une séquence particulière, qu'Anscombe rejette : donner l'impression que *abc* afin d'occulter que réellement *xyz*. Mais le modèle d'Austin peut apparaître, d'un autre point de vue, comme le plus général. En effet, le cas sur lequel se fonde le modèle d'Anscombe est le suivant :

(10) *abc* alors que NON *abc*.

Si nous le comparons à une version légèrement aménagée du modèle d'Austin,

(11) *abc* alors que *xyz*,

xyz étant quelconque, on peut lui substituer NON *abc*. Pour exprimer cela dans les termes du modèle P, le contraste d'Anscombe est un contraste parmi d'autres. En l'occurrence, le contraste correspond à la relation de (4) à (5). Le cas d'Anscombe devient ainsi un cas particulier du modèle d'Austin. Montrons cela.

Anscombe tient à intégrer toute pratique de donner l'impression de quelque chose qui n'est pas le cas dans un schème de calcul rationnel typique du comportement humain (PR, p. 292). Dans ce cadre, nous trouvons deux ordres de justification chez Anscombe pour maintenir le contraste entre apparence et réalité. Ces deux ordres de justification correspondent exactement aux relations entre (4) et (5) et entre (4) et (6).

Premièrement, pour le rapport entre (4) et (5), Anscombe se base sur la comparaison entre un comportement et des faits liés aux comportements humains. (4) est censé ressembler à (5), qui est une manière typique de se comporter pour les êtres humains¹³. Pour que la prestation soit convaincante, (4) doit être suffisamment similaire à (5). Notons que cette relation correspond exactement aux cas analysés par le modèle T : je reconnais tel comportement comme étant suffisamment similaire à un certain comportement standard, avec lequel j'ai une certaine familiarité. Deuxièmement, pour la relation entre (4) et (6), plus nous faisons attention au comportement, plus nous devrions trouver des indices suggérant qu'il y a simulation, c'est-à-dire que (6) fait défaut. Si (4) est suffisamment proche de (5), nous attribuerons (6) à l'agent. Mais (4) ne peut jamais être identique à (5) : la différence entre (4) et (5), c'est bien que les apparences sont trompeuses (« false appearance », PR, p. 290). Pour tout similaire que soit (4) à (5), il reste que, ce qui les sépare, c'est (6). En faisant (4), il ne fait pas réellement (5) car (6) manque. Mais (6) n'est pas autre chose que faire réellement (5). Et si je ne fais pas quelque chose « réellement », je ne le fais pas tout court.

Nous avons remarqué que le modèle P était compatible avec le modèle T. Mais il semble aussi que faire les choses « réellement » demande, comme ici avec (6), que l'agent ait certaines attitudes, sentiments, émotions. Par exemple, pour jouer, il est souvent nécessaire de tenter de gagner ; pour communiquer, il est souvent nécessaire d'avoir confiance en ce que l'autre dit (P, p. 263 ; OM, p. 115). Si l'agent n'a en fait pas ces attitudes, fait-il la chose en question ? Le modèle D pose qu'une manière d'échouer pour une procédure est que, lorsqu'elle exige des participants d'avoir certains sentiments, pensées et intentions, il peut arriver que ces participants ne les aient pas. Et comme nous avons vu, la procédure n'échoue pas entièrement. L'acte est vicié, mais accompli : l'échec n'affecte pas l'acte en tant que tel. Le modèle P est ainsi complémentaire du modèle D. Et le modèle nous montre comment il n'est pas nécessaire que lorsque (6) manque, (5) ne soit pas possible. Il se peut que, en fonction des circonstances, l'absence de (6) nous fasse dire que (5) doit

13. Par extension, l'attribution d'un faire semblant à un animal est possible (PR, p. 291).

être qualifié ; dans ce cas, (4) apparaîtrait comme une qualification de (5). En conclusion, le modèle d'Anscombe est, tout au plus, un cas particulier du modèle d'Austin.

3.2.3 « Really »

Revenons à la question avec laquelle nous avons débuté. Anscombe tente de maintenir ce qu'Austin essaie d'évacuer : un contraste exhaustif entre apparence (faire semblant) et réalité. C'est la méthode de la fermeture syntaxique qu'Anscombe place au centre de son modèle. Si je fais semblant, il y a *nécessairement* quelque chose que je ne fais pas. Le conflit entre les modèles peut ainsi être réexprimé à travers l'explication du mot « réellement » (« really »). D'un côté, il fonctionnerait comme un falsificateur (*falsifier*) : « [...] the point of the expression 'What he is *really* doing' falsifies the appearance he presents by cleaning the windows » (PR, p. 209). Le « réellement » s'applique pour rejeter une description, que ce soit que je sois en train de faire quelque chose, ou que je sois dans un certain état, ou que je sois en train de faire quelque chose d'une certaine manière. L'important est qu'il y ait quelque chose que je ne sois *pas* en train de faire, ou plutôt : *cela*, je ne *le* fais *pas*. Pour faire semblant, quelque chose doit être incompatible avec mon comportement public. Le falsificateur permet ainsi de passer d'un membre à l'autre du contraste apparence — réalité dans le domaine de l'action. L'application du falsificateur signifie que (4) ressemble à (5) mais que (6) manque, en d'autres mots, (5) n'est pas le cas. De l'autre, pour Austin, il s'agit d'un ajusteur (*adjuster-word*)¹⁴ : je ne fais pas exactement, seulement, simplement cette chose. Bien que la fonction repose sur un contraste, « réellement » n'est pas un opérateur qui permet de passer d'une partition d'un champ à son opposé ou contradictoire :

« If we think of words as being shot like arrows at the world, the function of these adjuster-words is to free us from the disability of being able to shoot only straight ahead ; by their use on occasion such words as 'pig' can be, so to speak, brought into connexion with targets lying slightly off the simple, straightforward line on which they are ordinarily aimed » (SS, p. 74).

Nous retrouvons ici une caractéristique de la sémantique *in judicio* : si nous reconnaissons des similitudes justifiant le rapprochement, il est possible d'adapter nos expressions langagières, à l'origine introduites pour certains cas standard, à des situations extraordinaires. « Réellement » ne s'applique donc pas

14. L'analyse du mot « réel » la plus complète se trouve dans SS, chapitre VII.

non plus sans raison spécifique, les cas ordinaires ne demandent pas par eux-mêmes d'être qualifiés de « réels ». Alors qu'Anscombe utilise le falsificateur pour *nier* une description (de l'action ou de la manière dont elle est faite), Austin l'utilise pour la *qualifier*.

3.2.4 Le modèle E

L'étude des excuses permet de proposer des cas paradigmatiques de cette opération de qualification ou de modification des cas standard d'action. D'un point de vue général, la liberté est la dimension d'évaluation du champ de la conduite humaine (PE, p. 180). Mais, fidèle à ses techniques d'approche des positivités par les échecs et les différentes manières de « ne pas exactement faire quelque chose », Austin se base sur toutes les manières non libres dont on a fait quelque chose. Il entend cela comme les raisons pour lesquelles il ne serait pas juste de dire « simplement » que « X a fait A » (*Ibidem*). Cela est le champ d'étude des excuses. Les excuses se situent à l'intérieur d'une constellation d'actes de langage relatifs aux actions et aux personnes qui en sont tenues (plus ou moins) responsables. À partir du constat d'une action attribuable à quelqu'un (« X a fait A »), nous pouvons générer une famille d'actes de langage, reprise dans le modèle suivant¹⁵. La situation consiste en une personne (« X ») à laquelle on attribue une action (« A »). Nous pourrions adopter quatre types de réactions par rapport à ce constat¹⁶. Nous pouvons en effet varier notre jugement en fonction de deux dimensions : d'une part, l'aspect répréhensible de l'acte (« X a fait A ») ; d'autre part, la responsabilité de la personne (« X a fait A »).

Premièrement, si nous fixons la responsabilité de la personne, nous pourrions nous demander dans quelle mesure l'acte est répréhensible : soit il l'est, soit il ne l'est pas. Nous obtenons respectivement (la dimension sur laquelle porte le jugement étant à droite) :

Condamnation : X responsable ; A répréhensible.

Justification : X responsable ; A non répréhensible.

15. « E » pour « Excuse ». Le modèle se base sur PE, pp. 176-177 et 181.

16. Il existe de nombreux autres actes possibles à partir des éléments de ce modèle, nous nous limitons ici à un petit groupe pour mettre en valeur l'acte d'excuse.

Deuxièmement, si nous fixons l'aspect répréhensible de l'acte, nous pourrions nous demander dans quelle mesure la personne est responsable : soit il l'est, soit il ne l'est pas¹⁷. Nous obtenons respectivement :

Aggravation : A répréhensible ; X responsable.

Excuse : A répréhensible ; X non responsable.

Chaque type de jugement usera de qualificatifs spécifiques pour effectuer tel ou tel acte de langage. Ainsi, par l'acte de *condamnation*, X étant responsable de son acte, on jugera de la gravité de l'acte. On qualifiera l'acte A de « mauvais », « malvenu », « déplacé ». Par une *justification*, X étant responsable de son acte, on donnera de bonnes raisons de l'avoir fait. On le dira « juste », « bon », « permis », « raisonnable ». L'*aggravation* pose que l'acte est répréhensible et renforce la culpabilité de l'agent. On renforcera la responsabilité de l'agent grâce à des termes comme « intentionnellement », « exprès », « délibérément », « volontairement ». Par l'acte d'*excuse*, on considère l'acte répréhensible mais atténue la responsabilité de l'agent avec des termes comme « maladroit », « distrait », « irréfléchi », « involontaire »¹⁸.

À ce niveau élémentaire, nous pouvons remarquer quelques effets de symétrie et d'asymétrie. Premièrement, la condamnation et l'aggravation correspondent à une désambiguïsation de l'acte de langage où il est reproché à quelqu'un d'avoir commis quelque chose de répréhensible (*blame*, cf. PE, p. 181) : ils ont les mêmes résultats (X est responsable et A est répréhensible) mais mettent l'accent soit sur la responsabilité (aggravation) soit sur la répréhensibilité (condamnation).

Deuxièmement, l'excuse est le seul acte de langage dans le modèle qui refuse d'attribuer la (pleine) responsabilité de l'acte à l'agent. Par contre, la justification est le seul acte de langage refusant de condamner l'acte. De ce point de vue, le recours à l'un des deux exclut le recours aux trois autres.

Troisièmement, nous pouvons être plus précis sur cette relation d'exclusion. Alors qu'une aggravation est compatible avec une condamnation, les excuses sont des contestations d'aggravations et excluent les condamnations et les justifications ; les justifications, elles, sont des contestations de condamnation et excluent les aggravations et les excuses.

17. Le modèle est fort tranché : tous ces actes de langage sont évidemment toujours soumis à des degrés (PE, p. 177).

18. Nous remarquons alors, d'un point de vue exégétique, la symétrie entre les articles PE et TW : le dernier traite des termes d'aggravation et le premier des excuses.

Ces quatre actes de langage sont autant de manières d'envisager un énoncé attribuant une action à une personne auquel nous pourrions répondre par une évaluation de la responsabilité ou de l'aspect répréhensible de l'acte. La spécificité des excuses est, comme nous venons de le voir, de qualifier la responsabilité de l'agent qu'attribue un tel énoncé. L'excuse mitige cette attribution en posant la question : « peut-on simplement dire qu'il l'a fait, sans autre forme de procès ? » :

« the tenor of so many excuses is that I did it but only *in a way*, not just flatly like that—i.e. the verb needs modifying » (PE, p. 187).

Et nous nous intéressons aux excuses car elles permettent de qualifier les descriptions que donnerons de nos actions. Ainsi :

« It is very evident that the problems of excuses and those of the different descriptions of actions are throughout bound up with each other » (PE, p. 201).

Si les excuses occupent une position privilégiée, c'est que leur étude permet entre autres, à travers les manières qu'elles ont d'affecter des descriptions d'action, de grouper les actions en familles, de détailler les différents « compartiments » qui composent habituellement les actions et de révéler les standards d'évaluation propres à une situation (PE, pp. 184 et 189-195).

Il était question de montrer le rôle des négations et des opposés dans l'exhaustivité d'un contraste dans un champ donné, ici le champ des « perceptions » et le champ de performances simulées. La négation donnait alors la possibilité de passer d'un pôle à son opposé (du véridique au non véridique, du réel à l'apparence). Or cette idée repose sur la fermeture du contraste. Dans les deux cas, il a été montré qu'il n'est pas nécessaire d'accepter cette fermeture, qu'il existe de nombreux cas intermédiaires ou des cas qui ne tolèrent pas l'opposition, qu'il est en conséquence possible de penser en termes de qualification de cas standard. Le modèle des excuses est une première manière de voir comment ce type de qualification procède : il ne s'agit pas de nier l'attribution d'une action : il s'agit, à travers une évaluation de la responsabilité de l'agent, de constater dans quelle mesure nous pourrions ou pas dire qu'il a, de fait, fait telle chose.

Chapitre 4

Circonstances

Qu'est-ce qu'une action ? Comment parle-t-on d'une ou d'une partie de ou de la même action ? Quand dira-t-on qu'il y a plutôt deux actions qu'une seule ? Ce sont là des questions cruciales qui ne sont pas d'ordre métaphysique. Anscombe les évite soigneusement et, en conséquence, se place au centre d'un nœud de difficultés. En manquant d'apporter des réponses à ces questions, ou du moins de nous donner des outils qui permettent d'y répondre lorsqu'elles se posent, nous ne pouvons que mal nous représenter les faits liés au langage de l'action.

Nous examinerons deux phénomènes mis en évidence et traités par Anscombe. Le premier est que l'idée que j'ai de ce que je fais est limitée ; le second est que faisant une chose, je peux être en train d'en faire une quantité d'autres. Lorsqu'elle analyse ces phénomènes, Anscombe ne peut se dégager d'une idée que nous dirons incrémentaliste selon laquelle, au fond, nos actions sont toujours des mouvements physiques, produits dans certaines circonstances. Il est bien évident qu'Anscombe a insisté sur le fait que l'intention ne peut jamais être assimilée à une caractéristique externe de mouvements physiques donnés (leur cause, un accompagnement mental ou un style avec lequel ils sont posés). La difficulté de son approche tient plutôt à ce que les règles de détermination de ce qu'est une action, de ce qui doit intégrer sa description ou pas, sont réductibles à la règle suivante (I, pp. 45-47) : pour une série de descriptions A, B, C, D de la même action, D étant l'intention dans laquelle nous agissons, A, B et C les moyens de réaliser cette fin D, A un mouvement des membres du corps (une action basique ou primitive), la seule action distincte de la part de l'agent est A. Inéluctablement, Anscombe arrive à cette « idée vague et réconfortante à l'arrière-plan que, après tout, en dernière analyse, réaliser une action doit revenir à la produc-

tion de mouvements physiques avec les parties du corps » (PE, p. 178). Et cette idée est une manière privilégiée de réduire la complexité de l'analyse de l'action. On peut comprendre pourquoi Davidson éprouvera de la sympathie pour les idées d'Anscombe, tout en systématisant les aspects extensionnel et intensionnel de l'action dans un cadre sémantique le permettant. S'il est vrai que ce sont ces deux phénomènes qui ont permis à Anscombe de mettre au jour l'effet d'« avalement » des intentions¹, nous montrerons néanmoins comment le traitement d'Anscombe ne donne qu'une vue tronquée de ces deux phénomènes.

Les deux phénomènes que sont, d'un côté, la limitation de ce que nous savons être en train de faire ou avoir fait et, de l'autre, la possibilité, pour une conduite donnée, à une certaine occasion, d'être intégrée à d'autres conduites, renvoient chez Anscombe, dans le premier cas, à une distinction entre ce qui compte comme une même action et ce qui compte comme différentes parties d'action, dans le second cas, entre ce qui compte comme une même action et ce qui tient des circonstances. Ce chapitre portera surtout sur ce que seraient une même action et ces circonstances. Ce sont là nos deux cibles, dont la critique va suggérer deux manières d'intégrer le modèle D. Cette option sera plausible moyennant la dissolution de certaines difficultés liées aux dispositifs d'analyse d'Anscombe.

4.1 La même chose

Anscombe cherche un critère pour distinguer les actions intentionnelles des actions non intentionnelles. À la question « Pourquoi avez-vous fait X ? », le sujet pourra répondre de deux façons : soit en donnant des réponses qui acceptent la question (en donnant des raisons, principalement), soit en refusant l'application de la question. C'est dans le cadre du deuxième type de réponse, montrant que l'action X n'était pas intentionnelle, qu'Anscombe introduit le dispositif qui nous intéresse. On commencera par constater la proximité du point de départ d'Anscombe avec la question d'Austin, « Que voyez-vous ? » :

« All I am here concerned to do is to note the fact : we can simply say 'Look at a man and say what he is doing'—i.e. say what would immediately come to your mind as a report to give someone who

1. Les descriptions A, B, C, D forment une série dont le dernier terme, en l'occurrence D, récapitule les autres, en l'occurrence A, B et C.

could not see him and who wanted to know what was to be seen in that place » (I, p. 8).

Quelle serait notre réaction devant telle scène d'un homme se comportant d'une certaine manière? Anscombe remarque qu'une action peut recevoir différentes descriptions (I, pp. 11-12). Une quantité de choses vraies peuvent être rapportées sur la conduite de cet homme. Mais ce phénomène peut s'entendre de deux manières. La première compréhension est qu'il est possible de savoir que l'on fait une chose sous une description, et pas sous une autre. Anscombe distingue cette compréhension de la suivante : ce que l'on fait, on peut savoir qu'on en fait une partie, mais peut-être pas qu'on fait telle autre partie. On peut savoir qu'on discute opéra mais pas qu'on ennue prodigieusement notre interlocuteur. Il y aurait quelque chose de plus, quelque chose d'autre que je ferais en discutant opéra.

Le phénomène qui intéresse Anscombe est plutôt le premier, c'est-à-dire celui où on sait que l'on discute opéra avec une dame très élégante mais pas que l'on discute opéra avec une cantatrice. Une caractéristique de la première classe de cas est que ces deux choses, sachant l'une mais ne sachant pas l'autre, ne sont pas des descriptions de deux actions ou de deux parties différentes d'une action. Et ce n'est pas parce que ces deux choses sont, en un certain sens, les mêmes, que l'on sait nécessairement qu'on fait ces deux choses. D'où la conclusion d'Anscombe :

« So to say that a man knows he is doing X is to give a description of what he is doing *under which* he knows it » (I, p. 12) ².

4.1.1 Verbe ou complément d'objet

On remarque la proximité avec le pluralisme des manières de dire ce que j'ai vu ou rencontré. Nous sommes dans un contexte où le verbe de perception (« j'ai vu ») ou d'action (« j'ai donné un coup de pied dans ») peut recevoir différents compléments d'objet directs (« une planche en bois », « la porte de Smith », etc.). Or nous avons observé que la généralisation du pluralisme des manières de dire au contexte de l'action n'était peut-être pas sans difficulté. En effet, s'il semble naturel de dire qu'une chose peut être décrite en fonction des différentes caractéristiques qu'elle présente (« cette balle », « mon ballon de foot », « mon cadeau d'anniversaire », etc.), peut-on

2. « Dès lors, dire qu'un homme sait qu'il fait X, c'est donner une description de ce qu'il fait *sous laquelle* il le sait » (traduction de M. Maurice et C. Michon, 2002, p. 48).

étendre ce même phénomène aux actions elles-mêmes, au-delà de l'objet du verbe ? Pour reprendre les exemples du chapitre 1 :

- (1) J'ai donné un violent coup de crosse sur le palet.
- (2) J'ai poussé le palet au fond de la cage.
- (3) J'ai marqué le but de la victoire.
- (4) J'ai fait remporter le Championnat à mon équipe.

Sont-elles des descriptions de la même chose ? Si nous répondons positivement, nous devons nous assurer que le schème d'identification fonctionne³. Asserter qu'il s'agit de la même chose qui a été faite donnerait le résultat suivant : (1) *est* (2), (2) *est* (3), (3) *est* (4). Par transitivité, (1) *est* (4) : donner un coup de palet, c'est faire remporter le Championnat à mon équipe ? Suivant Anscombe, ne devrait-on pas distinguer le cas du pluralisme des manières de décrire ce que je fais de celui où ce que je fais peut être divisé en deux parties dont l'une m'est inconnue ? En comparant (2) et (3), je pourrais considérer que quelque chose de plus est nécessaire à (2) pour correspondre à (3) ; et supposant que je n'ai pas suivi le score, je pourrais accepter (2) et refuser (3). Dans quelle mesure pouvons-nous dire qu'il s'agit de la même action ? Ne doit-on pas les considérer comme des parties d'un tout, (4) ?

Considérons l'exemple suivant :

- (5) J'ai arraché un cri d'effroi aux fans de l'équipe adverse.

Selon la distinction d'Anscombe, cela compterait comme quelque chose d'autre, quelque chose de plus que j'aurais accompli en faisant (3), une de ses conséquences, par exemple. Ou encore :

- (6) Ma crosse a heurté le tibia de mon coéquipier.

Et je peux ignorer (6) tout en sachant (1). Mais ces descriptions semblent décrire des parties d'action différentes. Il s'agirait alors d'un accident ou d'un incident. En quoi se différencient-elles du cas d'Anscombe ? En effet, en quoi nous pourrions aussi dire :

- (7) En donnant un violent coup de crosse sur le palet, ma crosse a heurté le tibia de mon coéquipier.

(7) serait une manière d'exprimer que (6) est une partie de (1). Il faudrait aussi ajouter le cas où j'ignore une partie (6) d'une action (1) que je connaissais pourtant.

Nous observons ainsi facilement diverses descriptions pour différentes partitions d'action. Or Anscombe insiste sur le fait que, pour avoir une instance

3. Cf. la section 1.1.1.

du phénomène de connaissance sous description, il ne peut s'agir de rien de plus, ou d'autre, que de faire l'action sur laquelle porte la première description. Pouvons-nous utiliser le schème d'identification pour les descriptions d'action ? Son utilisation semble diverger. Une généralisation du pluralisme des manières de décrire *une chose* au pluralisme des manières de décrire *une chose faite* nécessite une justification car le schéma ne semble plus s'appliquer aisément.

Anscombe élimine la possibilité que la différence de description réside dans la description de différentes parties de l'action, ces parties étant décrites au moyen de verbes d'action distincts (« scier », « faire du bruit »). Fort de cette délimitation, nous pouvons dire que le cas central de pluralisme des manières de décrire l'action consiste, pour un même mouvement physique, à recevoir différentes descriptions, sans considération pour les antécédents ou effets du mouvement physique. Ce qui apparaît alors est qu'Anscombe base le pluralisme des manières de décrire une action sur une différence de description de l'*objet* de l'action. La différence entre les descriptions est constituée par le remplacement du complément d'objet direct du verbe, et non du verbe d'action lui-même. Elle choisit l'exemple de l'agent qui sait qu'il a scié une planche mais pas qu'il a scié la planche de Smith. Mais à strictement parler ce n'est pas ce qu'il fait qui est décrit différemment (dans les deux descriptions, il a scié quelque chose), mais bien ce qu'il a scié (une planche, la planche de Smith). Pourtant, Anscombe utilise l'expression « il fait X », indiquant que le remplacement devrait concerner l'entièreté de la description et non simplement le complément d'objet direct. C'est ainsi qu'elle étend le pluralisme de la description d'une chose à la description de l'action elle-même⁴.

Le cas d'Anscombe ne tient donc pas à la possibilité de donner un nouveau nom à l'action mais à celle de changer un des composants de la description, tout en gardant le verbe d'action. Pourquoi ? Anscombe tente de garantir qu'il s'agisse exactement de la même action, et une manière de garantir qu'il s'agisse de la même chose faite est de maintenir le verbe.

En faisant la distinction, on perçoit que la conclusion à laquelle elle pourrait arriver a moins de poids. L'énoncé (8), conséquence de la conclusion, devrait ainsi être traduit en (9) :

4. Suivant l'option d'Anscombe, les exemples suivants devraient relever du même phénomène, étant donné l'identité du moment et du lieu : « scier maintenant », « scier après 22 heures », « scier après les heures de travail », « scier quand cela lui plaît » ; ou encore : « scier au jardin », « scier à son domicile », « scier là », « scier où cela lui plaît ».

- (8) Si une action de faire X consiste en certains faits et gestes, le simple fait d'accomplir ces faits et gestes de manière consciente n'implique pas que l'agent sache qu'il fait X.
- (9) Être conscient de manipuler un objet identifié n'implique pas que nous connaissions n'importe quelle autre manière de l'identifier.

Ainsi Anscombe passe sans justification du cas de l'objet diversement identifié au cas de l'action diversement identifiée. Mais ce n'est pas uniquement une généralisation injustifiée qui pose problème. Il y a aussi que ce qui constitue le contraste essentiel entre les différentes manières de décrire l'action est *exactement* le contraste entre les différentes manières de décrire l'objet, autrement dit, les procédures de description de l'action sont calquées sur les procédures de description de l'objet.

Pourtant, d'autre part, Anscombe semble soutenir le contraire : une modification du schème d'identification propre aux objets serait nécessaire pour l'identification de l'action. Ce premier schème (*A est B*) ne s'appliquerait en fait jamais pour les actions (I, p. 45). Aborder la différence entre description d'une action et description d'un objet à partir de la forme de la description nous amènerait ainsi à des conclusions opposées à celles auxquelles nous arriverions du point de vue du schème. La forme de la description est construite sur une similarité descriptive entre action et objet que récuse le schème d'identification. Où se trouve le problème ?

4.1.2 Savoir sous une description

Reprenons la question à la conclusion d'Anscombe, ce par quoi nous avons débuté ce chapitre. Comment est-on passé de l'idée que ce que je fais peut recevoir différentes descriptions à l'idée que je sais ce que je fais sous une description ? Il y a d'un côté l'idée qu'une action peut recevoir une description ; de l'autre qu'il en existe plusieurs. On y ajoute l'idée qu'on peut donner une description que l'agent ignorait mais qui pourrait encore correspondre à son action. De cela, Anscombe passe à l'idée qu'un agent ne connaît son action que sous une description. Anscombe met ainsi en valeur la dimension épistémique du pluralisme : il existe des descriptions correctes de ce que l'on fait que nous ne connaissons pas. Ces descriptions peuvent nous surprendre, nous apprendre des choses, nous faire prendre conscience de certains faits. De plus, nous pouvons déjà remarquer qu'il y a une idée de reconnaissance qui est impliquée : l'homme ne reconnaîtrait ce qu'il a fait que présenté d'une certaine manière, n'importe quel rapport ne conviendrait pas.

Cependant, elle a en tête un type de situation très particulier. Examinons tour à tour les expressions suivantes, (10) étant le phénomène qui intéresse Anscombe et (11) la conclusion à laquelle elle arrive, conclusion qui introduit le dispositif « connaître ce que l'on fait sous une description » :

- (10) Un homme peut savoir qu'il fait une chose sous une description, et pas sous une autre.
- (11) Dire qu'un homme sait qu'il fait X, c'est donner une description de ce qu'il fait sous laquelle il le sait.

Entre l'idée qu'un observateur peut corriger la description correcte de l'action d'un homme et (10), un pas important est franchi : ce que j'ai fait, je le connais *sous une description*. Distinguons différentes idées pouvant être associées à l'expression « savoir qu'il fait une chose sous une description ». Trois compréhensions sont liées à la portée de l'opérateur « sous une description ». Une schématisation aidera à les distinguer.

Soit x une chose faite ou à faire, soit F la propriété de faire consciemment, soit $D(x)$, $D'(x)$ et $D''(x)$ des descriptions de ce que je fais non identiques, soit K la connaissance, nous pouvons former les expressions $K(D(F(x)))$ et $K(F(D(x)))$ ainsi que toute expression où D est remplacé soit par D' soit par D'' .

La première compréhension de (10) porte sur la distinction entre la connaissance d'une description de ce que je fais et la connaissance de ce que je fais sous une description, ou entre le fait que je sais que ce que je fais peut recevoir telle description et le fait que j'ai fait une chose sous telle description, c'est-à-dire entre $K(D(F(x)))$ et $K(F(D(x)))$. Ce qu'il faut ici observer, c'est le jeu d'intervention des opérateurs D et F . Nous pouvons construire les cas suivants :

Transparence.	$K(F(D(x))) \rightarrow K(D(F(x)))$
Opacité.	$\text{NON} \left(K(D(F(x))) \rightarrow K(F(D(x))) \right)$
Cas d'Anscombe.	$K(F(D(x))) \text{ ET } K(D'(F(x)))$

Nous pouvons ainsi distinguer les cas suivants qui jouent sur l'ajustement du point de vue de l'agent et du point de vue de l'observateur :

Cas standard.	$K(D(F(x))) \text{ ET } K(F(D(x)))$
Alternative.	$K(D(F(x))) \text{ ET } K(D'(F(x)))$
Alternative.	$K(F(D(x))) \text{ ET } K(D'(F(x))) \text{ ET } K(D''(F(x)))$
« Qua ».	$K(D(F(x))) \text{ ET } K(D'(F(x))) \text{ ET } K(F(D'(x)))$

On constate, par exemple, qu'il est erroné d'interpréter le cas d'Anscombe sur le modèle du « qua », comme elle le fait pourtant (1958, p. 259). Ce dernier implique des descriptions formant une alternative ainsi qu'un choix : ce que j'ai fait peut être décrit de deux manières compatibles mais j'ai fait cette chose sous l'une des deux descriptions. Remarquons aussi que le cas d'Anscombe, rendu de cette manière, montre bien qu'il est nécessaire que la description D' ait une valeur contraignante par rapport à D . Mais elle ne précise pas les conséquences de la connaissance de la description D' : la description D est-elle contredite ou modifiée ? Les deux descriptions sont-elles incompatibles ? Le cas d'Anscombe ne présente pas D et D' comme de simples options. Il semble que ce cas implique une procédure de correction, alors que le « qua » implique plutôt la compatibilité de deux descriptions (une alternative). Mais, sur ce point, Anscombe ne nous dit rien. Il existe une quantité de descriptions que j'ignore ; or le cas d'Anscombe semble recouvrir des situations où il y a des conséquences à la connaissance d'une nouvelle description, exigeant une correction de description, du type : la première description serait annulée ou invalidée ou qualifiée par la seconde.

La seconde compréhension de (10) se focalise sur la position de l'opérateur de connaissance K . (10) peut en effet s'entendre comme une thèse épistémique : nous connaissons ce que nous faisons à l'aide de descriptions ; ou, ce que nous savons, ce sont des descriptions. C'est bien ce qu'indique la position, toujours extérieure, de l'opérateur K . Dans un cas, la connaissance est « contemplative » (I, p. 57) : je connais une description de mon action de la même façon qu'un observateur, $K(D(F(x)))$. Dans l'autre cas, la connaissance est « pratique » : je connais ce que je fais sous une description, $K(F(D(x)))$. Sur ce point précis, nous pouvons formuler notre proposition, que nous ne développerons pas dans ce chapitre, de la façon suivante : placer la connaissance de ce que je fais dans la portée de la description, $D(K(F(x)))$. Ce que nous connaissons, c'est ce que nous faisons, et je peux décrire cette connaissance.

La troisième compréhension de (10) concerne l'opérateur de description D . Que signifie l'application de D à x ou à $F(x)$? Nous pouvons interpréter (10) comme une thèse linguistique. D'une part, D équivaldrait à appeler ce que j'ai fait par un certain nom : ce que j'ai fait, je sais que cela s'appelle « faire A » ; j'apprends un nom pour ce que je suis en train de faire (« Cela s'appelle un 'salto' ») ou qu'il existe un synonyme. D'autre part, D équivaldrait à une description rendue vraie par ce que j'ai fait ou à rendre vraie par ce que je vais faire : d'humeur descriptive, je fais quelque chose que je décris comme « A » ; j'ai, à proprement parler, la description, les mots, en tête ; ou encore j'ai fait

quelque chose et je me pose la question « comment décrire cela ? ». « A ». Néanmoins, Anscombe rejette ces interprétations linguistiques de (10) (I, pp. 11 et 4-5). La seconde interprétation de la thèse linguistique sera néanmoins une façon d'introduire l'idée des directions d'ajustement pour Anscombe (I, pp. 56-57)⁵.

Ces trois compréhensions ont leurs difficultés propres, mais, *in fine*, la thèse d'Anscombe est suspecte : il est possible de savoir que l'on fait une chose sous une description et de ne pas savoir que l'on fait la même chose sous une autre description. Mais quelle même chose ? Qu'est-ce que la description D décrit ? La schématisation nous dit : une chose à faire. L'expression « une chose » est déterminée, il s'agit d'un terme qui maintient fixe *ce* qui est fait, c'est-à-dire *x*. L'expression « sous une description » signifie que *x* peut être dit D, par exemple. Dès lors, nous avons deux possibilités : on identifie une chose faite hors description pour pouvoir dire qu'elle est décrite d'une certaine manière ou *x* représente une description primitive, minimale. Mais que serait cette action hors description ? Et si *x* est une sorte de description primitive, quelle est la différence avec les autres descriptions ?

L'utilité de ces deux stratégies tient à ce qu'elles déterminent un noyau et une borne⁶. Si nous posons la question « qu'est-ce que ce *x* ? » mais que nous ne posons pas de borne ou de noyau, nous obtenons une régression indéfinie : si nous voulons dire ce qu'est *x* dans $D(x)$, *x* devra être décrit par $D'(y)$, ce *y* devant lui-même être décrit par $D''(z)$... Dans le cas présent, retenons que la manière d'arrêter la régression est de considérer *x* soit comme une entité hors description (le noyau de l'action) soit comme une description primitive (la borne).

La conclusion (11) souffre de problèmes similaires. Nous distinguons encore trois manières de comprendre cet énoncé. Premièrement, nous retrouvons la thèse épistémique : si un homme sait ce qu'il fait, alors il le sait sous une description. Et cela semble plutôt lié à l'emploi du mot « savoir » en général qu'aux contextes d'action, ou même qu'au mot « savoir » en contexte d'action.

Deuxièmement, (11) peut s'entendre comme une règle : si on dit de quelqu'un qu'il sait quelque chose, on ne pourra le dire en disant quelque chose

5. Cf. *infra*, section 5.3.3.

6. Dans notre schématisation, alors que nous pourrions imaginer que l'expression s'étende indéfiniment du côté gauche (nos règles devraient d'abord permettre d'ajouter un nombre indéfini de « K' », « D' » et « F' »), *x* est une borne à la possibilité d'étendre l'expression vers la droite.

qu'il ne sait pas, en l'occurrence, ce qu'il fait ; mais aussi : si vous rapportez ce que quelqu'un sait, utilisez des mots avec lesquels il devrait être d'accord. Si on n'est pas enclin à croire en l'existence d'une règle du type « qui fait sait », (11) semble triviale : en disant que quelqu'un sait quelque chose, on ne pourra pas donner une description de quelque chose qu'il ignore. Mais remarquons que cela n'implique pas qu'il s'agisse d'une connaissance pratique, X dans (11) pouvant être remplacé tant par $F(D(x))$ que par $D(F(x))$. Ce cas se reproduit à de nombreuses reprises : il y aura toujours la possibilité qu'il sache ce qu'il fait sous une description sans que ce soit au sens d'une connaissance pratique. En effet, il n'y avait peut-être pas pensé en ces termes ou, à la réflexion, il savait qu'il faisait cela mais ne s'en rendait pas tout à fait compte à ce moment⁷.

La troisième compréhension de (11) repose sur la même possibilité mais analyse la phrase comme une définition :

- (12) Dire d'un homme qu'il sait qu'il fait X = donner une description de ce qu'il fait sous laquelle il le sait.

Ce que (12) impose comme condition, c'est de donner une description sous laquelle il sache *ce* qu'il fait. Le « ce » et le « le » sont liés : *ce* qu'il fait, il *le* sait ; il sait qu'il fait *cela*. Mais il n'est pas nécessaire que la description décrive une connaissance pratique, $K(F(D(x)))$. Il suffira de donner une description de ce qu'il fait où il sait ce qu'il fait, par exemple, lorsqu'il discute opéra avec une dame élégante et le sait, mais ignore, par exemple, qu'elle est née à Paris : il discute donc opéra avec une Parisienne, il sait ce qu'il fait, et pourtant la description ne décrit pas, selon les critères d'Anscombe, ce qu'il sait. La difficulté dans ce cas provient du fait qu'il est possible de parler de « ce qu'il sait qu'il fait » ou « il sait ce qu'il fait » sans que cela empêche de donner une description indiquant qu'il était bien conscient de ses actes sans nécessairement décrire ce qu'il sait. Autrement dit, il est toujours possible de respecter la définition en donnant des descriptions de la forme $D(K(F(x)))$, alors qu'Anscombe voudrait qu'elle soit de la forme $K(F(D(x)))$.

Selon les compréhensions, à chaque fois que nous tentons de définir ce « ce », nous arrivons à deux conceptions. Nous pensons qu'Anscombe oscille entre une chose faite conçue comme une entité hors description ou comme une description primitive. De toute façon, comme nous le verrons, la seule chose faite, d'une certaine manière, c'est ce x , qui n'est autre que les mouvements physiques.

7. Pour des cas similaires, voir OM, p. 95.

4.1.3 Une chose de faite

Anscombe veut maintenir deux idées. D'un côté, deux descriptions contenant un même verbe d'action mais distinguées par les objets de l'action sont des descriptions de différentes actions. De l'autre, elles ne sont pas des actions différentes au sens où une comparaison montrerait qu'aucune ne consiste à faire quelque chose d'autre ou en plus que l'autre. Elles coïncident car elles sont constituées par les mêmes faits et gestes, les mêmes mouvements physiques. Comment peuvent-elles être néanmoins distinctes ? Est-ce possible qu'une personne se trouve dans la situation où, pour une action pouvant être décrite de deux manières, avec deux verbes différents, il en ignore une des deux ? En quoi consisterait une telle situation ? En quel sens ne sont-elles pas les mêmes actions ? Le nœud du problème, c'est que l'action est en fait la même (scier) si nous gardons les mêmes mouvements physiques (uniquement). Qu'est-ce que cela pourrait-il être d'autre que scier ? Bouger le bras d'avant en arrière avec une scie en main entrant en contact avec une planche ? Cela donnerait une autre description basée sur les mêmes mouvements. Seul hic : comment l'agent pourrait-il ignorer (au sens visé par Anscombe) une telle autre description ?

Du point de vue formel, c'est indéniable, les mots diffèrent, donc, strictement parlant, les descriptions comme formes linguistiques ne sont pas identiques. Du point de vue de ce que l'agent sait, l'identification de l'objet du verbe d'action diffère : une description mentionne quelque chose qu'il sait sur l'objet, l'autre mentionne quelque chose qu'il ne sait pas. Du point de vue des mouvements physiques, les actions ne diffèrent pas : ce sont les mêmes mouvements apposés au même objet. Et la différence, comme Anscombe tient à le remarquer, n'est pas qu'un mouvement est accompagné par quelque chose qui est décrit par une seule des deux descriptions. La référence de la description est fixe (ce que l'on fait, sans plus), mais les descriptions (ce que l'on sait) varient ; pour une même chose, il y a différentes manières de la connaître. Mais, si nous pouvons constater le phénomène pour une chose, nous ne sommes pas encore arrivés à l'idée qu'une même chose faite (les mouvements physiques) peut avoir deux descriptions dont j'aie une connaissance pratique de l'une mais pas de l'autre. Le phénomène du pluralisme des manières de décrire une *chose* et celui du pluralisme des manières de décrire une *chose faite* ne semblent pas suivre les mêmes règles.

4.2 Les circonstances

Le cadre sémantique d'Anscombe est fondé sur une situation particulière : les cas où « je suis *en train de* faire quelque chose ». De ce point de vue, on considère un mouvement physique et se pose la question : « qu'est-il en train de faire ? ». Le « en train de » permet d'intégrer non pas uniquement des descriptions immédiates de ce que la personne fait, mais aussi « *l'une* de ses intentions, à savoir l'intention de faire cette chose » (I, pp. 8-9). Et, une fois qu'il est possible de parler de ce que nous le voyons faire en termes d'intentions, les descriptions peuvent rapporter des projets plus larges. C'est le second phénomène dont nous devons traiter. Et on remarque qu'il commence, chez Anscombe, par fixer un mouvement physique.

Pour expliquer ce phénomène, Anscombe se place dans une position singulière. Pour une série de descriptions A, B, C, D, d'une action dont nous pouvons dire que l'homme est en train de la réaliser, elle fera les deux observations suivantes (I, p. 45). D'un côté, ce n'est pas la même chose qui rendra vraies les différentes descriptions, A et B par exemple. C'est pourquoi le schème *est* ne s'appliquait pas (cf. *supra*). Néanmoins, de l'autre, conformément à ce que nous avons déjà vu, nous ne trouverons pas d'autres actions que celle de faire A, la plus primitive. Il n'y aura pas d'autre action à considérer que A. Mais en quoi consiste alors la différence entre A, B, C et D ? Elle conclut que ce qui varie d'une description à l'autre, ce sont les circonstances (*Ibidem*). La description B ne diffère de A qu'en vertu des circonstances : elle en contient plus. En formant une série appropriée de l'action la plus primitive à celle qui inclura le plus de circonstances, le schème d'identification *est* deviendra pour l'exemple ci-dessus : (1) *est dans ces circonstances* (2), (2) *est dans ces circonstances* (3), (3) *est dans ces circonstances* (4). Pour passer d'une description à la suivante, il suffit de rajouter des circonstances. Et pour atteindre toute description dans la série, il suffit de prendre A, l'action primitive, et d'y ajouter des circonstances. Ainsi, pour une action primitive, en faisant varier les circonstances, on obtiendra différentes descriptions. Anscombe pense que la sémantique des actions est incrémentale : prenez un mouvement physique simple des parties du corps et, si nécessaire, ajoutez des circonstances (« l'histoire de l'incident », selon la formule de Wittgenstein), et cela donnera une nouvelle description et donc une nouvelle action.

Le cadre sémantique d'Anscombe veut tenir ensemble la nécessaire référence aux circonstances, à l'histoire de l'événement, et à l'événement comme identifiable physique, les mouvements observés. Ce qui est critiquable et va de pair avec cette idée que la seule action distincte soit le mouvement physique,

c'est la notion de « circonstances », laquelle recouvre tout ce qui est censé constituer la description en ce qu'elle est, au-delà de sa référence au mouvement physique. Si tout ce dont nous disposons est cette action primitive, comment atteindre les autres descriptions ? Quelle opération les circonstances appliquent-elles à l'action primitive⁸ ?

4.2.1 Les deux schèmes

Les deux schèmes d'identification se fondent sur des cas particuliers. Premièrement, le schème *est* part du contraste d'identification d'objet, fonction des différentes manières de l'identifier. Le contraste est entre une chose que je connais sous telle description « une planche » et cette même chose dont je ne connaissais pas une autre description : « la planche de Smith ». Ces descriptions sont-elles équivalentes ? Il s'agit de la même chose. La différence du point de vue de ce que je sais ne peut donc provenir que des circonstances : il se fait que cette planche est celle de Smith, quelque chose que je peux bien ignorer. Les différentes descriptions de l'objet direct du verbe demandent aussi des circonstances différentes, fonctions de ce que je sais, de ce qui est repérable, de l'intérêt de la personne à qui il parle, etc. Le choix du rapport de ce que j'ai vu, chose ou chose faite, se fait aussi en fonction de ces facteurs circonstanciels. De ce point de vue, l'opération qui consacre le contraste est souvent une instanciation : ce n'était pas n'importe quelle planche, c'était celle de Smith. Le contraste implique une différence de connaissance situationnelle ainsi qu'une valeur liée à l'information qui m'est donnée dans l'instanciation : il faudra qu'il ait une raison de dire « Je ne le savais pas » ou, du moins, une raison pour que l'on me fasse remarquer ce qu'il faisait.

Autrement, cela reviendrait à dire qu'il existe quantité de choses que je ne connais pas de mon action lorsque je la réalise. Cela amènerait à poser une équivalence entre ce cas crucial et les cas d'ignorance linguistique ou tous les autres cas où j'ignore quoi que ce soit qui puisse être dit de mon action, par exemple, le nom des muscles que j'ai bougés, la quantité d'énergie utilisée, la masse d'air déplacée par ces mouvements, leur ressemblance avec telle prise de judo, etc., chose qu'Anscombe a explicitement refusée (I, pp. 37-38). Dans le cas de l'instanciation, il y aura des conséquences : lorsque mon pied est posé sur le tuyau d'arrosoir, je ne savais pas que c'était moi mais j'aurais pourtant dû ou pu faire attention.

8. Nous examinons les relations et opérations entre descriptions au chapitre suivant.

Nous pouvons maintenant remarquer que ce cas d'ignorance est trop lâchement défini. De quoi s'agit-il ? D'une erreur, d'une méprise, d'une inadvertance ? La description d'une action peut impliquer des descriptions d'autres épisodes qui font que l'action méritera telle description plutôt que telle autre. C'est ainsi que, bien souvent, la description d'une action demande que l'on considère les actions récentes de l'agent pour pouvoir lui donner tel nom⁹. C'est pourtant ce qu'Anscombe refuse (I, p. 45). Le modèle D s'applique ici (cf. *infra*). La question de la configuration de la situation est importante : même si le mouvement physique est central, particulièrement important ou indispensable, il n'y a pas de raison d'essayer d'en faire l'unique événement à qualifier. Il est possible de demander que d'autres actions aient été réalisées pour que nous soyons dans un cas qui mérite d'être désigné de cette manière. Le modèle D permet de montrer que le schème *est* est réducteur : une action n'est pas juste un mouvement physique et des circonstances, ces dernières ne sont pas juste un complément extérieur au mouvement.

Deuxièmement, le schème *est dans ces circonstances* repose sur une prolepse, c'est-à-dire sur l'anticipation de la réussite de l'action. Affirmer que « faire A, dans ces circonstances, c'est faire B » implique que, en plus de A, certaines choses sont le cas. Pour reprendre un exemple précédent : bouger le bras de haut en bas dans ces circonstances, c'est actionner la pompe ; mais cela n'est vrai que si la pompe est effectivement actionnée, or il est possible que, bougeant le bras de haut en bas, je donne l'impression de pomper alors que le bras de la pompe est cassé, qu'il n'est pas relié au reste de la pompe, etc. Ce schème présente donc une description d'une action comme étant constituée par une autre description complétée par des circonstances. Le cas de « en train de » est de ce type : plus le terme de l'action semble éloigné, moins nous serons enclins à utiliser l'expression (I, pp. 40-41). Alors que le premier schème d'identification mettait particulièrement en valeur les cas d'instanciation, ce second schème pointe surtout les cas où les circonstances ne seront pas suffisantes pour permettre l'application de la description qui suit dans la série : l'intention n'est pas proprement exécutée ou satisfaite et l'action ne mérite pas cette description. Alors que les descriptions primitives sont facilement satisfaites et que nous faisons effectivement ce que nous pensons faire, plus les circonstances s'élargissent moins il est acquis que nous puissions être jugé en train de faire ladite chose.

9. Il peut même y avoir des cas de rétroaction : si je dis « je vous le donne » mais ne vous le donne jamais, ce n'était pas un don (HTTW, p. 9). Les actions subséquentes sont aussi à considérer.

Le modèle D s'applique encore une fois ici. Si l'on choisit de dire que les circonstances font la différence entre deux descriptions, il n'est pas possible d'affirmer que ce soit cette action minimale qu'elles qualifient toujours. En effet, si une procédure n'est pas proprement appliquée mais qu'elle est parfaitement suivie dans ses conséquences, nous pourrions appliquer la dernière description dans la série mais refuser une description précédente. S'agissait-il d'une action, de deux parties de la même action, de deux actions ? Cette question est résolue par Anscombe en parlant du seul événement qui soit distinct, l'action primitive. Or cette décision mène à mal représenter la situation de départ, il n'y a pas juste (ou pas nécessairement juste) un mouvement du corps. Cette décision mène aussi à mal représenter toutes ces choses qui sont nécessaires à la description d'une action, il n'y a pas juste des « circonstances ». C'est dans la mesure où les circonstances ont ce rôle massif, de « tout ou rien », constituant une chose en telle autre, qu'il ne peut rester qu'une action minimale si nous écrivons petit à petit les circonstances. Si nous détaillons les différentes choses qui peuvent intervenir dans la description d'une action (actions préalables, conséquences, attitudes, etc.), nous pouvons constater que ces circonstances extérieures jouent un rôle toujours important mais partiel.

Nous avons débuté par deux phénomènes, l'idée limitée que j'ai de ce que je fais et la possibilité d'être en train de faire différentes choses. Nous avons montré comment l'explication d'Anscombe reposait sur la dissociation entre un mouvement physique et des circonstances le qualifiant. Nous avons exprimé certains doutes quant à une telle stratégie, tant dans la manière d'y arriver que dans les conséquences qu'elle génère. L'option que constitue le modèle D apparaît alors intéressante : Anscombe, en réduisant l'action à un mouvement physique, représente de manière peu satisfaisante le rôle des circonstances. Par contre, le modèle D montre comment les deux notions, action et circonstances, ne peuvent présenter une telle dissymétrie. La question des effets et conséquences, en tant qu'autre partie de l'action, a été laissée de côté. La même problématique resurgit lorsque l'on s'interroge sur leur rapport à l'action.

Chapitre 5

Conséquences

Anscombe part d'un phénomène de limitation de l'intention : il existe des choses que j'ignore sur ma propre action. Une intention peut également être limitée au sens où elle ne s'étend pas indéfiniment : ce qui suit de mon action ne fait pas nécessairement partie de mon intention. Le pluralisme des descriptions de l'action joue aussi à ce niveau : il est notoire qu'il est possible de décrire une action en mentionnant une ou plusieurs de ses conséquences. Cette dernière formulation recouvre pourtant divers phénomènes non équivalents. Il s'agit dans un premier temps de les distinguer. Dans un second temps, nous montrerons quelques opérations sur les descriptions d'une action à partir de ses conséquences. Enfin, nous exposons le modèle E^* , une explicitation du registre des excuses du modèle E . Ce modèle revient sur l'idée de configuration ou de structuration d'une situation, idée incompatible avec tout modèle considérant qu'une action revient, au fond, à un mouvement physique.

5.1 Deux sortes de conséquences

L'opération qui consiste à décrire une action à partir d'une de ses conséquences a souvent été appelée « effet accordéon ». Pourtant cette formulation ne permet pas de distinguer un phénomène particulier, il en condense divers ayant leurs caractéristiques propres. Une première manière de les distinguer serait de diviser les phénomènes en vertu de leur aspect causal ou de leur aspect intentionnel. Ne voulant pas ici nous engager dans une conception disjonctive des relations entre raison et cause, nous parlerons d'un côté des conséquences naturelles de l'acte et de l'autre de l'intention dans laquelle il a

été posé. Les conséquences naturelles pourront être tant intentionnelles que non intentionnelles.

5.1.1 Conséquences naturelles

L'effet accordéon a d'abord été discuté chez Feinberg. En voici une première formulation (1970, pp. 134)¹ :

- (1) X did A and thereby caused B in Y ; X B-ed Y.

Le principe consiste à passer d'une attribution d'une action A à l'agent X et d'une affirmation d'une conséquence B que cette action a produit chez un patient Y à une attribution de cette conséquence B sur Y à l'agent X. Feinberg insiste sur le fait que cette deuxième attribution nécessite qu'un verbe causal existe pour permettre à l'agent X d'être l'auteur de l'effet nommé par le verbe sur le patient Y. Selon ce principe, étant donné un verbe causal garantissant la transitivité, il existe une équivalence entre une responsabilité causale et une agentivité causale : si ce que je fais a causé A, j'ai fait A.

Bratman et, implicitement, Davidson pensent que la relativisation au langage découle d'une option négligeable de Feinberg (BRATMAN, 2006, pp. 10 et 16). Ce dernier refuse que le principe s'applique si aucun verbe causal ne permet l'attribution d'agentivité causale. Nous ne pourrions que substituer à l'attribution de responsabilité causale qu'une forme générale du type « X a causé B en Y ». Est-ce négligeable ? Cela pourrait être un fait de langage important. L'anglais dispose de verbes tels que « surprise » qui permettent le fonctionnement du principe ; en opérant la substitution à partir de ce verbe, nous obtenons :

- (2) X did A and thereby caused surprise in Y ; X surprised Y.

Or, d'autres verbes causaux ne la permettent guère : en opérant le remplacement à partir du verbe « laugh », nous obtenons la formule incorrecte :

- (3) X did A and thereby caused laugh in Y ; X laughed Y.

Tout ce qu'il est permis de faire est de remplacer « X caused laugh in Y ». Le principe ne permet donc dans ce cas qu'une attribution d'agentivité humaine (la cause a une origine humaine).

Or les verbes « surprise » et « laugh » appartiennent à des groupes hétérogènes. Nous pouvons considérer que les verbes attribuant des émotions et

1. Pour plus de clarté, nous utiliserons les expressions anglaises pour formuler et distinguer les différents principes.

des attitudes mentales permettront le fonctionnement du principe. Parmi ces verbes, nous trouvons, par exemple : surprise, startle, frighten, confuse, anger, bother, excite, annoy, irritate, persuade, convince, alarm, worry, vex. Les verbes qui ne permettront pas le fonctionnement du principe se rapportent plutôt à un comportement physique, notamment comme les réflexes : laugh, sneeze, breathe, wink, snore, pant, snort, smile, drone, weep, scream, etc. Une différence entre ces deux classes est que la première est constituée par des verbes transitifs, la seconde non. Feinberg souscrit bien à une transitivité causale en fonction d'une transitivité du verbe (1970, p. 184). Mais nous remarquons que la première classe de verbe contiendra des états et attitudes que l'agent peut provoquer chez moi (et donc des états que je peux aussi provoquer moi-même chez moi). La seconde classe renverra à des comportements qu'il peut provoquer chez moi (et donc des comportements que je peux provoquer moi-même chez moi).

Si Feinberg n'a pas relevé cette distinction, c'est probablement en raison de l'ambiguïté propre à l'usage du substantif dans la première partie de l'équivalence : *causa le rire/la surprise*. Une forme passive (to be) révèle la dissymétrie : « *caused Y to be laughing* », « *caused Y to be surprised* ». La langue marque une limite de ce qui peut être attribué à un agent : les réflexes d'autrui ne sont pas quelque chose que l'agent fait, mais bien autrui. À cette classe, nous pouvons rajouter tout mouvement corporel. Si nous reprenons le passage avec le verbe « *move Y's finger* », nous obtenons :

(4) X did A and thereby caused Y to move Y's finger ; X moved Y's finger.

Le principe semble s'appliquer. Or, il est clair qu'il s'agit d'un sens du verbe « *move* », comme bouger une chaise, différent du sens primitif selon lequel je bouge le bras de manière ordinaire. C'est ainsi que nous retrouvons la seconde exception de Feinberg à l'équivalence de la responsabilité causale et de l'agentivité causale. Le principe de Feinberg concerne une causalité particulière : les conséquences de nos actions sur des *personnes*. Il s'agit de constater une transitivité par le remplacement d'un nom désignant un effet causal sur une personne par un verbe causal. Feinberg propose un principe de transitivité de causalité qui ne fonctionnera que sur des effets d'attitudes ou mentaux sur la personne et refuserait une transitivité d'*action*. L'idiosyncrasie que Bratman critique est exactement le principe de Feinberg ; récuser ce point, c'est récuser sa position.

Tout événement, naturel ou intentionnel, peut être décrit à partir de ses effets. Davidson semble aborder le phénomène de la manière la plus générale. Il distingue néanmoins l'ellipse propre à la causalité événementielle de l'effet accordéon, réservé aux agents. Dans ce cadre, Davidson a un principe simi-

laire à celui de Feinberg mais sans la référence au patient propre à Feinberg (A, p. 53) :

(5) An agent causes what his actions cause.

Ce principe consiste à attribuer la responsabilité causale des effets dus à une action à son agent. Nous pouvons le représenter comme ceci :

(6) If X does A and A causes B, X causes B.

Il faut pourtant distinguer ce principe d'un principe étroitement lié, que Davidson pense équivalent². Une manière de le représenter est la suivante :

(7) X did A and so causes B : X did A and B.

Ce principe consiste à transformer les effets d'une action en des effets causés par l'agent (considérant que la première partie de (7) est lue de cette manière : « X did A and A causes B ») mais, en plus, à transformer ces effets en actions (deeds). C'est cette deuxième transformation que Feinberg n'accepte pas. Mais le contraste entre Feinberg et Davidson est instructif. Ce dernier élargit l'effet accordéon à tout effet causal d'une action. Aucune distinction n'est à marquer entre « persuader Léonie » et « illuminer une pièce », par exemple.

La notion de perlocution, telle que l'a développée Austin, un effet produit par l'usage du langage, est une notion intermédiaire entre le principe de Feinberg et le principe de Davidson. La perlocution est un effet sur l'auditeur, le locuteur ou d'autres personnes, attitudes et comportements confondus (HTTW, pp. 101-102). Les perlocutions se divisent en deux classes. Ces effets produits sur des personnes par l'utilisation de locutions peuvent être mentionnés avec ou sans référence à l'acte locutoire ou l'acte illocutoire. S'il contient une référence (même « oblique »), il indique donc que des moyens linguistiques ont été à la source de l'effet. De même, à l'intérieur de la seconde classe, l'utilisation des expressions « got Y to B », « made Y to B », très proches de « caused Y to B » permettent de référer à des causes extra-locutoires (ou non nécessairement locutoires) pour amener une personne à produire une action ou à adopter une certaine conduite. Il faut cependant insister sur le fait que même ce dernier genre de conséquence est produit au moyen du langage (que ce soit indiqué ou non), de sorte qu'un sens différent de « cause » est nécessaire (HTTW, p. 113), un sens reposant sur l'usage des conventions du langage. Ni Feinberg ni Bratman ne font la distinction entre ces deux sens.

Ces trois conceptions de l'effet accordéon définissent trois notions d'effet. Premièrement, Feinberg conçoit l'effet comme un *impact* sur les attitudes

2. Il les joint dans une même phrase (cf. A, p. 53).

d'une personne. Deuxièmement, Austin définit les effets pertinents comme les *réactions* d'une personne à l'usage d'une locution ou d'une illocution. Il englobe ainsi les effets déterminés par Feinberg ainsi que des actions de l'auditeur. Troisièmement, Davidson utilise une notion générale : tout ce qui est causé par une action. Entre l'effet accordéon de Feinberg et celui de Davidson, il existe donc tout un champ varié d'effets à définir³.

5.1.2 Conséquences intentionnelles

Les phénomènes précédents pouvaient comporter des actions et des conséquences intentionnelles. Mais elles doivent alors être, en plus de leur aspect causal, considérées d'un point de vue intentionnel. Une fois adopté ce point de vue intentionnel sur l'action, de nouveaux phénomènes apparaissent, que nous aurions tort d'assimiler aux précédents. Pour reprendre le cas de la perlocution, un effet sur les attitudes d'une personne peut être la réalisation d'un « objet perlocutoire », c'est-à-dire un objectif visé. Dans ce cas, certaines conséquences étaient attendues et intentionnelles, par opposition aux « suites perlocutoires », qui, elles, ne sont pas intentionnelles (HTTW, p. 118). Les perlocutions peuvent ainsi être soit de simples suites de la locution soit des réalisations d'objectifs.

Le pluralisme énonce qu'une même situation peut être rapportée correctement de différentes manières. Un cas particulier de ce phénomène est que toute action peut être identifiée, nommée, classée en fonction de ses effets et résultats, qu'ils soient intentionnels ou non. Mais Anscombe a mis en évidence un phénomène propre aux actions intentionnelles qu'elle distingue de l'ensemble des actions. Lorsque l'on s'interroge sur les relations réciproques des descriptions intentionnelles correctes d'une action en fonction de ses conséquences, il apparaît qu'il est possible d'*ordonner* ces descriptions. À l'intérieur d'un ensemble composé « des choses qui sont vraies d'un homme », une description peut être avalée (« swallowed up ») ou en avaler une autre. Une description correcte de son comportement peut ainsi en contenir une autre.

Ce phénomène d'avalement est possible dans la mesure où il s'agit de descriptions intentionnelles. En effet, la série trouve son ordre grâce à une description ultime : l'intention dans laquelle l'agent fait ce qu'il fait, autre-

3. Nous pourrions tenter de délimiter des effets que nous avons causés, mais qui ne concernent pas les attitudes et actions d'un interlocuteur. Une possibilité serait un effet correspondant à l'état final d'une activité donnée, comme gagner ou prouver. Rorty définit également une notion toute singulière d'effet perlocutoire, cf. *infra*.

ment dit sa raison d'agir. Cette dernière intention qui n'est qu'une description possible de l'action « récapitule » néanmoins les autres descriptions. Cela s'explique en considérant que « la chose [voulue] se situe à *distance* de l'action immédiate » (pour la traduction : 2002, p. 137 ; pour le texte original : I, p. 79). Il existe une « distance » entre la description qui correspond à la raison d'agir et la description correspondant aux mouvements physiques, la seule action « distincte » de la part de l'agent. Une description avalée porte sur des circonstances plus restreintes (spatiales ou temporelles) que celle qui la suit et l'étape précédente constitue un moyen d'obtenir l'étape suivante. Les circonstances s'élargissent au plus la série approche de son terme : la première description de la série étant la plus pauvre en circonstances et la dernière la plus complète, c'est-à-dire répondant aux préoccupations, intentions et objectifs avec lesquels l'agent investit son action. Au-delà de l'intention dans laquelle l'agent fait ce qu'il fait, intervient une « rupture » de la série, marquée par l'impossibilité d'élever cette nouvelle description au rang de description de ce que l'agent fait, de ce qu'il est en train de faire. La relation d'avalement introduit ainsi selon Anscombe une équivalence entre descriptions relative aux circonstances : faire A *dans ces circonstances*, c'est faire B.

Ce schème présente deux caractéristiques importantes, par rapport auxquelles certains doutes peuvent être formulés. Premièrement, Anscombe interprète cette relation comme celle de moyen à fin. Une action intentionnelle suivie par une autre description dans la série peut ainsi être un moyen en vue d'une fin, une description lui succédant dans la série. Si chaque description est indépendante de celle qui la suit et l'avale, toute description avaleuse survient sur une description avalée. Notons que cette idée de calcul moyen – fin pour les intentions est en vérité très répandue. Les intentions gricéennes sont ainsi équivalentes à une série intentionnelle d'avalement. Selon Davidson, les intentions gricéennes sont « ordonnées de manière non ambiguë » par la relation de moyen – fin (2005, p. 92, notre traduction). Selon nous, cet ordre, en tant que reconstruction d'une intention, est abusif. L'intention est en effet limitée d'une troisième manière, au-delà des circonstances et des conséquences. Comme le suggère Austin, l'intention n'est pas nécessairement détaillée : beaucoup de choses seront incidentes, en deçà du niveau de l'intention (TW, p. 285). Il est faux que nous puissions nécessairement structurer l'intention comme un calcul moyen – fin⁴.

4. Pour une autre formulation de cette idée, cf. *infra*.

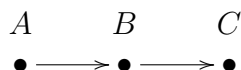
Deuxièmement, en vertu de la première caractéristique, l'avalement peut s'envisager comme un raisonnement pratique inversé (I, p. 80)⁵, reconstitué à partir de la description de l'action la plus immédiate jusqu'à l'intention dans laquelle on a posé cette action, en lieu et place de commencer par les prémisses générale(s) et particulière(s) avant de terminer par l'action dérivant des étapes du raisonnement⁶. Dans quelle mesure ces deux aspects peuvent-ils être confondus ? L'avalement, une fois explicité, conserve le calcul des moyens et des fins propre au raisonnement pratique développé mais précise en plus que ces étapes sont des descriptions équivalentes sous un certain aspect de l'action. Alors que la construction d'un syllogisme pratique exige une compétence en calcul stratégique ou instrumental, la capacité à redécrire différemment un même comportement fait plutôt appel aux conventions linguistiques et à leur application. Les deux compétences ne sont pas incompatibles mais il serait au minimum nécessaire de les distinguer. Autrement, le danger est de réduire la fonction de l'intention : elle ne s'identifie pas à l'expression d'un objectif et des moyens nécessaires pour l'atteindre (cf. *infra*).

5.2 Que faire des conséquences ?

Identifier une action à partir de ses conséquences est une figure du pluralisme des descriptions de l'action. Elle se caractérise par la possibilité de former une *série* de descriptions reliées par une relation de conséquence (intentionnelle ou non intentionnelle)⁷.

Pour une même action, soit les descriptions A, B, C, les descriptions quelconques Δ , Δ' et la relation de conséquence $\rightarrow$ (les pointillés indiquent la relation introduite avec la nouvelle description indiquée par un point évidé).

- (a) Pour une action décrite par A, B, C (si elles sont effectivement reliées de cette manière), nous pouvons former la série suivante :



5. Dans le passage indiqué par cette note, Anscombe parle d'« identité » du syllogisme pratique et de la question « Pourquoi ? » entendue dans le sens pertinent.

6. Notons que l'ordre décrit par Anscombe n'est pas la délibération ou le processus psychologique mais un ordre dans les « 'conventions tacites extrêmement compliquées' qui accompagnent notre compréhension du langage ordinaire » (Anscombe, citant Wittgenstein – pour la traduction française : 2002, p. 139 ; pour le texte original : I, p. 80).

7. Le terme « série » correspond ainsi à la traduction française du livre d'Anscombe (*Intention*).

Par exemple, A : « J'articule certains sons », B : « Je dis : 'J'ai trouvé la prestation de la cavatine un peu décevante' », C : « Je discute opéra avec cette élégante dame » (ou, si C est intentionnelle, pour donner une conséquence non intentionnelle : « J'ennuie prodigieusement mon interlocutrice »)⁸. L'action peut ainsi être identifiée :

- par A, B ou C pris individuellement ;
- par l'un des couples suivants : A et B, B et C, A et C ;
- par la série dans son entièreté.

De ce point de vue, l'effet accordéon et l'avalement reposent tous deux sur le fait que C contient la série A, B : C « implique » ou « avale » la série A, B (A, p. 59 et I, p. 47). On remarque que ces effets consistent à avancer dans la série de A vers C. Or les déplacements dans la série sont possibles dans les deux sens. Si nous considérons le déplacement inverse de C vers A, un effet de retraite apparaît : nous retournons des conséquences à l'action primitive⁹. Une retraite permet de se rapprocher de l'action comme mouvement physique. Alors qu'une avancée dans la série permet de décrire un événement comme une action, une retraite présente l'avantage suivant : plus la description se trouve à gauche, moins elle demande de conditions de réussite ou de circonstances supplémentaires au mouvement physique de l'agent. Quelques opérations sur la série permettront d'identifier certaines propriétés de ces deux déplacements¹⁰.

(b) Il est possible d'étendre la série vers la droite :

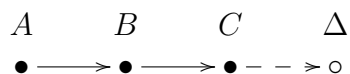
8. Davidson ne voit aucun inconvénient à mêler action non linguistique et action linguistique. Austin en voit si le fait de dire est vu comme une conséquence du fait de faire vibrer ses cordes vocales. Il s'agit d'un enjeu de l'alternative créée par le cadre d'Austin (HTTW, p. 112 n. 1).

9. Ces idées d'avancée et de retraite dans la série se rapprochent de certaines idées d'Austin :

« I might say in evidence that I saw a man firing a gun, and say afterwards, 'I actually saw him committing the murder!' That is (to put it shortly and roughly), sometimes I may supposedly see, or take it that I see, *more* than I actually see, but sometimes *less* » (SS, p. 134).

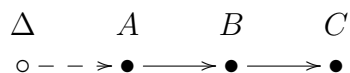
« [Warnock's] statements of 'immediate perception', so far from being that from which we *advance* to more ordinary statements, are actually arrived at, and are so arrived at in his own account, by *retreating from* more ordinary statements, by progressive hedging. (There's a tiger—there *seems* to be a tiger—it seems *to me* that there's a tiger—it seems to me *now* that there's a tiger—it seems to me now *as if there were* a tiger.) » (SS, p. 141).

10. On trouve ces propriétés et opérations chez Davidson (A, pp. 58-59) et Anscombe (I, pp. 45-47).



Pour continuer les exemples donnés plus haut, Δ : « Je tente d'impressionner mon interlocutrice » (ou, pour donner une conséquence non intentionnelle : « Je la pousse à quitter promptement la soirée »). La description Δ récapitule les descriptions la précédant : on reconnaît l'effet accordéon et l'avalement. Mais jusqu'à quel point pouvons-nous étendre la série ? L'extension de la série est indéfinie (I, p. 47). Néanmoins, l'introduction de nouvelles descriptions en fin de série n'est pas permise lorsque l'agent ne compte plus comme ayant fait ou étant en train de faire cette chose ; par exemple, l'objectif est trop éloigné de l'action (I, pp. 40-41). La description ultime (ici, Δ) fera alors office de borne. Au-delà de la borne, les descriptions ne seront plus des descriptions de la même action (I, pp. 38-39). La description Δ consiste ainsi en la description la plus complète de l'action, au sens où elle contient les autres descriptions¹¹.

(c) Il est possible d'étendre la série vers la gauche :



Par exemple, Δ : « Je fais fonctionner mes organes phonatoires ». Dans ce cas, comment la limite de l'extension de la série est-elle fixée ? Encore une fois, une borne est nécessaire. Traditionnellement, il s'agit des mouvements physiques (cf. *infra*). Remarquons que la borne est alors souvent caractérisée par un type de description : les mouvements du corps identifiés par un physiologiste ou dans des termes ordinaires. En vertu des opérations (b) et (c) sur la série, nous obtenons d'un côté une borne qui contient les autres descriptions et les récapitule (« borne maximale »), de l'autre une borne qui identifie l'action primitive de l'agent, la « seule action distincte » (« borne minimale »). Deux autres opérations méritent d'être mentionnées.

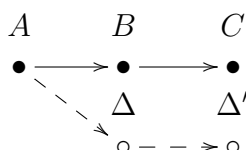
(d) Il est possible d'introduire des descriptions intermédiaires :



11. Remarquons que dans le cas des conséquences naturelles, cette dernière caractéristique est absente : il n'existe pas de limite à l'extension de la série.

Par exemple, Δ : « Je prononce une phrase en français ». Il n'existe pas non plus de limite exacte à ce type d'extension (I, p. 47). Remarquons que la notion d'intention s'affaiblit alors pour accommoder ce type d'opération : chaque nouvelle description Δ introduit une nouvelle intention. Une intention comprend alors un nombre indéfini d'intentions plus restreintes.

(e) Il est possible d'introduire une série alternative :



Par exemple, Δ : « Je pratique mon vocabulaire d'opéra », Δ' : « J'améliore ma conversation ». Cette opération ne joue pas uniquement sur une différence de description en vertu d'une cooccurrence de conséquences intentionnelles et non intentionnelles. Il est possible d'avoir l'intention de faire deux choses en même temps (*Ibidem*). Cela implique qu'il est parfois nécessaire, pour un ensemble de descriptions intentionnelles de ce que fait une personne, de distinguer les conséquences en vertu de leur appartenance à l'une ou l'autre série. Certaines descriptions intentionnelles (ici, C et Δ') ne figureront pas dans la même série.

5.3 Qu'est-ce qu'une action ?

5.3.1 Action primitive

Si ces opérations sur les descriptions d'une action sont souvent envisageables, elles ont des conséquences sur la manière dont nous configurons la situation. Par exemple, une opération, en préférant une certaine description, a pour conséquence de nous engager de telle ou telle manière envers notre interlocuteur : a-t-il réalisé un salto ou a-t-il seulement chuté du haut du plongeon ? S'agissait-il d'un meurtre ou d'un accident ? Faisait-il simplement son travail ou visait-il quelque chose d'autre ? Chaque description demande des circonstances particulières pour pouvoir s'appliquer et porte avec elle certaines conséquences que d'autres descriptions ne portent pas. Si le pluralisme est possible, c'est parce que l'on parle en effet de la même situation, du même événement, de la même chose. Pourtant, l'application de telle ou telle

description a ses conditions ainsi que ses conséquences propres¹². Ces opérations sont permises par l'idée qu'il existe différentes descriptions d'une même action : ces phénomènes de description semblent se fonder sur le pluralisme. Mais il faut distinguer cela d'une autre idée, qui menace justement le pluralisme tel qu'Austin l'a présenté : toutes ces opérations sont possibles car elles portent sur le même mouvement physique. L'effet accordéon et l'avalement sont possibles grâce à la disponibilité de différentes descriptions d'une même action primitive, qui n'est elle-même qu'un mouvement du corps.

C'est une idée qu'a clairement formulée Davidson :

« We must conclude, perhaps with a shock of surprise, that our primitive actions, the ones we do not do by doing something else, mere movements of the body—these are all the actions there are. We never do more than move our bodies : the rest is up to nature » (A, p. 59).

Davidson reproche à Austin de ne pas souscrire à son idée d'action primitive (A, p. 56). Austin serait coupable d'une triple erreur : premièrement, il n'est pas nécessaire qu'une action soit causée ; deuxièmement, un effet ne peut être confondu avec l'action qui le cause ; troisièmement, ce n'est pas parce qu'il existe deux descriptions qu'il existe deux actions « numériquement distinctes » (A, p. 56 n.16). Or Austin n'a jamais souscrit aux thèses contestées.

Premièrement, contre le premier chef d'accusation, nous dirons qu'Austin distingue aussi entre deux sens de « move » : par exemple, bouger les oreilles à l'aide des doigts ou sans aide des doigts (HTTW, p. 112 n. 1). Le second sens est « primitif » et se distingue du sens de « manipuler », il refuse de descendre à une description plus fondamentale qui causerait l'action dans ce second sens. Cette notion sert simplement à caractériser le cas standard d'une situation où figure une action (« X a fait A ») : cette action n'a pas été causée, aucune qualification particulière n'est nécessaire.

12. Décrire une situation d'une certaine manière a des conséquences :

« Misnaming is not a trivial or laughing matter. If I misname I shall mislead others, and I shall also misunderstand information given by others to me. 'Of course I knew all about his condition perfectly, but I never realized that was *diabetes* : I thought it was cancer, and all the books agree that's incurable : if I'd only known it was diabetes, I should have thought of insulin at once'. Knowing *what a thing is* is, to an important extent, knowing what the name for it, and the right name for it, is » (OM, p. 83).

Deuxièmement, Davidson considère qu'Austin est sujet à une illusion descriptiviste : prêter à l'action ce qui est propre au langage de l'action. En effet, ce n'est pas parce que la description d'un événement mentionne une conséquence que cette conséquence fait partie de l'événement décrit. Mais si la description d'une action traite un événement comme une conséquence et une autre description traite l'événement et ses conséquences comme un tout, ces deux descriptions peuvent référer à la même situation mais la décrire de différentes manières. L'une crée un lien entre un événement et ses conséquences, l'autre non : il s'agit de deux manières de partitionner un déroulement donné. Mais les deux parlent des mêmes événements (PE, p. 201).

Troisièmement, Davidson veut éviter un cas où une action cause une autre action. Lorsqu'une description sépare un déroulement en un événement qui a certains effets, ces effets sont des résultats de cette action, non eux-mêmes des actions distinctes. Si nous voulons parler de l'action du point de vue de ses résultats, il faudra alors intégrer l'événement qui constituait l'action dans la première description. En fait, Davidson nous donne ici une règle pour les opérations sur les descriptions : opérez toutes les transformations voulues, mais ne perdez pas de vue qu'il s'agit de descriptions portant toutes sur le même événement ; autrement, vous penserez parler d'autres parties de cet événement ou d'autres événements qui, eux, n'autorisent pas ces opérations. Les opérations sont possibles car nous parlons de la même chose : c'est bien le sens du pluralisme.

La position décrite par Davidson n'est pas celle d'Austin. Afin de renforcer ce point, remarquons encore deux points d'accord entre Davidson et Austin. Tout d'abord, ce dernier a un principe proche de l'intensionnalité de l'action de Davidson¹³ :

« I may 'have no purpose (whatsoever)' in doing something, just as I may take no care. But I don't have no intention (whatsoever)' in doing something » (TW, pp. 280-281).

En faisant une chose, je dois bien avoir l'intention de faire quelque chose. Pour exprimer cela, pour qu'un événement soit une action, Davidson pense qu'il est nécessaire de donner une description sous laquelle l'action est intentionnelle.

Ensuite, l'action primitive n'est en général pas décrite à partir de l'acte physique, nous utiliserons plutôt une description de ses conséquences (A, p. 51 et HTTW, p. 112). Austin, Anscombe et Davidson sont en accord sur ce point : il est très rare que nous rapportions nos actions et celles que nous observons par une description immédiate du mouvement physique. Pour

13. Ce qu'il appelle aussi « semantic opacity » (A, p. 46).

Austin, c'est un fait qui déforce la notion d'acte physique. Pour Anscombe, la description est « à distance du détail de ses propres mouvements » (pour la traduction : 2002, p. 105 ; pour le texte original : I, p. 54). Mais, pour Davidson, une description physiologique est toujours possible même si nous ne la connaissons souvent pas (A, p. 51). À ce stade, la notion d'action primitive devient artificielle car il suffit qu'il existe une description connue par l'agent pour qu'il connaisse et ait l'intention de faire les mouvements, quels qu'ils soient, tant que la description les contient. Néanmoins, si Austin ne tombe pas sous les trois critiques de Davidson, qu'est-ce qui les sépare ?

5.3.2 Le noyau et la borne

Formulons la conclusion de Davidson d'une autre manière : toute action est une action primitive, et toute action primitive est un mouvement corporel. Cette thèse est problématique. Pour le montrer, distinguons différentes notions étroitement liées mais non équivalentes : action, action primitive, mouvement du corps, acte physique et acte physique minimal. L'accordéon est un effet qui caractérise les actions primitives (A, p. 58). Il s'agit d'une action qui n'est causée par aucun autre acte :

« Some acts must be primitive in the sense that they cannot be analysed in terms of their causal relations to acts of the same agent » (A, p. 49).

Une véritable action doit être primitive, rien ne doit l'avoir causée. Et si nous demandons « qu'est-ce que l'action ? », toutes les descriptions de la série étant des descriptions d'un même événement, nous pourrions répondre : « toute description qui s'ajuste au mouvement physique » mais aussi, vu d'une autre manière, « ce qui est commun à toutes les descriptions de l'accordéon, l'événement physique ».

C'est pourquoi l'équation que pose Davidson dans la première citation entre action primitive et mouvements corporels pourrait nous faire manquer le point suivant : un mouvement corporel n'est pas une action, encore faut-il qu'une description la constitue comme telle, c'est-à-dire qu'il existe une description sous laquelle ces mouvements sont intentionnels. Nous pouvons ainsi utiliser l'expression « acte physique » pour désigner une action prise comme simple mouvement physique, c'est-à-dire un mouvement et une description *quelconque*.

L'idée de Davidson est qu'une action primitive n'est qu'un acte physique. Il s'agit donc du noyau de la série descriptive¹⁴ : ce qui cause les effets et qui n'est causé par aucun autre acte. L'action primitive peut cependant aussi être vue comme une borne. Si nous appliquons une opération de retraite à l'action primitive, nous pouvons arriver à l'idée de l'acte physique dans sa description la plus immédiate, les seuls mouvements. Et, comme l'exige Davidson, l'acte physique dans sa description immédiate sera par défaut une description transparente (A, p. 60) : la description sous laquelle ce que je fais est intentionnel. Dans ce cas, nous n'essayons pas de le faire ou ne pensons pas seulement le faire, nous savons que nous faisons ces mouvements. L'opacité a ses limites¹⁵. Nous pouvons parler en ce cas d' « acte physique minimal »¹⁶. Cet acte se caractériserait par la description sous laquelle il est connu : la plus *immédiate*, la description des mouvements physiques.

La notion d'acte physique se dédouble en l'idée de noyau, un mouvement physique sous n'importe quelle description intentionnelle qui lui convienne, et en borne minimale, un mouvement physique sous sa description la plus immédiate. Nous retrouvons ainsi, moyennant quelques idiosyncrasies¹⁷, les idées que nous avons mis en valeur chez Anscombe : une entité hors description et une description primitive.

Ce qui ressort de ces distinctions, c'est que Davidson passe de l'idée d'action primitive à l'idée de mouvement physique. Mais nous pouvons constater que cette conclusion n'est possible qu'en occultant le fait que les mouvements, pour constituer une action, doivent être connus sous une description intentionnelle, ce qui est justement la marque de l'action pour Davidson. Qu'un mouvement physique soit nécessaire pour agir, cela est possible, mais cela ne justifie pas qu'agir soit juste faire des mouvements physiques. L'idée qu'une action, ce n'est au fond que des mouvements physiques, revient à affirmer qu'une action, n'est qu'un type de chose : toujours et seulement des mouvements physiques. Cette idée va à l'encontre du pluralisme des descriptions de l'action. Davidson tente de donner un sens fondamental à « faire » ou à « action ». En effet, c'est comme une définition de ce qu'est une action qu'il faut entendre sa déclaration : « We never *do* more than move our bodies » (A, p. 59, notre emphase).

14. Davidson dit qu'il s'agit de l'accordéon lui-même (A, p. 58).

15. Cf. la notion de quasi-intensionnalité de Davidson (ARC, p. 5 n. 3).

16. Nous reprenons ainsi l'expression d'Austin (HTTW, p. 110).

17. Anscombe, à la différence de Davidson, permet que rien ne soit fait mais qu'il y ait néanmoins une intention (I, pp. 4-5). La borne ne joue donc pas ce rôle de description transparente. Chez Anscombe, tant l'idée de noyau que de borne sont contenues dans celle de borne minimale de la série intentionnelle (cf. *supra*).

Nous avons montré qu'il n'était pas nécessaire de réduire l'action à décrire aux mouvements physiques, le risque de régression de l'action mis en valeur par Davidson étant simplement exclu pour les cas standard de l'action. En cas de doute, une qualification sera permise pour indiquer si l'acte n'est pas réalisé d'une manière ordinaire. L'idée derrière le modèle D, et en fait derrière HTTPW, va à l'encontre de la stratégie de Davidson (appliquée au contexte des énonciations linguistiques) :

« The uttering of the words is, indeed, usually a, or even *the*, leading incident in the performance of the act (of betting or what not), the performance of which is also the object of the utterance, but it is far from being usually, even if it is ever, the *sole* thing necessary if the act is to be deemed to have been performed. Speaking generally, it is always necessary that the *circumstances* in which the words are uttered should be in some way, or ways, *appropriate*, and it is very commonly necessary that either the speaker himself or other persons should *also* perform certain *other* actions, whether 'physical' or 'mental' actions or even acts of uttering further words » (HTTPW, p. 8)¹⁸.

Si au lieu de définir ce qu'est une action comme un mouvement physique nous nous posons plutôt la question de ce que demande l'application du langage de l'action, nous constatons que de nombreuses choses devront être le cas (circonstances) et devront suivre (conséquences) la performance de l'acte pour que les termes descriptifs puissent s'appliquer. Le langage de l'action commence là où toute action commence, *in medias res*.

5.3.3 L'autre borne

L'idée du modèle D est simple : si les mouvements physiques sont centraux, ils ne sont pas la seule chose à considérer pour appliquer les termes d'action. Une autre chose qu'il peut être important de prendre en compte pour décrire une action, à côté des objectifs, des motivations, des conventions..., est l'intention de l'agent (TW, p. 285). Mais si nous la prenons en

18. Voir aussi, quelques pages après ce passage :

« A great many of the acts which fall within the province of Ethics are *not*, as philosophers are too prone to assume, simply in the last resort *physical movements* : very many of them have the general character, in whole or part, of conventional or ritual acts, and are therefore, among other things, exposed to infelicity » (HTTPW, pp. 19-20).

considération, il ne s'agit pas, comme le phénomène de l'avalement, de tomber dans l'erreur inverse qui consiste à lui conférer le privilège de la description de la situation. En effet, l'opération d'extension de la série (b) nous a amené à identifier une borne à la série. L'opération (a), propre à l'effet accordéon et à l'avalement, conduit à poser une borne à la série : la conséquence ou l'intention dans laquelle l'action a été posée. Si Anscombe partage l'idée de l'acte physique comme la seule action distincte, l'avalement et l'idée de borne maximale mettent en valeur l'intention comme la description la plus complète de ce que fait l'agent (I, pp. 38-39). Nous nous limiterons ici à montrer qu'il ne suit pas des cas qu'Anscombe présente que l'intention soit une description ¹⁹.

Anscombe crée un contraste pour spécifier l'intention : une intention s'oppose à un rapport. Elle l'introduit grâce à différents types de cas fort hétérogènes (I, pp. 4-5). Il y a d'abord le cas de Quine où je prononce certains mots uniquement pour les prononcer, agissant ensuite pour rendre ces mots vrais (i). Ensuite, il y a le cas où je change d'avis : je pensais le faire quand je l'ai dit, mais plus maintenant (ii). Encore, il y a le cas où je pense faire quelque chose alors que ce n'est pas le cas (iii). Enfin, comme saint Pierre, il est possible de ne pas mentir, de ne pas changer d'avis, de ne pas avoir l'intention de renier le Christ mais de le renier intentionnellement (iv).

(i) Le cas d'une action rendant vrai un énoncé est particulièrement trompeur. Anscombe met sur le même pied la simple prononciation de mots à un jugement. De plus, elle mêle vérité et exécution : « la raison pour laquelle la remarque de Quine est une plaisanterie est que cette fausseté ne met pas forcément en cause ce que j'ai dit » (I, p. 4). Si la fausseté ne met pas en cause ce que j'ai dit, en quel sens la proposition est-elle fausse ? Nous ne pouvons parler de vérité si l'énoncé n'a pas la force d'une description (simplement prononcer des mots) ou si certaines conditions préalables ne sont pas réunies (l'énoncé doit bien référer à quelque chose, or il n'y avait aucun fait à décrire au moment de l'énonciation) ²⁰. Ce cas devrait plutôt être rapproché d'une situation où il est demandé d'identifier un certain type d'action ou de donner un exemple du type d'action décrit par la phrase (cf. *infra*).

Selon elle, ce que j'ai dit n'est pas mis en cause en cas d'échec. Mais cela ne peut découler simplement du fait que l'énoncé est prononcé avant que je ne produise l'action. Ainsi, Anscombe considère le cas où je suis en

19. Anscombe fait la différence entre exprimer une intention et avoir une intention (I, pp. 5-6). Néanmoins, afin de définir l'intention comme un type de connaissance pratique, elle est amenée à la définir comme une description, notamment via la notion de « savoir sous une description » (I, p. 12).

20. Anscombe élimine de même les cas d'insincérité et de prévision.

train de faire quelque chose. Autrement, il ne s'agirait que d'une particularité des actions futures (I, p. 56). Alors qu'une description au sens d'un rapport consiste en une forme composée de mots qui se conforme au monde tel qu'il est, une intention est une description à laquelle le monde devra se conformer. Ce contraste entre types de description repose sur une différence dans les directions d'ajustement : soit la description s'ajuste au monde soit le monde s'ajuste à la description. Un rapport est une description pour laquelle le monde « dicte » ce qu'il faut dire (I, p. 57). Une intention est une description à laquelle le monde s'ajuste : elle impose des conditions de satisfaction au monde, c'est-à-dire des conditions que l'action devra remplir pour que l'intention soit satisfaite. Ces deux types de description ont deux manières différentes d'échouer : soit l'erreur est dans le jugement soit l'erreur est dans l'action. Une intention non satisfaite le sera en raison d'une erreur dans l'action.

Nous reconnaissons une configuration propre au modèle T. Et ce modèle nous apprend que le contraste entre ces deux types de description d'Anscombe est trop simple. Le modèle T distingue soigneusement l'ajustement (« trouver ») de l'assortiment (« rendre compte » au sens d'épuiser ses particularités) : trouver une action pour des mots ou trouver des mots pour une action, rendre compte d'une action par des mots ou rendre compte des mots par une action. En combinant ces procédures, nous obtenons les quatre actes de langage du modèle T appliqué à la description de l'action :

- Trouver une action qui rende compte des mots : exemplifier un type d'action.
- Trouver une action dont des mots rendent compte : identifier un type d'action.
- Trouver des mots dont une action rende compte : décrire une action comme étant telle.
- Trouver des mots qui rendent compte de l'action : identifier une action comme étant telle.

Si parfois nous cherchons une action pour certains mots, il n'est pas nécessaire que les mots soient ce qui décide de la correction de la description au sens où les caractéristiques de l'action devraient être suffisamment proches du type décrit dans les mots (exemplifier un type d'action). Le cas inverse est aussi possible (identifier un type d'action).

Mais même si nous complexifions le dispositif d'Anscombe, il reste qu'elle définit l'intention comme une description. Or le rapport entre intention et action n'est pas un rapport de description : exécuter une intention n'est pas identique à exemplifier ou identifier un type d'action.

(ii) Pour le cas où je change d'avis. S'il est juste de dire que mes mots ne sont pas mis en cause si je ne fais pas la chose en question, il n'est pas vrai que mon action soit mise en cause. Si je change d'avis, rien n'est mis en cause : mon intention a été annulée.

(iii) Pour le cas où je pense faire quelque chose qui n'est pas le cas. Anscombe considère que ce que j'ai dit, ce que je pense, ne peut être mis en cause. Et il existe en effet des cas où mes intentions ne sont pas en question mais où leur exécution est défectueuse. Pourtant, cela n'empêche pas qu'il soit possible là aussi qu'il y ait des erreurs dans l'intention. Pour reprendre un exemple d'Anscombe (I, p. 57) : si je dis « Maintenant, j'appuie sur le bouton A » et appuie sur le bouton B, il est possible que j'aie pensé en fait appuyer sur le bouton B, mais par méprise me suis dit que j'appuyais sur le bouton A ²¹.

(iv) Pour le cas de saint Pierre. S'il renie intentionnellement le Christ, selon le critère d'Anscombe, saint Pierre a une connaissance de ce qu'il fait sous laquelle il le sait. Il renie le Christ et sait qu'il le renie. Le reniement n'est donc pas à mettre en cause : il n'y a pas d'erreur dans l'action. Si saint Pierre renie intentionnellement le Christ, c'est un cas standard d'action intentionnelle.

Une remarque conclusive. L'exemple fameux par lequel Anscombe introduit le dispositif des directions d'ajustement est celui de la différence entre faire les courses avec une liste et décrire ces achats : soit l'erreur est dans le rapport des achats, soit l'erreur est dans l'achat (I, pp. 56-57). Cet exemple est remarquable car il tourne encore une fois autour de la description de *choses* plutôt que de *choses faites* (cf. *supra*). La relation entre intention et action est comprise sur le modèle d'une relation entre une liste de termes et des objets.

Nous n'avons pas tenté de critiquer la notion de direction d'ajustement. Elle peut jouer un rôle mais, telle qu'Anscombe ou Austin la développent, elle peut seulement différencier des types de description. Il n'est donc pas évident que la notion nous informe sur quelque chose de propre à l'intention, à moins bien sûr, d'identifier l'intention à une description. Anscombe lui donne un statut privilégié, hors de cause en cas d'échec (mis à part les échecs liés à des conditions préalables déficientes). Mais s'il existe des cas où l'intention ne doit pas être mise en cause, il ne s'ensuit pas que cela soit toujours le cas ou particulièrement essentiel à ce qu'est une intention. Contre le contraste massif

21. Pour ce type de cas chez Austin, cf. OM, pp. 93-95.

entre intention et rapport présenté par Anscombe, le modèle E* nous apprend que l'intention est limitée et qu'elle interagit de manière plus complexe avec les autres dimensions de l'action ²².

5.3.4 Le modèle E*

Le modèle E peut être précisé. Le nouveau modèle E* donne un cadre où nous pouvons identifier et comparer divers phénomènes liés aux descriptions générées à partir des conséquences d'une action. Le modèle E se basait sur une description de la forme « X a fait A ». Si nous prêtons attention aux excuses qui peuvent être apportées en réponse à ce constat, nous voyons qu'il s'agit de *qualifier* la description (cf. chapitre 3). La forme permet d'identifier trois façons de qualifier ce qui a été fait (PE, 176). Elle peut en effet se décomposer en trois parties : X / a fait / A. Est-il juste de dire qu'*il* l'ait fait / qu'il l'*ait* fait / qu'il l'*ait* fait ? L'énoncé « X a fait A » n'attribue pas une seule chose mais peut impliquer divers jugements. L'étude des excuses permet de révéler ces différentes manières de remettre en question une description ²³.

Dans le modèle E, une excuse consiste à considérer un acte comme ré-préhensible mais à atténuer la responsabilité de l'agent. En décomposant la forme en trois emphases, nous obtenons trois manières de réviser l'attribution de responsabilité :

(α)	X	a fait	A
(β)	X	a fait	A
(γ)	X	a fait	A

Différents types d'excuse se rattachent à chaque emphase. Une réaction à (α) consistera à remettre en question l'attribution d'agentivité à une ou cette personne : quelqu'un d'autre pourrait être (aussi) responsable. Avec cette première possibilité, nous pourrions excuser le comportement en mentionnant une pression ou influence extérieure, coups de coude, croche-pieds, etc. Une réaction à (β) porte sur l'agentivité elle-même : est-ce quelque chose qu'il a réalisé ? Sous cette possibilité peuvent se ranger les accidents et glissements non intentionnels. (γ) révisera le nom attribué au comportement. Cette catégorie contient les choses faites dans une autre perspective, envisagée d'une autre manière : je le faisais comme ceci plutôt que comme cela.

22. Ce modèle se base sur PE, p. 176.

23. Sans l'invalider totalement (PE, p. 177).

Ces trois classes peuvent évidemment interagir et se combiner. Néanmoins, un certain ordre est identifiable. Progresser de (α) à (γ) marque une pertinence accrue de l'intention ; corrélativement, plus nous régressons vers (α) , moins il est clair que nous puissions parler de quelque chose qui ressemble à une action.

(α) , (β) et (γ) correspondent, entre autres, à différentes manières de constater la limitation de l'intention²⁴ : les conséquences, les circonstances, le détail de l'action, tous ces aspects outrepassent de fait le niveau de l'intention.

En (γ) , l'intention permet d'attribuer un acte d'un certain type à un agent ou d'appliquer un nouveau terme à un acte déjà identifié (HTTW, p. 128). Par exemple, en utilisant le mot « cavatine », je faisais semblant de m'y connaître en opéra. Mais ce que ce modèle de qualification de l'action par les excuses permet surtout de mettre en valeur, c'est un rôle que l'intention a perdu dans les idées du noyau et de la borne chez Davidson : elle est une manière de structurer ou de configurer une situation. Contre ce que pense Davidson, l'idée est qu'une action peut être décomposée de différentes manières. En fonction de la répartition des événements, nous pourrions ou pas leur appliquer certaines descriptions. Mais cela ne peut être fait de manière arbitraire, comme le suggère l'opération d'introduction de descriptions intermédiaires dans le phénomène de l'avalement : l'intention est limitée. C'est le sens de l'opération de « bracketing » propre à l'intention chez Austin, l'effet parenthèse :

« the word 'intention' has from this point of view a most important *bracketing effect* : when the till-dipper claims that he *intended all along* to put the money back, what he is claiming is that his action—the action that he was engaged upon—is to be

24. Nous faisons ainsi référence au passage où Austin compare l'intention à une lampe :

« The only general rule is that the illumination is always *limited*, and that in several ways. It will never extend far ahead. Of course, all that is to follow, or to be done thereafter, is not what I am intending to do, but perhaps consequences or results or effects thereof. Moreover, it does not illuminate *all* of my surroundings. Whatever I am doing is being done and to be done amidst a background of *circumstances* (including of course activities by other agents). This is what necessitates *care*, to ward off impingements, upsets, accidents. Furthermore, the doing of it will involve incidentally all kinds of minutiae of, at the least, bodily movements, and often many other things besides. These will be below the level of any intention, however detailed (and it need not of course be detailed at all), that I may have formed » (TW, p. 285).

judged *as a whole*, not just a part of it carved out of the whole. Nearly always, of course, such a contention as this will carry with it a contention that his action (as a whole) is not to be described by the term chosen to describe (only a part of) it : for example, here, it was not ‘robbing’ the till, because the action taken as a whole would not result in the absence of any money from the till. *Reculer pour mieux sauter* is not to retreat » (TW, p. 285).

Davidson ne peut souscrire à l’effet parenthèse. Les opérations sur les descriptions ne sont possibles pour lui que dans la mesure où elles ne configurent pas la situation : l’action ne consiste que dans des mouvements du corps. Anscombe, pour sa part, en tentant d’assurer l’incorrigibilité de l’intention en lui conférant une direction d’ajustement opposée à celle d’un rapport, produit aussi une scission entre l’événement et l’intention qui lui interdit d’adopter un tel effet de configuration de la situation par l’intention.

En conséquence, la stratégie, tant chez Davidson que chez Anscombe, consiste à poser la question : que pouvons-nous dire de ces mouvements physiques ? Mais la difficulté de cette stratégie est qu’il est très probable qu’on ne puisse pas en dire grand-chose, en tout cas pas ce que la stratégie voudrait pouvoir en dire (cf. *supra*, les remarques sur « sous une description »). C’est pourquoi ils procèdent en élargissant les circonstances, en étendant les conséquences, en ajoutant des intentions comme des incréments. Mais, dans ce cas, le pluralisme des descriptions de l’action ne porte pas sur des mouvements physiques, sur le noyau ou la borne minimale : il porte sur la situation totale – qui contient ces mouvements, ces intentions, ces conventions, etc. Ce chapitre a tenté de montrer comment les idées de noyau et de borne revenaient à séparer les mouvements physiques et l’intention, menant à une double erreur : privilégier les mouvements ou l’intention. Nous les avons découvertes comme deux manières de ne pas prêter attention au langage de l’action.

Chapitre 6

Raisons

Chez Anscombe, toute description entrant dans la série intentionnelle de l'avalement est une réponse à la question « Pourquoi faites-vous X ? » où l'agent fait preuve d'une connaissance pratique de son comportement. En donnant une description de type intentionnel¹, l'agent exprime un savoir qu'il entend appliquer à la situation dans laquelle il pense se trouver. Ce savoir explicite joue alors le rôle de raison et exclut la possibilité que son action ait été causée sous cette description et celles qu'elle avale ou qui l'avalent (I, p. 9).

Cependant, Davidson ne pense pas que cela suffise pour caractériser le rôle des raisons dans nos pratiques de justification et d'explication. Il s'oppose doublement aux thèses d'Anscombe : d'une part, les raisons sont structurées ; d'autre part, les raisons peuvent être des causes (ARC, p. 4). Nous nous intéressons à la première question car elle délimite les conditions nécessaires à la rationalisation du comportement humain en explicitant la structure qui permet à une intention d'être une raison – dans un sens fort encore à préciser. La seconde thèse, en vertu du principe d'individuation causal qu'elle propose, singularise la description qui servira d'explication à un comportement. Nous verrons d'une part dans quelle mesure Davidson reprend le dispositif de l'avalement en le précisant et d'autre part comment ce dispositif n'épuise pas l'exigence de Davidson selon laquelle une rationalisation doit expliciter *la* raison motivant l'action, l'aspect unique qui a déterminé le comportement suivi. Selon Davidson, si la description d'une action, en tant qu'elle replace tel comportement dans un certain contexte, peut donner une raison d'être à

1. Ce qui signifie : une réponse utilisant un vocabulaire intentionnel et manifestant une connaissance pratique (I, pp. 87-88).

une action et la justifier, elle n'est pas nécessairement ce qui a motivé l'action, donc ce qui l'explique. Un objectif est ici de montrer que la réponse de Davidson à cette exigence l'amène à réduire les ressources pertinentes du langage de l'action à une relation causale et à un calcul moyen – fin. Nous procédons en trois temps. Tout d'abord, nous contrastons les notions d'intention et de raison primaire du point de vue de leur structure et ensuite du point de vue de leur rôle dans la rationalisation de l'action. Enfin, nous traitons de ce qui suit de cette réduction du langage de l'action lors de l'intégration de la force illocutoire à la théorie de l'action de Davidson.

6.1 Structure des raisons

L'intention présente un double déficit du point de vue de Davidson : elle est sommaire et ne garantit pas qu'elle soit la raison au départ de l'action. Davidson propose une spécification de la structure des raisons qui expliquent et justifient l'action : sans cette structure, la rationalisation est soit incomplète (sommaire) soit indéterminée (pluralité). Si certaines descriptions servent de raison sans présenter cette construction, elles ne sont pas primaires et donc n'expliquent pas l'action. Nous montrons que la spécification que donne Davidson des raisons primaires débouche sur la conclusion que les intentions ne peuvent pas être des raisons primaires. Notre stratégie consiste ainsi à distinguer les raisons primaires des intentions du point de vue de la *structure* et de leur *rôle*.

L'argumentation de Davidson peut être grossièrement reconstituée de la manière suivante. Si les intentions qui figurent dans la série de descriptions d'une action peuvent servir de raison lorsqu'elles sont mises en rapport à d'autres éléments de la série, elles n'en sont pas moins sommaires. La mention d'une intention ne suffit en effet pas à spécifier la force de l'aspect désirable de l'action : s'agissait-il d'une obligation, d'un désir, d'un service, etc. Et ce défaut structurel ne leur permettrait pas d'accéder au statut de « raison primaire » expliquant l'action, composée d'une pro-attitude et d'une croyance :

« *R* is a primary reason why an agent performed the action *A* under the description *d* only if *R* consists of a pro attitude of the agent towards actions with a certain property, and a belief of the agent that *A*, under the description *d*, has that property » (ARC, p. 5).

Il convient donc de distinguer entre raisons primaires et raisons non primaires, telles que l'indication isolée d'un désir, d'une croyance, d'un fait et, dira-t-on, d'une intention (ARC, pp. 6-7). Les secondes présupposent les premières mais les premières seulement expliquent l'action. L'idée est que, du point de vue de la pratique linguistique quotidienne, l'énonciation explicite des raisons primaires n'est pas nécessaire ni même utile mais que d'un point de vue logique, seule une description complète de la structure des raisons garantit la rationalisation de l'action, au sens fort d'explication.

Nous pensons que si les descriptions de la série sont comprises comme des actions et des intentions avec lesquelles elles sont réalisées, la portée des précédentes considérations est qu'aucune description figurant dans la série intentionnelle de l'avalement n'explique l'action. Comme nous le verrons dans la section suivante, cela aboutit à l'idée que l'intention, bien que servant parfois de raison (non primaire), n'est jamais une cause. Cette conclusion doit aussi être confirmée dans le cas des raisons primaires, c'est-à-dire qu'une raison primaire, expliquant l'action, ne peut pas figurer dans la série intentionnelle : malgré sa ressemblance avec l'intention, la raison primaire n'est pas une redescription de l'action et n'entre pas dans la série. La raison primaire ne peut être la description d'un résultat attendu de notre action mais seulement l'affirmation que l'action à produire correspond ou satisfait la propriété désirée d'un type d'action. On procédera selon deux développements : une intention n'est pas une raison primaire ; une raison primaire n'est pas intention.

6.1.1 Une intention n'est pas une raison primaire

On commencera avec une déclaration de Davidson :

« to know a primary reason why someone acted as he did is to know an intention with which the action was done » (ARC, p. 7).

Cette formulation doit scrupuleusement s'entendre comme une implication : si je connais une raison primaire, je connais une intention ; mais connaître une intention n'est pas nécessairement connaître la raison primaire. L'asymétrie entre les deux propositions provient du fait que l'intention est foncièrement non détaillée et qu'il est possible de donner différentes intentions en fonction des différentes descriptions de l'action. La possibilité que crée la divergence est que l'intention mentionnée ne soit pas la raison primaire.

Conformément à la définition de l'avalement, l'intention est un dispositif de redescription en des termes nouveaux et plus complets d'une action

préalablement décrite (ARC, p. 8). Selon Davidson, cela veut dire que la nouvelle description joint la description précédente de l'action à ses raisons : la mention de l'intention avec laquelle l'action a été réalisée est un procédé de complétion de la description de l'action par les raisons. L'intention ne dispose jamais d'une référence propre et demande toujours d'être associée à la description d'une action. L'intention en tant qu'elle donne une raison est ainsi en même temps plus simple mais plus riche que la raison primaire : plus simple car elle est moins détaillée, plus riche car elle avale l'action dans une description plus large. Pour le dire autrement : l'intention décrit conjointement action et raison en laissant la connexion implicite, alors que la raison primaire rend cette connexion explicite. Pourquoi l'intention ne dispose-t-elle pas de la structure de la raison primaire ? Ne peut-elle pas disposer d'une structure implicite équivalente ? Alors que la pro-attitude affirme qu'un résultat est désiré et que la croyance de la raison primaire affirme que l'action dispose des propriétés désirées, l'intention se borne à indiquer un résultat désiré : elle n'affirme pas que ce résultat est désiré (ARC, p. 8).

Il n'y a pas moyen d'identifier un raisonnement à partir de l'intention. L'intention se distingue donc de la raison primaire à au moins trois chefs : elle est moins détaillée (indétermination de la force de la pro-attitude), elle laisse la connexion implicite entre action et raison (« in ») et elle laisse la connexion implicite entre action et conséquence. De ce point de vue, il faut radicaliser l'idée que connaître une intention n'est pas nécessairement connaître une raison primaire : ce n'est en fait jamais le cas.

Si une raison primaire est définie par des conditions nécessaires et suffisantes et qu'une intention ne présente pas cette structure, alors elle n'est pas une raison primaire. Pourquoi la citation de Davidson affirme-t-elle alors un lien entre les deux ? La citation implique qu'une intention pourrait être une raison primaire. Comme nous allons le montrer, elles ont pour Davidson le même rôle de rationalisation, l'une implicite, l'autre explicite. Or, intention et raison primaire ne répondent pas aux mêmes questions, et ce qui les sépare va au-delà d'une explicitation, une précision ou une structuration. Pour anticiper notre conclusion, si Davidson suggère que les intentions rationalisent d'une manière similaire aux raisons primaires car elles approchent leur structure interne, on dira pour notre part que la rationalisation s'opère de différentes manières, sans présupposer une structure minimale à toute raison du point de vue de laquelle l'intention serait déficitaire.

6.1.2 Une raison primaire n'est pas une intention

Il faut remarquer l'usage inclusif de la notion d'intention chez Davidson et Anscombe. Bien que l'intention soit unanimement reconnue comme un dispositif de redescription (« new, and fuller, description of the action », ARC, p. 8), elle retient des propriétés semblables à des termes voisins mais distincts comme le but, l'objectif ou le motif. Or, si elle acquiert un rôle de rationalisation dans l'avalement, c'est en vertu des propriétés qui lui sont prêtées : l'intention produit une description de l'action en termes des effets attendus et visés de l'action entreprise. Et cette visée et cette attente expliquent enfin pourquoi l'agent a entrepris l'action. Une fois que le phénomène de l'avalement des intentions est utilisé pour rendre compte de l'action, il devient aisé de réduire les différents usages de l'intention.

Anscombe considère ainsi que l'intention est une sous-classe des motifs (I, pp. 21 et 24-25) ; et Davidson analyse, via sa comparaison avec la raison primaire, l'intention comme un complexe composé d'un motif (pro-attitude) et d'une croyance portant sur les moyens d'atteindre ce sur quoi porte le motif. Sous couvert de cette distinction entre implicite et explicite, Davidson pré-suppose que raison primaire et intention répondent à la même question. Or l'argumentation de Davidson montre qu'elles servent à accomplir des tâches différentes. Chez Anscombe, par exemple, une fonction importante de l'intention ne porte pas immédiatement sur des désirs, des pondérations de moyen, etc. mais constitue plutôt les actions comme des *touts* afin de les renommer ou de refuser une autre description (I, pp. 46-47).

Comment expliquer le fait qu'une raison primaire ne puisse entrer dans une série intentionnelle ? Elle se définit comme un composé d'une pro-attitude envers des résultats qui s'obtiennent par une action que l'agent compte poser et d'une croyance que l'action produira ces résultats désirés. Cela suggère que la raison primaire énonce les conditions de succès d'une action donnée : un résultat est désiré, un moyen tenu pour efficace à cet égard. L'agent impose par là des conditions de satisfaction générales sur la suite des événements que son action, qu'il croit adaptée aux circonstances, remplira ou non. La reconstruction de la raison primaire consiste ainsi dans l'affirmation du désir d'un type de conséquence et dans l'affirmation conjointe qu'une action aura une conséquence de ce type. Si on considère la relation entre la conséquence désirée et l'action, on constate que la conséquence est posée et que l'action vient s'y ajuster comme un moyen de l'atteindre : il s'agit de trouver une action qui réponde aux conditions générales imposées par le type de conséquence

visée. Or il n'est pas obligatoire, comme nous l'avons vu avec Anscombe, que l'intention ait un tel rapport d'adéquation à l'action.

La conclusion de ces deux développements est que la structure explicite des raisons primaires d'une action et la série des descriptions intentionnelles de l'action soit s'excluent mutuellement soit ne se recoupent pas nécessairement. La raison primaire apparaît ainsi comme une vision détaillée d'un rapport moyen — fin précédant une action. Son rôle semble cependant fort spécifique. Y assimiler les intentions revient à réduire le rôle des intentions. Dans ces opérations *ex post facto*, l'action n'est pas donnée de la même manière. D'une manière générale, bien qu'intention et raison primaire apparaissent *ex post facto*, la première reste associée à l'action en offrant la possibilité d'une redescription alors que la seconde s'en démarque.

Deux modèles distincts semblent jouer : un premier relatif à la question de *ce* qui a été fait, qui peut éventuellement rationaliser une autre description dans un second temps, et une question de *pourquoi* cela a été fait — au sens minimal du fait que cela a été *fait*. Selon le second modèle, une raison primaire n'entre pas dans la série intentionnelle. Selon Davidson, la raison primaire est justement ce qui garantit et inaugure la série intentionnelle. La difficulté est alors que Davidson ne distingue pas la manière dont l'action figure dans la rationalisation : est-ce en tant que *terminus a quo* (intention) ou *terminus ad quem* (raison primaire) ? Dans le premier cas, les manières d'exprimer une intention feront usage de locutions comme « in » ou « with »², alors que dans le second, il s'agit de locutions comme « because »³. D'une part, nous avons une intention comme une idée de « ce que je suis en train de faire » et de la raison primaire comme quelque chose qui a motivé « ce que j'ai fait ». Mais, d'autre part, nous retrouvons une motivation de la distinction de Davidson : le « in » et le « with » sont moins catégoriques que le « because ». Alors que les premières locutions accordent plutôt une idée qui guide l'exécution d'une action (TW, p. 282), la seconde demande des conditions nécessaires et/ou suffisantes d'exécution de l'action. Une raison primaire porte en effet sur la manière d'atteindre une fin donnée. Mais alors, en conséquence, la réduction de l'intention à la raison primaire transforme tout rapport entre action et intention en rapport de moyen à fin, en une imposition de conditions de satisfaction à une action : l'exigence que cette action ait les propriétés

2. Par exemple : « [...] my intention in turning left is to get to Katmandu », « James went to the church with the intention of pleasing his mother » (ARC, pp. 7-8).

3. Par exemple : « I turn left at the fork because I want to get to Katmandu », (ARC, p. 7).

désirées⁴. Cette réduction n'est possible qu'en ajoutant l'idée qu'une action peut être redécrite en formulant ce qui l'a motivée.

Une raison de refuser la comparaison entre intention et raison primaire est cette réduction. Parce qu'elle se base sur des exemples d'actions extrêmement simples, elle confond différents « compartiments » de l'action précédant son exécution (ou « stages » ou « internal machinery » ou « departments ») (PE, p. 179 et pp. 193-194) : *the receipt of intelligence, the appreciation of the situation, the invocation of principles, the planning, the decision, the resolve*. Remarquons qu'il s'agit d'une division analytique de ce qui sera à prendre en considération entre la détermination d'un but, objectif ou cible et l'exécution d'une action. De ce point de vue, la raison primaire intègre un objectif (au sens de *purpose*) et un moyen de l'atteindre, alors que l'intention s'attache à l'exécution d'une action, non à la réalisation d'un objectif⁵.

6.2 Rôle des raisons

Nous lisons l'argument de Davidson de la façon suivante : il donne la structure de la raison primaire comme essentielle au travail de rationalisation, englobe l'explication et la justification dans un rôle commun de rationalisation et conclut à l'insuffisance de la justification. La première partie de notre argument a montré la différence entre raison primaire et intention ; la seconde poursuit ce travail en distinguant les rôles que raison primaire et intention vont remplir.

6.2.1 Le modèle R

Grâce à la notion de cause, Davidson détecte une symétrie :

« With respect to causation, there is a certain rough symmetry between intention and agency. If I say that Smith set the house on fire in order to collect the insurance, I explain his action, in part, by giving one of its causes, namely his desire to collect the

4. Pour Davidson, une raison primaire est toujours convertible en un raisonnement pratique : « Corresponding to the belief and attitude of a primary reason for an action, we can always construct (with a little ingenuity) the premises of a syllogism from which it follows that the action has some (as Anscombe calls it) 'desirability characteristic' » (ARC, p. 9).

5. Cf. les distinctions d'Austin entre *purpose*, *intention* et *deliberation* dans TW.

insurance. If I say that Smith burned down the house by setting fire to the bedding, then I explain the conflagration by giving a cause, namely Smith's action. In both cases, causal explanation takes the form of a fuller description of an action, either in terms of a cause or of an effect. To describe an action as one that had a certain purpose or intended outcome is to describe it as an effect; to describe it as an action that had a certain outcome is to describe it as a cause » (A, pp. 47-48).

Nous pouvons construire un modèle proche de cette idée clarifiant certaines différences de rôle entre intention et raison primaire chez Davidson. Il s'agit de rendre compte d'une description d'action par une autre⁶ : rendre compte d'une action en donnant son objectif, rendre compte d'une action en la présentant comme un effet; rendre compte d'une action par ce qui l'a causée ou rendre compte d'une action comme une conséquence. La question n'est pas seulement « qu'est-ce qui rend compte de quoi? » mais bien « qu'est-ce qui rend compte de quoi *comment*? ». La relation de « rendre compte » est une relation entre deux descriptions du point de vue de l'une ou de l'autre, exprimant comment l'une explique l'autre *en fonction* de l'une ou de l'autre.

Pour ce modèle, nous disposons de deux descriptions d'action, « A » et « B », et d'une relation « rend compte de ». Nous pouvons ainsi former les expressions « A rend compte de B » et « B rend compte de A ». Mais ces deux expressions peuvent chacune être utilisées pour deux manières différentes de donner des raisons. A la question « How come you were doing A? » (« Comment cela se fait-il que vous faisiez A? »), nous répondrons en utilisant B selon les deux formules suivantes : « In A, B » ou « In B, A »⁷. Pour une réponse « B », il y a deux emphases possibles : B ou A. En conséquence, une réponse à la question pourra prendre deux formes. Mais si nous suivons la symétrie de Davidson, la question peut se poser de manière inverse : « How come you were doing B? » (« Comment cela se fait-il que vous ayez fait B? »). Nous pouvons alors répondre par « In A, B » ou « B by A »⁸. Dans ce cas, B est présenté comme étant le cas et nous demandons ce qui rend compte de cette action. Encore une fois, deux réponses sont possibles

6. « R » pour « Rendre compte ». Ce modèle se base sur HTTW, Lecture X.

7. Les deux exemples d'Austin : « In building a wall, I was building a house » et « In building a house, I was building a wall » (HTTW, p. 127).

8. Nous pourrions utiliser l'exemple d'Austin (HTTW, p. 126), « In saying S, I was convincing him », avec les réserves qu'il formule. Remarquons que le schéma « In __, __ » ne s'applique pas au dernier cas (« Moyen »), il faut recourir à l'expression « by », comme « I drove the nail into the wall by hitting it on the head » – qui peut aussi s'appliquer à d'autre cas du modèle R.

en vertu de l'action en emphase, B ou A. Dans le schéma qui suit, le sens de la flèche indique ce qui rend compte de quoi, les actions à droite du signe de relation sont les actions en emphase, le premier membre étant ce en fonction de quoi l'explication est donnée. Nous obtenons quatre possibilités ($A \rightarrow B$, $A \leftarrow B$, $B \rightarrow A$, $B \leftarrow A$) qui peuvent être comparées de la manière suivante :

Rendre compte de A	
Fin	Effet
$A \leftarrow B$	$B \rightarrow A$
Rendre compte de B	
Conséquence	Moyen
$A \rightarrow B$	$B \leftarrow A$

Décrivons les fonctions ainsi contrastées. Premièrement, le schéma $A \leftarrow B$, où B rend compte de A en fonction de A, consiste à donner l'objectif d'une action, ou plus généralement, sa fin : A visait à atteindre B.

Deuxièmement, le schéma $B \rightarrow A$ rend compte de résultats d'une action donnée et en particulier d'incidents ou accidents survenus au cours de cette action, en l'occurrence : A est survenu au cours de B. B rend compte de A en tant que ce dernier est présenté comme un effet de l'activité B.

Troisièmement, le schéma $A \rightarrow B$ peut traiter de conséquences intentionnelles ou non intentionnelles d'une action : A a eu B comme résultat.

Quatrièmement, le schéma $B \leftarrow A$ explique les moyens, manières et méthodes, A, pour atteindre un résultat, B. Il peut aussi rendre compte d'une cause A de B.

Il existe donc de nombreuses instanciations des cas du modèle, les plus immédiates étant lorsqu'une description porte sur un processus dont l'autre décrit une partie (HTTW, p. 127). La relation « rend compte » s'entend alors comme « contient » (*involves*). Mais ce modèle peut aussi rendre compte de cas d'ignorance, d'erreur, de méprise, d'oubli... expliquant pourquoi une action a été posée (HTTW, pp. 127-128). Davidson groupe ces derniers cas sous l'idée d'une croyance faisant partie de la raison primaire qui s'avère fausse.

Si nous reprenons la citation de Davidson, nous constatons qu'il réduit les deux types de description de sa citation aux schémas où nous sommes tenu de rendre compte de B, c'est-à-dire où deux événements sont donnés, le

premier étant la cause du second (« Conséquence » ou « Moyen » – Davidson ne fait pas la différence d'emphase). Pourtant, la première description est du type « Fin », c'est-à-dire une description où nous donnons un but ou objectif qu'une action est censée atteindre ou contribuer à atteindre. Dans l'idée de l'avalement, cela correspond à une intention. La transformation que Davidson opère entre intention et raison primaire correspond dans le modèle R au passage du schéma « Fin » aux schémas « Conséquence » et « Moyen ». De plus, la symétrie qu'il constate n'est accessible qu'en vertu d'une réduction des schémas au schéma cause – effet (sans distinction d'emphase)⁹.

6.2.2 Donner des raisons

Sur fond d'une ressemblance minimale (il s'agit de deux types de rationalisation), Davidson tente de définir deux manières dont une raison se rapporte à une action. Nous savons comment l'avalement consiste à joindre une description d'action à une autre de sorte qu'une avalait l'autre, comme un moyen en vue d'une fin (rendu dans le modèle R par le schéma « Fin »). Mais la récapitulation d'une intention par une autre est insuffisante selon Davidson. Lorsqu'il se pose la question de ce qui permet de rendre compte d'une action objectivement, il répond en imposant une structure et un lien causal. Et nous avons vu comment la structure qu'il propose revient à exclure qu'une raison présentant cette structure fasse partie de la série intentionnelle. Ainsi, la raison primaire rend compte de l'action en vertu d'une anticipation de la satisfaction d'un type de conséquence désiré par l'action en question (« Pourquoi bouges-tu ainsi ? Parce que je voulais danser et c'est la manière dont j'ai appris à danser »). Mais une raison peut aussi rendre compte d'une action en vertu de la classification de l'action dans un type particulier d'action (« Pourquoi bouges-tu ainsi ? Je danse »).

Davidson trace une distinction entre expliquer et justifier, entre redescription causale et redescription contextuelle (ARC, p. 10). Alors que la première redécrit l'action en fonction de sa cause, la seconde replace l'action dans un contexte plus large, pouvant intégrer une intention mais aussi des désirs, des croyances, des institutions, des coutumes, des valeurs, etc. Le contraste entre expliquer et justifier est opéré de deux façons.

Premièrement, la justification peut prendre place dans l'ignorance de la relation causale entre raison primaire et action. La justification rassemble un

9. Pour cette réduction, cf. ARC, p. 10.

ensemble de raisons de réaliser l'action sans pour autant contenir la raison primaire. La faiblesse de la justification réside alors dans la possibilité qu'elle laisse que l'action soit justifiable de diverses manières sans pour autant avoir été causée par une des raisons la justifiant. Si de nombreuses justifications sont disponibles, il est néanmoins possible qu'aucune n'ait provoqué l'action. La justification ne garantit pas l'unicité et l'objectivité des raisons.

Deuxièmement, la justification s'opère dans un second temps : l'action est posée et les faits confirment ou non l'efficacité des moyens employés en vue de la fin. Contrairement à l'explication, il est nécessaire de connaître les faits subséquents à l'action pour la justifier. Les croyances suffisent à expliquer l'action. Selon cette conception, le pluralisme des descriptions de l'action menace l'objectivité de la rationalisation et la seule garantie de cette objectivité est un lien de causalité qui assure l'unicité de la raison à la base de l'action. En se bornant au premier aspect, la conception wittgensteinienne de la rationalisation est condamnée selon Davidson à l'indétermination des raisons et oublie qu'elle présuppose une relation causale et, partant, une explication (ARC, p. 10).

Deux aspects de la justification sont à mettre en exergue. Le premier aspect avance l'indétermination de l'activité de donner des raisons due à la multiplicité des descriptions possibles en fonction du contexte. Le second insiste sur la dépendance de l'activité de justification envers l'explication : celle-ci donne les conditions de possibilité de celle-là. Il n'est pas possible de justifier l'action s'il n'existe pas d'explication car seuls les faits confirment si l'action a bien conduit au résultat désiré. En joignant ces deux aspects, nous obtenons l'idée suivante : une action se justifie objectivement uniquement en connaissance de la raison qui a poussé l'agent à poser l'action. Nous pourrions entendre cela dans un sens faible et un sens fort. Selon la première lecture, il s'agirait de dire qu'une justification est envisageable si et seulement si une explication est possible (s'il existe une raison primaire, que nous ne connaissons peut-être pas). Selon la seconde lecture, celle de Davidson, une justification est envisageable si et seulement il existe une raison primaire et que nous la connaissons.

Une caractéristique de l'explication permettra de compléter ce portrait de la stratégie de Davidson :

« [...] there is a certain irreducible—though somewhat anemic—sense in which every rationalization justifies : from the agent's point of view, there was, when he acted, something to be said for the action » (ARC, p. 9).

Il s'agit, au fond, de pouvoir dire qu'une action a été posée : il doit y avoir, quelque part, une raison pour agir. En conséquence, l'explication fonctionne comme le noyau et la borne de la justification : elle est sa condition de possibilité *et* la justification minimale. Mais pourquoi exiger cette structure ? Encore une fois, si nous introduisons l'idée des compartiments de l'action, nous voyons qu'explication et justification devront toutes deux faire appel à plusieurs compartiments de l'action : des échecs peuvent survenir à n'importe quel stade (renseignements sur la situation, appréciation de la situation, principes d'action, planification, etc.). En conséquence, le calcul rationnel moyen – fin n'est pas l'unique manière de structurer la « machinerie » interne de l'action (PE, p. 193).

On pourra rétorquer que, ce qui est en cause, ce ne sont pas ces différentes dimensions de l'action, mais bien ce qui a déterminé l'action et comment elle a été déterminée. Et de ce point de vue, intention et justification sont déficientes. Mais, alors, nous devons dire qu'il n'est pas nécessaire d'exiger cette structure et ce rôle. Comme le rappelle Austin au sujet des conduites humaines :

« we can assess them in terms of intentions, purposes, ultimate objectives, and the like, but there is much that is arbitrary about this unless we take the way the agent himself did actually structure it in his mind before the event » (TW, p. 285).

Si c'est ce que demande Davidson, il n'est pas nécessaire de chercher une raison primaire, il suffit alors de s'intéresser aux manières que l'intention, l'objectif ou les autres termes du langage de l'action structurent les situations d'action.

6.3 Force

Nous terminerons sur certaines conséquences de la conception de l'action de Davidson pour sa théorie de la force illocutoire. Cette dernière est en effet avalée par la théorie de l'action, l'un des trois sommets du triangle d'or qu'elle forme avec la pensée et le langage. Compte tenu des développements de ce chapitre, que peut-on dire de la manière dont les conventions régissant la force illocutoire vont s'intégrer à sa théorie de l'action ? Il s'agit de situer la force dans la structure de la raison primaire. D'emblée, il semble qu'elle soit à intégrer à la pro-attitude, aux côtés des principes, conventions, valeurs, désirs, etc. qui déclenchent les actions (ARC, p. 4). Si nous faisons ce choix, l'acte d'utiliser telle phrase est le moyen d'accomplir un certain résultat, la

force. Elle devient alors quelque chose de voulu ou de désiré en elle-même. Cela semble plausible pour certains actes de langage communs comme la promesse ou des actes de langage rituels comme le mariage. On trouverait moins raisonnable de vouloir des actes comme déclarer ou constater pour eux-mêmes.

L'alternative est d'intégrer la force à la croyance qu'une action aura des résultats désirés, c'est-à-dire considérer la force comme un moyen en vue d'une fin. Un avantage de cette proposition est que la force peut encore être désirée par transition du désir de la fin aux moyens et que l'effet perlocutoire s'intègre à la structure en tant que pro-attitude. L'analyse de l'acte de langage est plus compliquée que dans la première possibilité, mais nous retrouvons très élégamment la tripartition d'Austin entre locution, illocution et perlocution : une illocution formée à l'aide d'une locution devient un moyen pour atteindre une fin, l'objet perlocutoire.

Ces deux alternatives n'épuisent pas toutes les possibilités. Car si la force n'est pas intégrée à une raison primaire, elle peut être une redescription de l'action pensée indépendamment de cette description. La force ne peut alors trouver un usage à l'intérieur des pratiques ; elle est une notion théorique descriptive sans usage courant ou, plus généralement, une description sans aucune utilité à l'action en question. Selon cette dernière possibilité, on refuse tout intérêt et valeur explicative à la notion de force et le schème intègre exclusivement l'usage de phrase et la production d'effet. La force est alors une pure régularité de comportement. Une action décrite comme une promesse est une description produite dans un métalangage étranger à l'agent, ce dernier ne considérant, par exemple, que la vérité de sa phrase et les conséquences qui en découlent. C'est ce que Davidson suggère lorsqu'il qualifie de description superflue la compréhension par l'agent de la force de son action régie par des conventions¹⁰.

Or, semble-t-il, cette option radicale ne permet pas de rendre compte de la production des effets d'une question, par exemple. Si, d'un certain point de vue, il est tout juste nécessaire qu'une phrase ait une certaine forme syntaxique pour produire certains effets, cette forme syntaxique doit pourtant, pour avoir une efficacité, être prononcée dans des circonstances appropriées. Et le caractère approprié ou non des circonstances doit être une raison pour l'agent, s'il est raisonnable, de prononcer telle phrase. Il semble inévitable

10. Cf. son refus qu'il soit nécessaire qu'il existe quelque chose comme un langage au sens d'un système de conventions à partager (DAVIDSON, 2005, p. 107).

d'intégrer la force à la rationalisation. Une théorie de la force, dans cette optique, étudierait la justesse d'emploi des phrases en contexte (cf. *infra*).

La critique évidente est que la mise en relation de la force et de la structure de Davidson conduit à voir les conventions régissant la force comme des moyens. La première possibilité avait l'avantage de permettre de voir la force comme un acte qui était « appelé » dans une situation, que nous sommes disposés à produire étant stimulés de la manière appropriée, mais au prix de réduire les résultats désirés à des actes désirés. La seconde respecte cette distinction mais, par là même, dépeint l'agent comme ayant le choix d'agir de la manière qu'il juge la plus efficace, et non la plus appropriée. Si la manière la plus efficace d'agir dans cette situation est d'être approprié et juste, alors l'agent posera un acte approprié, mais cela est encore une instrumentalisation d'une convention. Ce qui manque à cette description, c'est la possibilité qu'un acte soit une réponse conventionnelle à un autre acte, que la situation soit contrainte par des règles. En somme, le schème de Davidson ne permettrait pas de distinguer un acte de communication d'un acte d'intervention instrumentale, ou du moins exclurait la nécessité d'un système de convention pour la réussite des actes de communication.

La difficulté que rencontre le schème de Davidson en rapport aux forces est que ces dernières n'apparaissent que comme une variable à l'intérieur d'un calcul visant à trouver les moyens d'accomplir une fin donnée. Si la raison primaire contient une force, l'emploi de cette dernière se motive et se justifie par la satisfaction de la fin à atteindre. Elle ne se justifie que par les faits subséquents à son emploi et non par des circonstances qui permettraient son introduction.

Sans nier l'évidente importance des conséquences d'une action pour son évaluation, il est néanmoins nécessaire d'aller au-delà de la raison primaire pour expliquer l'emploi de telle ou telle expression. Le rapport entre la pro-attitude et la croyance ne permet pas de voir les diverses relations qui préexistent à la réalisation d'une action. Si cette relation peut être conçue de manière instrumentale¹¹, ce n'est pas toujours le cas. Ainsi la tentative de délimitation d'un nœud conceptuel invariable causant l'action est condamnée à la trivialité de la rationalisation et donc à son ineffectivité¹².

La version radicale qui relègue la théorie de la force à une description extérieure sans rôle dans la rationalisation tombe-t-elle sous la critique ? Si

11. Cf. l'exemple d'Austin d'un usage instrumental d'une convention, HTTW, p. 130.

12. C'est d'une certaine manière ce qu'accepte Davidson (ARC, pp. 6 et 9).

on ne peut parler ici d'instrumentalisation dans la mesure où la force ne figure jamais dans une raison primaire, il faut cependant remarquer que la nécessité d'apprécier le caractère des circonstances dans lesquelles une intervention s'introduit peut s'interpréter comme relevant d'une compétence liée à l'usage de la force. Dans un contexte où telle action a été posée, il est possible que telle autre puisse être posée ou même doive l'être. Si cette permission ou obligation n'est pas rendue dans la raison primaire, elle le sera pourtant dans la redescription extérieure. Cette conclusion montre qu'à moins de n'examiner que des actions extrêmement réduites, de sombrer dans la trivialité et de ne pas pouvoir juger des actions, il est nécessaire d'élargir le rang des circonstances de façon à saisir les facteurs pertinents à l'action donnée.

Chapitre 7

Point

Comme nous l'avons vu avec Davidson, l'enrégimentation de la force dans l'acte rationnel motivé est responsable d'un traitement problématique du pluralisme des descriptions de l'action. Dummett nous permet de montrer comment, même en donnant une théorie de la force basée sur une pratique conventionnelle systématisable, il est aisé de manquer le phénomène de la force en lui donnant trop ou pas assez d'importance. L'objectif de Dummett est de donner une description correcte de la pratique de l'utilisation du langage. Cette pratique est l'activité rationnelle par excellence pour laquelle la notion de connaissance joue un rôle central. La tâche que se donne Dummett est de caractériser ce type particulier de connaissance pour laquelle la distinction entre connaissance théorique et connaissance pratique ne peut suffire. Le but que nous nous fixons ici est de montrer comment son entreprise l'amène à distinguer strictement le système conventionnel de la force, régissant les actes linguistiques permis et leurs réponses, d'une périphérie faite des intérêts, intentions et objectifs poursuivis dans l'action en général. C'est la façon dont il distingue ces deux composantes qui nous intéresse ici.

7.1 Être sérieux

Une action quelconque est susceptible d'être décrite de différentes manières, les formulations étant préférées en fonction de divers facteurs de la situation de description. Dummett rencontre et répond ainsi à la question du pluralisme des descriptions. Son idée est qu'en matière de théorie de la signification, la simple observation des comportements ne suffit pas à juger de la correction des énoncés de la théorie. La justesse des descriptions géné-

rées dépend des réactions des locuteurs, de ce qu'ils sont prêts à reconnaître comme étant correct. Mais, dans le cadre d'une théorie de la signification, cette contrainte sur la correction des descriptions exige une explicitation des « principes par lesquels ils [les locuteurs] sont en fait guidés » lors de l'exercice de la pratique linguistique (1993b, p. 105). Au-delà d'une simple constatation des conditions d'énonciation, la correction d'une description dépend de principes décrivant la connaissance linguistique du locuteur. Dummett entend par là rendre compte de la nécessité d'une théorie systématique de la force (1993c, p. 210). La notion de force occupe une place décisive dans les arguments de Dummett dans la mesure où elle est le gage théorique de notre capacité à nous engager dans l'activité rationnelle suprême, l'usage du langage. Toute théorie négligeant l'usage des phrases est irrémédiablement amenée à obscurcir les concepts de signification, intention, buts, et en conséquence de langage et d'activité rationnelle (1993b, p. 110).

Selon Dummett, une action est proprement linguistique à condition d'être constituée par convention (1993b, p. 108). À partir de cette idée, on peut rencontrer le pluralisme des descriptions de l'action sous différentes formes (1993c). Il y a d'abord le cas où on avait l'intention d'utiliser telle ou telle force en disant ce que l'on a dit. Certains modes linguistiques ainsi que les verbes dits performatifs offrent des moyens d'explicitier la force de l'énoncé. Il y a ensuite la possibilité que différentes forces soient simultanément attribuables à un acte. Encore, l'utilisation d'un verbe dit performatif permet l'individuation de la force. Il y a enfin une possibilité plus radicale entre une description des mouvements non conventionnels et une description en des termes conventionnels : on peut observer des mouvements correspondant à telle activité dépeinte par telle convention et pourtant être en erreur sur la nature véritable de ces mouvements.

Le troisième type de pluralisme, la possibilité d'erreur radicale quant à la description de ce qui a été fait, implique que la question quant à la correction d'une description d'un acte de langage soit double : quelle convention est invoquée ? Le verbe dit performatif sert à répondre à cette question. Est-elle sérieusement (et donc réellement) invoquée ? Aucun moyen linguistique n'est ici suffisant (1993c, p. 213). Nous montrons dans ce chapitre que cette idée manque le travail accompli par les conventions. Une opération de description et d'évaluation de ce qui a été fait implique une estimation ou une appréciation qui est exclue par définition du système par Dummett. Les conséquences de cette critique sont importantes : la possibilité d'une explicitation de la correction d'une description et donc d'une correction qui soit

fixée par les conventions d'usage et donc d'une objectivité de la connaissance systématique sont susceptibles d'être remises en question.

La force occupe une place centrale dans les réflexions de Dummett. Une théorie de la force répond à la tentative d'analyser le langage comme activité rationnelle, c'est-à-dire « comme quelque chose sur lequel s'appliquent les procédures ordinaires d'estimation des motifs et intentions ouverts » (1993b, p. 104, notre traduction). Davidson et son intentionnalisme, Quine et son causalisme, lorsqu'ils obscurcissent la distinction entre force et visée instrumentale (« point »), manquent une description correcte de l'activité langagière.

On rencontre la force encore dans d'autres arguments (1993c, p. 223). Il existe une différence entre la signification et le sens d'un énoncé. La représentation linguistique du mode constitue un bon indicateur de la force de l'énoncé et donc de son sens. Or, si nous voulons rendre compte du phénomène linguistique des modes, il est nécessaire de distinguer la force du « point » de l'énoncé. Pour un langage dénué de mode, cette nécessité dépend elle-même de la possibilité d'expliquer le sens à partir des conventions régissant la signification uniquement. Cela n'est à son tour possible qu'à la condition que nous soyons capables d'attribuer une croyance à une personne pouvant l'exprimer sans présupposer une maîtrise de l'usage assertif du langage. Or cela étant impossible selon les arguments de Dummett, la distinction entre force et « point » est nécessaire.

On peut aussi le formuler de la manière suivante (1993c, pp. 210-211) : s'il est nécessaire de distinguer entre le contenu de l'énoncé et sa force car il est impossible d'expliquer les croyances que nous attribuons à une créature sans présupposer qu'il ait une maîtrise du jeu de langage de l'assertion, alors, si on veut décrire le phénomène du mode, on doit distinguer entre force et point. On remarque ainsi que le poids de l'argumentation repose sur la thèse épistémologique de la priorité explicative de la maîtrise de l'usage du langage sur les états mentaux. L'enchaînement de thèses :

$$\text{Maîtrise du langage} \Rightarrow \text{contenu/force} \Rightarrow \text{force/« point »}$$

fournit la justification générale de la tripartition sens/force/« point », et surtout du contraste entre théories systématiques du contenu et de la force composées de conventions linguistiques et « point » de l'énoncé déterminé par une intention explicable sans faire référence à des conventions linguistiques.

7.1.1 « Point »

Le terme « point » recouvre différents aspects de la pratique linguistique et sert à délimiter la théorie de la force des éléments résiduels de la théorie de l'action. En cherchant à singulariser cet aspect de la signification, Dummett en arrive à englober des facteurs hétérogènes, aux contributions variées méritant d'être distinguées. L'aspect qu'il retient est « l'intention » idiosyncrasique de produire un effet déterminé chez son interlocuteur, effet se trouvant « à distance » de l'acte de langage. Cependant, cela n'est pas la seule compréhension qu'il mobilise.

Nous remarquons en effet les locutions suivantes¹ : « the point he has in saying it », « the point of an utterance » et, plus rarement, « the point of saying what he did » ainsi que « a speaker's point in making a statement ». « Point » est souvent lu dans ces contextes comme renvoyant à l'objectif visé par le locuteur dans son assertion. On constate ainsi l'utilisation fréquente de « the ». Mais alors que « the point of » associé à un gérondif renvoie bien à une idée d'objectif et de but visé, « the point he has in » n'est pas usuel. L'association de « point » et « in » est plutôt réservée à des contextes interrogatifs et négatifs, comme dans « What's the point in discussing it ? »². Dans ce cas, il est un terme non dénombrable et a plutôt la signification d'utilité, usage, bénéfice, avantage ou sens d'un acte pour lui-même. Dummett tente probablement d'effacer l'aspect non dénombrable en utilisant le « the » et le « he has » : ces deux locutions permettent de déterminer ainsi que de personnaliser cet aspect de l'acte de langage. Le sens du « in » est plutôt de fixer l'attention sur l'action elle-même plutôt que sur ses suites, comme le fait le « of », l'objectif à distance de l'action³. Deux usages de l'expression « point » apparaissent ainsi : objectif ou sens.

7.1.2 Intention

Ces deux acceptions du terme « point » indiquent le double rôle que va jouer l'intention chez Dummett. On constate qu'il s'agit, de deux manières différentes, d'assurer l'autonomie des conventions linguistiques à l'intérieur de

1. Les occurrences se trouvent dans 1993b et 1993c.

2. Cf. Oxford English Dictionary Online, art. « Point ».

3. De ce point de vue, on peut comparer les deux énoncés suivants : « What's the point of doing anything ? » et « What's the point in doing anything ? ». Deux phrases qui semblent demander des choses différentes : soit le but que nous poursuivons ou soit le sens d'une activité.

la théorie de l'action. D'une part, Dummett reprend l'acception répandue de l'intention de produire un effet particulier chez l'interlocuteur par un certain usage du langage : ce qu'il visait par cet acte. D'autre part, l'intention prend un rôle de désambiguïsation de la force d'un acte de langage : il s'agit de tel type d'acte et non tel autre. L'intention acquiert ainsi un double aspect de visée et de sérieux dans l'usage du langage. Ces deux rôles sont liés car c'est la visée qui assure l'utilisation déterminée d'une convention, celle-ci plutôt que celle-là.

L'intention, sous son premier aspect, est à deviner ou estimer. Au-delà de l'acte de langage qui est reconnu comme tel, l'interlocuteur entre dans un processus d'estimation de l'intention, propre à toute action non linguistique. Dans le processus d'évaluation, l'intention est principalement invoquée pour les défis relatifs aux implicatures ou à la pertinence (1993b, pp. 109-110).

Sous son second aspect, elle est l'intention que l'énonciation ait telle force. L'intention, en visant l'utilisation d'une convention particulière, désambiguïse la force. Cette opération peut s'entendre de deux manières, la première étant assez commune, la seconde plus radicale. L'ambiguïté peut porter sur la force par opposition à telle autre : était-ce un désir ou un ordre ? Un commentaire linguistique peut suffire à résoudre l'ambiguïté. Mais l'ambiguïté n'est parfois pas résolue par un simple éclaircissement. L'explicitation théorique, le savoir propositionnel sur la connaissance linguistique, peut manquer à distinguer une action d'une autre. Il s'agit de la situation où tous les mouvements produits par le locuteur correspondent aux conventions données d'un jeu de langage mais où ce locuteur ne jouerait pas pour les raisons ordinairement admises (mêmes intérêts, mêmes objectifs...). L'intention de jouer sérieusement garantit qu'il s'agit bien de ce jeu déterminé, et non d'un ersatz quelconque.

Cette seconde possibilité engendre une sorte de scepticisme généralisé : l'observation d'un comportement ne suffit pas à décider de la correction mais la seule présence des conventions ne permet pas plus de conclure à la justesse du mouvement. Il est toujours possible qu'un comportement en parfaite conformité avec les règles n'en soit pas moins guidé par des intérêts et des valeurs différents des motivations ordinaires. Il serait alors erroné d'insister sur la correction de son comportement. La convention dépend ainsi fondamentalement du fait que les raisons d'invoquer cette règle soient les bonnes, que l'usage soit sérieux. La connaissance pratique systématisée, bien que nécessaire, ne suffit pas à garantir l'objectivité de la pratique linguistique :

« Suppose, as an analogy, that there were two distinct games played with chess-men on a chessboard, having the moves and the

initial position in common, but not the principles governing win and loss ; and suppose also that we, very inconveniently, possessed no means of indicating in advance which of these we proposed to play. Then the player with the black pieces would have to guess, from his opponent's opening move, which game he was meaning to play. The move would have one significance or another according to which game was being played : but this significance would be conventionally determined, namely by the rules of the game in question » (1993c, p. 222).

Au-delà des deux premiers aspects de l'intention, il faut considérer au moins trois aspects de l'intention chez Dummett : une volonté de production d'un effet non conventionnel sur le locuteur, une volonté d'utiliser une force précise par opposition à une autre et une volonté d'utiliser les conventions de force de manière ordinaire.

7.2 En périphérie

Le rôle de l'intention, implicite, est déterminé en fonction du contraste avec la convention, explicite. Malgré le scepticisme généralisé propre à la possibilité d'une erreur sur le jeu, la distinction entre « point » et force consiste à assurer l'autonomie des conventions de sens et de force par rapport aux usages instrumentaux du langage. Dummett a une seconde manière de tracer cette frontière : la force est une notion tactique, alors que l'intention est une notion stratégique (1993c, p. 223). La première concerne les principes et mouvements possibles à l'intérieur d'un jeu de langage (définis par les réponses appelées par la situation et les engagements qu'ils appellent), la seconde concerne les buts et objectifs poursuivis au-delà de ces mouvements et de leur justesse. Nous avons vu comment ce contraste devait être relativisé par les différentes fonctions de l'intention.

Les deux théories de la signification (sens et force) sont ainsi à compléter mais à différencier d'une périphérie motivationnelle et instrumentale. D'un côté, on constate l'extériorité de l'intention au système de conventions du sens et de la force. Dans ses rôles d'utilisation et de désambiguïsation, elle reste déconnectée de la structure des conventions linguistiques. La force est définie par un système de conventions régissant la justesse des coups. L'intention n'intervient donc pas dans l'évaluation d'une justification. La possibilité même d'une théorie systématique de la signification implique cette déconnexion. De l'autre, néanmoins, le système des conventions reste attaché à des

motivations qui doivent être les nôtres. En tentant d'éviter les théories causales et instrumentales de l'usage du langage, Dummett est contraint d'intégrer, par la notion d'usage sérieux, des valeurs, intérêts et objectifs ordinaires à l'usage des conventions.

On arrive aux possibilités suivantes : si les intentions, objectifs et motivations sont indépendants des conventions en ce qui concerne la justesse de l'usage des phrases, alors il est toujours possible que nous utilisions une convention qui n'est pourtant pas applicable en vertu des intérêts et motivations trop divergents du locuteur (scepticisme généralisé sur la possibilité d'une justesse). On renonce alors à l'objectivité de la théorie en relativisant les résultats à un contexte motivationnel donné. Autrement dit, l'utilisation d'une convention doit être dépendante d'une intention particulière⁴. Si elles sont en revanche intégrées à l'évaluation de la justesse d'un mouvement, alors l'idéal systématique est menacé. Il semble qu'étant donné l'exigence théorique de Dummett, on renonce soit à la systématisme soit à l'objectivité de la théorie.

Selon Dummett, la correction qu'introduit la convention ne demande aucune intervention intentionnelle. Une fois la convention fixée, sa justesse découle immédiatement de sa place dans le système de convention. L'idée de système de conventions chez Dummett dépend d'une distinction entre convention et intention, mais reste néanmoins interne à l'activité de créatures rationnelles, orientées par des intentions et des objectifs dans leurs actions. Alors que la description de ce que l'on fait demande toujours de se poser la question de l'importance de facteurs tels que les motifs, les intentions ou les conventions, la convention suffit selon Dummett à fixer la correction d'une description.

Or il est difficile de s'affranchir des circonstances supplémentaires à l'utilisation d'une description⁵ : quels intérêts, etc. seront suffisants ou pertinents

4. Nous pourrions définir la description garantissant la justesse d'un mouvement comme un composé motivationnel : un couple où figurent une convention et une intention.

5. C'est une difficulté dont Dummett est conscient :

« What [the] rules are is [...] not given to immediate inspection : they do not, for instance, exhaust the observable regularities in play. Suppose that a Martian observes human beings playing a particular board-game, chess or some other. And suppose that he does not recognize the game to be a rational activity, nor the players to be rational creatures : he may perhaps lack the concept of a game. He may develop a powerful scientific theory of the game as a particular aspect of human behaviour : perhaps, after carrying out certain tests on the players, he is able to predict in detail the moves which each will make. He now knows a great deal more than anyone needs to know in order

pour qu'un comportement donné puisse compter comme l'utilisation effective de telle convention ? Pour compter comme un participant et que notre énonciation ait telle force illocutoire, il faut manifester certaines attitudes envers la pratique : sérieux, familiarité, attentes raisonnables, etc. Dans ce cas, la convention, pour décrire la compétence linguistique du locuteur, présuppose l'attribution d'une compétence au locuteur, que le locuteur puisse compter comme un participant approprié à l'invocation et à l'application de cette procédure.

Les modèles P et D peuvent intervenir ici. Premièrement, la possibilité du scepticisme généralisé consiste à émettre des doutes sur la réalité d'un comportement, notamment le sérieux de ses motivations. Ce cas était représenté dans le modèle P par le contraste entre le comportement public fait semblant (4) et l'authentique comportement simulé (5), (6) étant ce qui les différencie, le sérieux. De ce point de vue, un intérêt du modèle P par rapport à celui d'Anscombe était de permettre de faire semblant de faire une chose mais de pouvoir néanmoins compter comme faisant cette chose :

« [...] if we say 'He's only pretending to be playing (chess)', we allow that in a way and for all we care he is playing chess, but we mean that he is really up to some deeper game » (P, p. 263).

Le cas de Dummett semble être un cas radical : soit les motivations sont appropriées soit la convention ne s'applique pas. Il existe des cas de ce type⁶. Il s'agit d'une possibilité inéliminable : une certaine confiance dans le témoignage des participants à la communication semble incontournable⁷. Austin formule deux idées importantes à ce sujet. D'une part, ces cas sont des cas extraordinaires pour lesquels nous devons avoir une raison spécifique de dire qu'ils sont le cas, une caractéristique du comportement qui nous pousse à le soupçonner. D'autre part, bien qu'extraordinaires, nous disposons d'une intelligence de ces cas : ils ont des circonstances typiques et il existe des procédures pour les identifier⁸. Mais l'image d'un système conventionnel autonome distingué d'une périphérie invite à poser un contraste strict entre

to be able to play the game. But he also knows *less*, because he cannot say what are the rules of the game or what is its object; he does not so much as have the conception of a lawful move of winning and losing. He could simulate the play of a human player, but, for all the superior intelligence I am attributing to him, he could not play the game better than a human player, because he knows neither what is a lawful move nor what is a good move » (1993a, p. 104).

6. Pour ces exemples chez Austin : P, p. 263 ; HTTW, p. 28.

7. Cf. OM, p. 115.

8. Austin a exprimé cela dans le cadre de la connaissance des émotions d'autrui :

action linguistique et pur comportement. Si cela est une distinction possible, tous les cas ne doivent pas nécessairement s'y réduire. C'est un intérêt du modèle P que de montrer que ce genre d'impropriété n'invalide pas *eo ipso* l'acte qui les exige par convention.

Deuxièmement, dans le même ordre d'idée, le modèle D montre comment les attitudes requises pour la réalisation d'un acte n'invalident pas par leur absence l'acte dans son entièreté. Dans la possibilité (6) du modèle D, bien que la réussite de l'acte soit affectée (« hollow »), l'acte est néanmoins réalisé. Mais ce modèle permet d'aller plus loin. En effet, étant donné une certaine activité, nous pourrions dire que l'absence de certaines intentions compte comme des circonstances non appropriées à l'application d'une procédure. Il s'agit du cas (3) mais alors, contrairement au cas (6), l'acte sera refusé. Mais nous pourrions aussi intégrer ces situations malheureuses aux cas (2), la procédure n'est pas acceptée, et (1), la procédure n'existe pas. Par exemple, à ce moment, il n'existe pas de procédure (ou elle n'est pas acceptée) qui corresponde à « poser une question à un martien ». L'absence de sentiments, intentions et pensées n'occupe pas une place unique dans l'emploi des conventions linguistiques.

Troisièmement, il existe encore une possibilité pour le traitement de ces cas : rejeter le comportement suspect comme un usage parasite du langage (« aetiologies », HTTW, p. 104). Le prix à payer est alors de renoncer (partiellement ou totalement) à la tripartition locution – illocution – perlocution. Ce qui semble alors difficile de penser, mais qui est pourtant décisif à l'alternative que constituent ces modèles, c'est la possibilité d'intégrer un jugement quant aux conséquences des impropriétés sur la réussite de l'acte, et donc sa correction. La distinction système – périphérie de Dummett semble l'exclure. Plusieurs notions reléguées par Dummett à la périphérie de la pratique linguistique peuvent jouer un rôle dans la détermination, application et correction des conventions régissant cette pratique linguistique.

« [...] we have a working knowledge of the occasions for, the temptations to, the practical limits of, and the normal types of deceit and misunderstanding » (OM, p. 113).

Ou encore :

« There are (more or less roughly) established procedures for dealing with suspected cases of deception or of misunderstanding or of inadvertence. By these means we do very often establish (though we do not *always* expect to establish) that someone is acting, or that we were misunderstanding him, or that he is simply impervious to a certain emotion, or that he was not acting voluntarily » (OM, pp. 112-113).

Chapitre 8

Effets

Deux conceptions de la force ont été examinées. En partant de la conception de Davidson, il est possible d'en produire une troisième qui consiste à radicaliser la force pour l'identifier exclusivement aux conséquences de l'emploi d'une locution. C'est ce que Rorty a fait pour la métaphore. Cette radicalisation peut parfois rester implicite dans son travail. Nous nous proposons ici de la décrire et de reconnaître ainsi une notion originale mais difficile d'effet de langage non conventionnel et non intentionnel : ce type d'effet n'est en fait possible qu'en vertu d'une réduction de l'action à un pur mouvement physique.

Rorty a une proposition exemplaire par la tension qu'elle génère : si l'on veut penser la possibilité d'une production de conséquences pratiques innovantes par l'utilisation d'une locution, cet emploi est en même temps dépendant et indépendant de l'usage linguistique établi. Une certaine lecture de cette idée mène à une difficulté. Dans sa recherche d'une nouvelle appréciation de la métaphore et des termes d'évaluation qui lui sont liés, Rorty est en effet amené à radicaliser peu à peu l'approche de Davidson pour considérer exclusivement le type de réaction produit par l'usage, métaphorique en l'occurrence, de la langue. Pourtant, à première vue, ces réactions ne peuvent être intelligibles qu'en fonction d'une pratique donnée.

À travers le traitement de la métaphore esquissé par Davidson, Rorty construit un processus de changement des croyances qu'il juge important : la métaphore est ainsi présentée comme un procédé linguistique de transformation doxique crucial en ce qu'il se démarque de toute « éducation »

en fonction des pratiques usuelles, en ce qu'il « édifie » en rupture avec les usages familiers¹.

8.1 La métaphore

8.1.1 Dire et faire

La stratégie de Davidson est de refuser d'expliquer la métaphore au niveau de la théorie de la signification (2001, p. 246) : la métaphore conserve la signification littérale des mots et phrases qui la composent sans se voir associer une signification ou une règle supplémentaire ou distincte. Elle s'analyse en termes d'« emploi imaginatif » du langage (2001, p. 247). Mais il s'agit avant tout d'un « emploi » : on se situe alors sur le plan de l'usage ou de la force, où se côtoient l'assertion, le trait d'humour et le mensonge et pour lesquels une explication doit se limiter à des contextes particuliers. En cela, Davidson ne donne pas une réelle théorie de la métaphore. Seule la signification littérale, parce qu'elle est généralisable, permettra une explication systématique.

À partir de cette conception, Davidson critique diverses tentatives d'intégration de la métaphore à une théorie de la signification. Une première

1. Dans son ouvrage *L'homme spéculaire*, Rorty a distingué entre deux pratiques : une philosophie systématique et une philosophie édifiante. En opposition à la première, cette dernière renonce à garantir ou disqualifier la connaissance, à évaluer les différentes sphères de la culture en fonction de l'adéquation de leurs représentations à une quelconque nature. Elle ne tente pas d'offrir d'autres théories en remplacement mais bien de « décrire l'ensemble des activités humaines à l'aide de nouvelles cartes, où ne figurent plus, tout simplement, les aspects qui paraissaient auparavant prédominants » (1990, p. 17). Il s'agit d'une « quête de formulations nouvelles, meilleures, plus intéressantes et plus fécondes » au sein de laquelle des philosophes tels que Wittgenstein, Heidegger et Dewey nous font « entrevoir la possibilité d'une nouvelle forme de vie intellectuelle ». Rorty pense le changement de croyance induit par l'édification comme un réel tour de force, qui « ébranle » les convictions du lecteur et met en question ce qui l'amène à philosopher. Des descriptions autres (chez Rorty, ces antidotes que sont le béhaviorisme, le naturalisme, le physicalisme) peuvent ainsi susciter un état « d'étonnement que les poètes provoquent parfois – étonnement devant le fait qu'il y a quelque chose de nouveau sous le soleil, qui *n'est pas* une représentation fidèle de ce qui était déjà là, devant quelque chose qui (du moins pour le moment) ne peut être expliqué, et peut à peine être décrit ». Cet effet de déstabilisation du discours normal, qui amène à voir que tout discours ne doit pas en être une continuation, tente d'éviter une situation de « gel culturel » pouvant mener à la déshumanisation des êtres humains.

tentative considère que la métaphore est une extension du domaine de référence de la signification de l'expression (2001, p. 247). Ce serait considérer la formulation d'une métaphore comme l'introduction d'un nouveau terme, d'une nouvelle relation de référence entre un terme et un objet (ou une classe d'objets). Or il est essentiel à la métaphore selon Davidson de conserver la signification originale active.

La seconde tentative d'intégration se fonde sur l'ambiguïté et peut s'entendre d'au moins deux manières (2001, pp. 249-250). Lors de l'énonciation d'une métaphore, certains termes présenteraient une signification originale ou une signification nouvelle. La métaphore, et le sentiment de surprise qui y est lié, découleraient de notre hésitation entre les deux significations. Or, selon Davidson, nous hésitons rarement sur le fait qu'une telle suite de mots constitue ou non une métaphore : nous savons reconnaître une métaphore quand nous en croisons une. Alternativement, on peut avancer que la même suite de lettres peut renvoyer à deux mots différents (homonymie), la métaphore provenant de la coprésence de deux expressions. Contre cela, on constate que la métaphore semble conserver la même compréhension d'un mot tout au long de son interprétation. En fait, elle n'apparaît qu'une fois les significations fixées.

La troisième tentative (2001, p. 250), proche des procédés frégréens, postule deux types de signification coordonnées par une règle d'utilisation : une littérale pour les contextes normaux et une figurative pour les contextes métaphoriques, tout comme Frege considérerait nécessaire d'introduire un autre type de signification en contexte oblique. L'objection de Davidson est que dans ce cas nous ne pourrions plus faire de différence entre apprendre un nouvel usage pour un vieux terme et user d'un terme déjà appris. Or, même s'il existe de rares cas où la différence est négligeable, la particularité de la métaphore réside pourtant dans cette différence : en prononçant une expression métaphorique, nous n'apprenons pas quelque chose à propos du langage mais bien quelque chose à propos de ce dont parle le langage.

In fine, ces différentes critiques de Davidson montrent que la métaphore articule la signification littérale originale des mots qui la composent à un usage imaginatif de ces significations dans un contexte particulier. Ce point est renforcé si nous distinguons la métaphore de la comparaison qui marque formellement l'introduction d'une similitude (« comme », « en tant que »). Alors que la seconde affirme la comparaison, la première nous intime ou nous mène (« bullied into », 2001, p. 256) à porter notre attention sur certaines analogies et similitudes (2001, p. 252).

En plus de cette distinction stricte entre signification et usage, Davidson a recours à une stratégie de Grice pour expliquer comment notre attention va être mobilisée (2001, pp. 258-259). Une métaphore, en vertu de la signification des termes qui la composent et déterminant des conditions de vérité, exprime une phrase vraie fausse. Mais, parce qu'il s'agit d'une phrase manifestement fausse, nous cherchons « l'implication cachée » (2001, p. 258). Parce que manifestement absurde ou contradictoire, la phrase sera prise comme une métaphore.

C'est pourquoi Davidson reproche à la stratégie qui attribue un contenu cognitif à la métaphore d'intégrer les effets cognitifs de la métaphore (les similitudes que nous avons perçues) à sa signification (contenu propositionnel). D'une part, c'est produire une mauvaise théorie de la signification et manquer l'essentiel de la métaphore ; d'autre part, ces auteurs ne voient pas que notre attention n'est pas nécessairement dirigée vers des similitudes de type propositionnel ou cognitif (2001, pp. 262-263).

8.1.2 Utilité

Rorty confronte les positions de Davidson et de Hesse quant à la métaphore (1991, p. 163). Il vise à situer le rôle que jouent certains énoncés dans nos pratiques. De ce point de vue, Hesse pense que la métaphore est nécessaire au développement scientifique et veut en faire valoir les vertus cognitives. Au vu de l'importance de la métaphore pour le progrès, tant scientifique que relatif à nos intérêts pratiques de communication et d'émancipation, elle considère qu'une théorie de la métaphore exige une ontologie, des théories de la connaissance et de la vérité révisées.

Dans la mesure où l'enjeu est de déplacer l'attention de la philosophie des sciences de la nature vers d'autres discours où la métaphore joue aussi un rôle central, la stratégie de Hesse n'est pas satisfaisante selon Rorty. Il ne s'agit pas d'élargir notre usage de termes comme « vrai », « cognitif » et « signification ». Ces termes s'appliquent à des usages familiers et inintéressants et, en conséquence, ces termes sémantiques et épistémiques ne peuvent servir d'étalon de « l'importance culturelle de l'usage d'un langage » (1991, pp. 162-163). Nous devons plutôt « trouver d'autres compliments que nous puissions adresser aux autres genres de discours ». Rorty se réfère à Davidson parce qu'il refuse précisément d'intégrer la métaphore à la théorie de la signification.

L'apport essentiel du travail de Rorty se retrouve dans cette conclusion qui invite à ne plus voir les choses de la même manière, à chercher des descriptions alternatives de nos pratiques qui se révéleront peut-être plus utiles à la réalisation de nos objectifs sociopolitiques. C'est pourquoi Rorty utilise la notion de « bruit insolite » pour caractériser le rôle de la métaphore. La signification littérale couvre les zones familières et prédictibles de nos usages langagiers, d'emplois sensés d'expressions dans des situations ordinaires de cognition, de justification et d'argumentation. Mais Davidson permet de concevoir l'importance d'énoncés qui n'en sont pas vraiment, de « bruits » nouveaux : métaphores, fragments de poésie, etc. Ces bruits « saisissants », sans véhiculer de contenu propositionnel, de croyance ou de désir, jouent un rôle important dans nos vies en vertu des changements « qu'ils opèrent en nous et dans nos formes d'action » (1991, p. 163, notre traduction).

Rorty déplace le cadre de description de la métaphore avancé par Davidson pour le réorganiser autour de la possibilité d'un changement dans nos vies provoqué par le caractère insolite de ce genre d'emploi imaginatif du langage. Nous verrons comment Rorty entend garantir ce caractère novateur de la métaphore : via le cas de la métaphore, il entend décrire la manière dont nos conceptions peuvent se voir transformées à partir d'une source autre que l'usage ordinaire, qui est régi par un réseau de croyances stable et partagé. Il privilégie ainsi une pragmatique empirique, basée sur l'observation des réactions à l'utilisation d'une expression linguistique.

8.2 Radicaliser

8.2.1 L'insolite

Les raisons du recours à Davidson sont déjà claires. Généralement, la théorie du langage de l'interprète radical se veut radicalement étrangère à toute explication prenant un point de vue interne à la pratique et veut se limiter aux régularités observables : aucune notion normative telle que « convention » ou « règle » ne peut jouer de rôle (1991, p. 166). Seule la situation de l'interprète radical, qui « triangule » et assigne des attitudes propositionnelles à un locuteur en vertu de l'identification de la cause de ces attitudes dans un environnement partagé, impose les conditions de compréhension des actions linguistiques. De ce point de vue, une énonciation peut s'entendre comme un

événement naturel en lien à d'autres événements recevant une description en termes psychologiques sans devoir poser la maîtrise d'un système conventionnel. Interpréter cesse d'être l'exercice d'une compétence particulière distincte de celle qui consiste à connaître et à nous orienter dans le monde. Plus particulièrement, Rorty mobilise Davidson sur ce point en vertu de son refus d'assigner une compétence particulière aux interlocuteurs ou de poser l'existence d'une règle d'interprétation de la métaphore. L'usage de la métaphore s'inscrit en conséquence en faux par rapport à toute pratique langagière prédictible. Ces ressemblances ne peuvent cependant masquer la lecture radicale qu'en propose Rorty.

Un déplacement dirigé par la distinction entre insolite et familier s'opère sur la distinction entre métaphore vive et métaphore morte. Davidson parle d'une métaphore morte en tant que métaphore littéralisée (« un pied de table », par exemple) : elle ne déclenche plus d'attention comparative et fait partie du langage (2001, p. 252). La métaphore vive, par contre, conserve la distance entre signification littérale et attention comparative. Mais Rorty n'entend pas du tout la distinction de cette manière. Il est même difficile de dire qu'une métaphore vive puisse être « comprise » (1991, p. 167). Dès qu'elle acquiert un usage, la métaphore meurt. Alors que Davidson dit explicitement que l'on peut expérimenter un nombre incalculable de fois l'effet de surprise de la métaphore², Rorty considère que seule la première formulation est authentiquement métaphorique (1991, p. 171). Si nous disons qu'une métaphore morte n'est plus une métaphore, alors, selon Rorty, « l'homme est un loup pour l'homme » n'est pas une métaphore.

D'un point de vue dynamique, nous pouvons distinguer diverses étapes de caractérisation de la métaphore chez Davidson. Tout d'abord, elle n'est qu'une combinaison absurde de mots, en cela elle a une signification littérale. Ensuite, en vertu de cette absurdité, l'auditeur est poussé à chercher des analogies et des similitudes. Davidson concède, sans que cela soit explicatif, de parler d'une « vérité de la métaphore » ou d'une « signification métaphorique » mais dans un sens lâche (2001, p. 227) : il s'agit non pas d'un contenu cognitif prévisible appartenant en tant que tel à la méta-

2. Davidson est explicite sur ce point :

« Novelty is not the issue. In its context a word once taken for metaphor remains a metaphor on the hundredth hearing, while a word may easily be appreciated in a new literal role on a first encounter. What we call the element of novelty or surprise in a metaphor is a built-in aesthetic feature we can experience again and again, like the surprise in Haydn's Symphony No. 94, or a familiar deceptive cadence » (2001, pp. 252-253).

phore mais d'une paraphrase reprenant les différents effets de la métaphore. Comme pour un tableau, la métaphore peut recevoir l'élucidation d'un critique se focalisant sur certains traits. Enfin, une fois passée dans l'usage, en tant qu'expression référentielle en tant que telle, comme nouveau mot, la métaphore morte exprime une vérité littérale. Rorty, en réduisant cette séquence à deux moments (insolite – familier) opère un déplacement sur chaque étape qui l'amène en fait à analyser la métaphore comme un nouveau mot, une sorte d'aberration, un monstre qui remet en question la théorie de l'interprète³ : tous des points que Davidson refuse explicitement ou ne traite pas. En conséquence, Rorty exalte le moment de la première formulation, le moment du radicalement nouveau.

Comme nous l'avons mentionné, Davidson explique le fonctionnement de la métaphore sur base d'une distinction entre signification et force. Il a ensuite recours à un procédé d'implicature pour montrer de quelle manière l'attention de l'auditeur est mobilisée à des fins de comparaison. Rorty mobilise aussi Grice, mais pas la notion d'implicature. Il préfère pour sa part la distinction entre signification naturelle et signification non naturelle. La métaphore vive, la première formulation, se situe du côté de la signification naturelle et, en acquérant un usage dans les différents jeux de langage, passe du côté de la signification non naturelle. Initialement analysée à partir de la notion d'usage ou force, Rorty déplace le statut de la métaphore à celui de signification naturelle. Quel est l'intérêt de ce déplacement ? La notion de signification naturelle lui permet tout d'abord de parler d'une métaphore comme d'un bruit (1991, pp. 168 et 170). Il peut ensuite penser l'acquisition d'une signification non naturelle, littérale, comme la familiarisation progressive des interprètes avec ce bruit et son intégration dans leurs pratiques langagières, c'est-à-dire que nous entendrons de plus en plus d'occurrences de ce bruit dans la pratique⁴.

La spécificité de la métaphore consiste pour Davidson dans un énoncé doué d'une signification mais d'une force imaginative. C'est dans la relation

3. Contrairement à ce que Rorty affirme, nous ne pensons pas que Davidson pense que les métaphores remettent en question nos théories (« prior and passing theories »). La métaphore peut rester surprenante alors que la théorie produite sur-le-champ afin d'interpréter la métaphore reste identique, puisqu'elle porte sur la signification. Les effets, cependant, peuvent amener d'autres connaissances, d'abord non linguistiques et ensuite linguistiques s'il y a introduction d'un nouveau mot.

4. Remarquons que suite à l'introduction de la distinction entre signification naturelle et signification non naturelle, Rorty instaure une autre distinction : non-sens (« aucun sens ») et sens. Il distingue ainsi des énoncés qui n'en sont pas et des énoncés ayant un usage, ou encore des énoncés à la périphérie et des énoncés dans la clairière du sens.

de la signification littérale aux effets qu'elle produit (déclencher une attention comparative) que la métaphore se distingue comme un usage particulier du langage⁵. Cependant, chez Rorty, l'usage n'est pas tant mobilisé pour le rôle qu'il joue dans la théorie du langage, pour le distinguer d'autres usages, tels que l'humour, la comparaison ou la suggestion. Les notions de force et d'usage sont utiles pour l'épistémologie instrumentale qui leur est associée : la dimension causale expliquant la transformation des croyances. La métaphore présente cette particularité de pouvoir être décrite, au même niveau, comme cause, ayant des relations à d'autres événements naturels, *et* comme raison, comme ce qui peut avoir un rôle dans nos pratiques langagières. Parce que la métaphore est ce bruit insolite qui va acquérir un usage, lorsqu'elle est vive et à l'orée de nos pratiques, elle a un statut entre cause et raison (1991, pp. 171-172).

La difficulté d'une telle lecture est que, chez Davidson, la double description ne s'entend pas de cette manière chronologique : une cause acquérant le statut de raison (cf. ARC, pp. 12-19). D'autre part, la double description de la métaphore paraît quasi-wittgensteinienne⁶ : « wittgensteinienne » parce que l'application se fait en vertu du rôle joué par l'événement mais « quasi » parce que ce dernier courant prône une incompatibilité d'application simultanée des statuts de cause et de raison. Il existe en fait deux registres de descriptions : l'explication de la relation entre deux événements du monde physique en des termes causaux et la rationalisation du comportement linguistique et non linguistique en termes d'attitudes propositionnelles. En vertu de la thèse du monisme anomal, une même entité, en tant qu'état cérébral et en tant qu'attitude propositionnelle, peut être en même temps cause et raison. La métaphore, de ce point de vue, ne se distingue pas des autres comportements intentionnels. Ce dernier déplacement, rendu possible par le remplacement de l'épistémologie sous-jacente, consiste à éliminer tout recours à la signification, comme si la métaphore n'avait une signification qu'en étant morte. Encore une fois, Rorty exalte le caractère insolite de la métaphore.

Le déplacement global peut être rendu de la manière suivante : en mobilisant le cadre général de Davidson plutôt que ses remarques sur la métaphore, Rorty pense la signification comme régularité d'usage et familiarité

5. Ceci consiste à classer la métaphore et non à expliciter son contenu. La possibilité de ces effets, bien qu'ils la définissent comme tel usage du langage, ne lui est pas interne. Elle les provoque en vertu de nombreux autres faits mais ne les contient pas.

6. Il semble que Rorty utilise conjointement deux épistémologies : une épistémologie naturaliste où tout événement peut être décrit comme étant relié causalement à d'autres événements et une épistémologie wittgensteinienne.

d'un moyen linguistique. Dans un second temps, il radicalise les notions de force et d'usage, en tant qu'elles s'opposent à celle de signification, comme l'insolite. Dans un troisième temps, il assimile l'insolite au causal, à ce qui peut motiver une action sans être une raison.

8.2.2 Deux notions d'usage

Toutes les distinctions relatives au traitement au cadre de description de la métaphore sont réinterprétées à partir du continuum insolite – familier : mention – utilisation, bruit – langage, imprévisible – prévisible, non cognitif – cognitif, évocation – cliché, cause d'une croyance – expression d'une croyance, stimulus – cognition. Il s'agit pour Rorty de rejeter tout traitement qui dote la métaphore d'un contenu particulier déterminant son rôle dans nos pratiques langagières et qui spécifie donc à l'avance son impact sur les auditeurs et, partant, sur le développement scientifique et moral.

Un usage tout particulier des thèses de Davidson est ici en jeu. Rorty ramène les considérations de Davidson à sa critique de la distinction entre schème et contenu, à son opposition à la possibilité d'un donné brut et d'un système de conventions l'interprétant. En relisant le texte de Davidson à partir de la distinction insolite – familier et en se donnant la régularité observable comme critère, Rorty tente d'éliminer tout lien entre nouveauté et familier, entre extraordinaire et ordinaire. Pour reprendre librement le mot de Davidson qui disait que la tradition tentait d'expliquer quelque chose d'extraordinaire (l'effet esthétique) à partir de quelque chose d'ordinaire (la signification), nous pourrions dire que Rorty tente d'expliquer quelque chose d'ordinaire (la métaphore dans nos vies) par des moyens extraordinaires (l'insolite). Rorty oublie qu'une métaphore peut nous être familière et pourtant produire encore des effets de surprise, de comparaison, etc. (cf. note *supra*).

Rorty a recours à une méthode bien particulière. Il se propose de décrire certains énoncés en fonction de leur rôle dans nos vies à partir de leur degré d'intégration à nos pratiques, qu'il considère comme cognitives (argumentation, raisonnement, justification). Il se donne comme objectif de resituer à l'intérieur de nos vies la place particulière de ces énoncés. Ce faisant, tel un positiviste, Rorty rejette une part énorme de nos pratiques dans le non-sens ou le causal (ce terme étant pris dans son acceptation wittgensteinienne). En s'interrogeant sur la dynamique de formation de la croyance de cette manière, Rorty opère une double restriction : la caractérisation du rôle de la métaphore s'épuise dans sa localisation sur une échelle de régularité ; la régu-

larité est identifiée à la reconnaissance d'un contenu cognitif. Si, d'une part, nous ne pouvons former une théorie et donc ne donner un rôle à des énoncés qu'en fonction de régularités effectives et que d'autre part un type d'énoncé ne présente une telle régularité d'utilisation que dans un second temps, alors la description de son rôle, si elle tient compte de la première formulation de l'énoncé, ne peut que lui attribuer qu'un statut d'anormalité et de curiosité à ce premier moment.

La description de la métaphore chez Rorty vise à montrer le rôle de certains bruits insolites sur la formation et la transformation de nos croyances et modes d'action : la possibilité d'une nouveauté radicale, d'une contingence dans la détermination et le développement de nos croyances. Tous les déplacements que nous avons repérés indiquent que Rorty veut garantir la contingence radicale de cette transformation. La description qu'il produit assure la possibilité d'un effet qui soit déconnecté de nos usages ordinaires. Il est, de ce point de vue, surtout préoccupé par l'autonomie de la nouveauté par rapport au familier. La métaphore est un phénomène linguistique présentant des alternatives, des autres manières de voir, des images nouvelles qui peuvent permettre de créer un *choc* et, éventuellement, de modifier nos croyances, d'agir autrement. Ceci dépendra évidemment de l'utilité que ces bruits peuvent revêtir pour nous. La pragmatique de Rorty exclut ainsi toute étude des circonstances de leur usage pour se focaliser sur l'effet qui les définit : la surprise déclenchée par l'apparition d'une nouvelle perspective sur la situation. Un effet subséquent possible de cet emploi consiste dans son intégration aux pratiques linguistiques familières, la production d'effets devenant progressivement conventionnels et enfin à la transformation du réseau de croyances des interlocuteurs. Ces deux effets sont distincts. Tandis que le premier est absolument imprévisible, le second, bien que contingent, dépend des croyances et intérêts ordinaires.

Ces résultats définissent deux notions d'usage. D'une part, le rôle de la métaphore est déterminé par le type d'effet qu'elle produit sur l'interlocuteur. Elle a un effet causal : elle surprend son auditeur. De ce point de vue, elle se rapproche d'un effet perlocutoire du type préféré par Feinberg : un choc ou impact sur les attitudes de l'auditeur (cf. *supra*). Une perlocution est définie par les conséquences naturelles qu'une locution produit et, dans le cas de la métaphore, il s'agit d'un effet de surprise. Mais, si nous parlons en termes de perlocution, nous constatons que le « per » est drastiquement affaibli chez

Rorty⁷. L'absolue nouveauté qui constitue cet effet de surprise interdit aussi d'avoir l'intention de produire cet effet. Ni intention ni convention ne peuvent rendre compte de cet effet. D'autre part, la métaphore peut révéler, dans un second temps, une certaine utilité : elle trouve alors un usage au sein des pratiques linguistiques. C'est par ce biais qu'elle devient familière, qu'elle meurt en tant que métaphore et naît en tant que raison.

En conséquence, ces deux notions introduisent deux types de changement de croyances. La distinction insolite – familier s'entend en des termes dynamiques : il existe un continuum. Ceci suggère que la distinction doit se développer de deux manières. D'un côté, il s'agit de la penser exclusivement : garantir l'absolue nouveauté de certains moyens et déclencher causalement des actions. Mais, de l'autre, la distinction se construit aussi de manière inclusive. Il faut pouvoir penser l'efficacité de ce nouveau moyen d'expression pour nos modes de communication et d'action : s'intègre-t-il à nos pratiques ? Nous est-il utile ? En conséquence, cet effet de langage est un effet de nouveauté radicale, un choc déstabilisant. Mais la métaphore peut, en fonction des pratiques familières cette fois, acquérir une utilité, qui elle, est relative à nos intérêts. Pour déterminer la dynamique de changement introduite par la métaphore, il faut donc considérer une séquence du type :

$$Familier \Rightarrow Nouveauté \Rightarrow Choc \Rightarrow Utilité \Rightarrow Familier$$

Ce schéma, reconstruit à travers le traitement que Rorty donne de la métaphore, se rapproche de sa notion d'édification. Selon Rorty, nous avons besoin de pouvoir redécrire de façons radicalement autres et nouvelles nos manières de vivre. Ces redescriptions, en tant qu'édifications, pourront peut-être changer nos croyances et nos modes d'action. Nous retrouvons ainsi un même enjeu dans l'édification et la métaphore : la dynamique du changement de croyance doit permettre la nouveauté. Nous avons insisté sur ce premier moment et la radicalisation pragmatique de l'effet de langage que Rorty jugeait nécessaire pour en rendre compte. Une fois de plus, cette radicalisation a consisté à réduire l'action à un pur mouvement physique, en l'occurrence, un bruit.

7. Une conséquence de la focalisation sur les effets et de l'affaiblissement corollaire du rôle de la locution est que, strictement parlant, une métaphore qui ne produirait pas d'effet de surprise (une métaphore ratée) ne serait tout simplement pas une métaphore.

Conclusion

Nous avons commencé par reconnaître un fait de langage : il y a plusieurs manières de dire ce que nous avons fait. A la question « Qu'avez-vous fait ? » il est souvent possible de répondre de différentes manières correctes et compatibles. Il existe divers facteurs à ce phénomène, nous n'avons pas essayé de les répertorier systématiquement ni de les expliquer. Ce qui importait était d'identifier des techniques incompatibles avec la reconnaissance de ce phénomène.

Le pluralisme des descriptions de l'action est sûrement le pluralisme des manières de dire le plus largement reconnu. Il est même souvent le point de départ de la réflexion sur l'action. Comme nous l'avons vu, l'effet accordéon et l'avalement sont des phénomènes qui reposent sur le pluralisme. Mais si ce pluralisme est à première vue accepté, il est en fait immédiatement neutralisé via ses facteurs supposés tels que les circonstances, les conséquences ou l'intention. Il existe alors un type de description qui est fondamental : « faire » et « action » ont comme sens premier « mouvoir son corps » et « mouvement du corps ». Et cela mène à la conclusion que la seule chose que je fasse (réellement), c'est (seulement) mouvoir mon corps. Le pluralisme ne conduit cependant pas à cette conclusion.

Dire qu'il y a plusieurs manières de décrire une action ne dit rien en faveur de l'existence d'une description plus fondamentale. Si le mouvement physique est une caractéristique centrale de l'action, on ne peut conclure qu'elle est la seule. Cette idée est fréquente chez Austin mais elle apparaît de manière particulièrement décisive à l'ouverture de HTTW et est au cœur de la critique de SS. Cela la place donc au fondement de la notion de performatif et au centre de son analyse de « voir ». De ce point de vue, le modèle D est un bon guide aux divers aspects d'une situation pouvant compter dans la description de l'action : la procédure, les circonstances, l'exécution, les attitudes, les conséquences. Ces aspects nous ont conduit dans notre critique.

Nous avons examiné différentes stratégies qui reviennent à mal représenter nos moyens de description de l'action. Elles sont apparues comme des manières particulièrement efficaces de ne pas faire droit à la complexité des situations. Les modèles que nous avons exposés sont, eux, des moyens plus adéquats pour rendre compte de cette complexité. Ces modèles constituent un ensemble d'options sérieuses aux techniques que nous avons critiquées. À chaque fois, ils ont au moins permis de relativiser l'usage de ces techniques. Ce qui a rendu cela possible découle directement de la construction de ces modèles. Nous avons ainsi pointé deux caractéristiques décisives de ces modèles : ils fonctionnent selon une sémantique *in praesentia* et *in judicio*. D'une part, l'application de termes aux situations exige une évocation de situations réelles ou imaginées, mais toujours des situations que le locuteur peut reconnaître, avec lesquelles il a une certaine familiarité ou opportunité. Alors qu'une explication syntaxique consiste à se limiter aux mots, sans contribution des situations, une explication sémantique mobilise la diversité des faits propres à la situation. D'autre part, l'application demande une appréciation de la situation, l'exercice d'un jugement quant à l'adéquation des termes et de la situation.

De ce point de vue, le contraste important de la sémantique n'était pas tellement entre faire et ne pas faire quelque chose mais plutôt entre cas standard et cas non standard. Ces derniers ne sont pas nécessairement des monstres ou des effets radicalement nouveaux du type décrit par Rorty : nous avons une intelligence des cas extraordinaires, des raisons pour lesquelles et des situations dans lesquelles ils surviennent. Les cas non standard nous poussent à modifier ou qualifier les descriptions faites pour les cas standard, situations dénuées de toute anormalité ; et nous avons les moyens de décrire ces cas non standard. Les modèles que nous avons présentés sont ainsi intrinsèquement liés à la possibilité de devoir accommoder le rapport entre les mots à la situation. Les excuses, telles que les présentent les modèles E et E*, sont des exemples particulièrement frappants de procédures de qualification dans le contexte de l'action.

Pour conclure, nous pouvons constater que l'appréciation propre au caractère *in judicio*, manifeste dans les modèles T et T*, s'apparente à une capacité requise pour l'action⁸ :

« Obviously there are departments of intelligence and planning, of decision and resolve, and so on : but I shall mention one in particular, too often overlooked, where troubles and excuses abound [...] : the stage of *appreciation* of the situation, that is [...] the

8. On pourra avantageusement comparer ce passage à HTT, pp. 144-145 et 147-148.

stage where we are required to cast our excellent intelligence into such a form, under such heads and with such weights attached, that our equally excellent principles can be brought to bear on it properly, in a way to yield the right answer. So [...] we can know the facts and yet look at them mistakenly or perversely, or not fully realize or appreciate something, or even be under a total misconception » (PE, pp. 193-194).

Cette appréciation peut être un facteur de pluralisme des manières de dire. S'il est permis d'apprécier les faits de différentes manières, il y a là une raison de décrire la situation de différentes manières. Cette capacité d'appréciation est à rapprocher de deux autres choses. D'une part, c'est une idée qu'il faut ramener au pluralisme des manières de voir, facteur du pluralisme des manières de dire ce que j'ai vu :

« A soldier will see the complex evolutions of men on a parade-ground differently from someone who knows nothing about a drill ; a painter, or at any rate a certain kind of painter, may well see a scene differently from someone unversed in the techniques of pictorial representation. Thus, different ways of saying what is seen will quite often be due, not just to differences in knowledge, in fineness of discrimination, in readiness to stick the neck out, or in interest in this aspect or that of the total situation ; they may be due to the fact that what is seen is seen differently, seen in a different way, seen as this rather than that » (SS, p. 101).

Mais d'autre part, c'est une capacité que nous retrouvons aussi dans l'intention et l'effet parenthèse : constituer les faits (ce qu'il ou elle a fait) en un tout, les concevoir d'une certaine manière. Il s'agit là d'une capacité qui est un facteur de configuration de la situation, qui donne des raisons de la structurer d'une certaine manière :

« There is a good deal of freedom in 'structuring' the history of someone's activities by means of words like 'intention', just as when we consider a whole war we can divide it into campaigns, operations, actions, and the like ; but this is fairly arbitrary except in so far as it is based upon the plans of the contestants. So with human activities ; we can assess them in terms of intention, purposes, ultimate objectives, and the like, but there is much that is arbitrary about this unless we take the way the agent himself did actually structure it in his mind before the event » (TW, p. 285).

Nos capacités d'appréciation, de voir et de concevoir ce que l'on fait ont des conséquences sur la manière de décrire ce que l'on fait. Et si différentes

manières d'apprécier, de voir ou de concevoir les faits sont correctes et compatibles, alors ces capacités sont des facteurs de pluralisme. Or ces capacités sont absentes de la théorie de l'action de Davidson et d'Anscombe. Ni l'effet accordéon ni l'avalement ne rendent compte de ces capacités et de l'effet de configuration de la situation qu'elles peuvent avoir. Bien qu'il ne s'agisse pas là de la seule chose à considérer quand nous discutons de ce qui a été fait, ne pas y prêter attention, c'est encore une façon de manquer le pluralisme des descriptions de l'action.

Bibliographie

ANSCOMBE, G. E. M., 1958, « Pretending », *Proceedings of the Aristotelian Society, Supplementary Volumes*, vol. 32, pp. 279-294.

–, 1981, « Under a Description », *Metaphysics and the Philosophy of Mind. The Collected Philosophical Papers of G.E.M Anscombe.*, vol. 2, Basil Blackwell, Oxford, pp. 208-219.

–, 1963, *Intention*, Harvard University Press, Cambridge [2002, *L'intention*, trad. M. Maurice et C. Michon, Gallimard, Paris].

AUSTIN, J. L., 1962, *Sense and Sensibilia*, G. J. Warnock (Ed.), Oxford University Press, Oxford.

–, 1962, « La Philosophie Analytique », in *Les Cahiers du Royaumont*, Les éditions de Minuit, Paris.

–, 1975, *How to Do Things with Words*, J. O. Urmson and M. Sbisà (Eds), Harvard University Press, Cambridge.

–, 1979, « Are There A Priori Concepts? », in J. O. Urmson and G. J. Warnock (Eds), *Philosophical Papers*, Clarendon Press, Oxford, pp. 23-54.

–, 1979, « The Meaning of a Word », in J. O. Urmson and G. J. Warnock (Eds), *Philosophical Papers*, Clarendon Press, Oxford, pp. 55-75.

–, 1979, « Other Minds », in J. O. Urmson and G. J. Warnock (Eds), *Philosophical Papers*, Clarendon Press, Oxford, pp. 76-116.

–, 1979, « Truth », in J. O. Urmson and G. J. Warnock (Eds), *Philosophical Papers*, Clarendon Press, Oxford, pp. 117-133.

–, 1979, « How to Talk—some simple ways », in J. O. Urmson and G. J. Warnock (Eds), *Philosophical Papers*, Clarendon Press, Oxford, pp. 134-153.

- , 1979, « Unfair to Facts », in J. O. Urmson and G. J. Warnock (Eds), *Philosophical Papers*, Clarendon Press, Oxford, pp. 154-174.
- , 1979, « A Plea for Excuses », in J. O. Urmson and G. J. Warnock (Eds), *Philosophical Papers*, Clarendon Press, Oxford, pp. 175-204.
- , 1979, « Pretending », in J. O. Urmson and G. J. Warnock (Eds), *Philosophical Papers*, Clarendon Press, Oxford, pp. 253-271.
- , 1979, « Three Ways of Spilling Ink », in J. O. Urmson and G. J. Warnock (Eds), *Philosophical Papers*, Clarendon Press, Oxford, pp. 272-287.
- BARWISE, J., and ETCEMENDY, J., 1987, *The Liar. An Essay on Truth and Circularity*, Oxford University Press, Oxford.
- BENOIST, J., 2009, *Sens et sensibilité. L'intentionnalité en contexte*, Cerf, Paris.
- BRATMAN, M. E., 2006, « What is the Accordion Effect ? », *The Journal of Ethics*, n. 10, pp. 5-19.
- CAVELL, S., 2002, « Must We Mean What We Say ? », *Must We Mean What We Say ?*, Cambridge University Press, Cambridge, pp. 1-43.
- DAVIDSON, D., 2001, « Actions, Reasons and Causes », in *Essays on Actions and Events*, Clarendon Press, Oxford, pp. 3-20.
- , 2001, « Agency », in *Essays on Actions and Events*, Clarendon Press, Oxford, pp. 43-62.
- , 2001, « What Metaphors Mean », *Inquiries into Truth and Interpretation*, Oxford University Press, Oxford, pp. 245-264.
- , 2005, « A Nice Derangement of Epitaphs », *Truth, Language and History*, Oxford University Press, Oxford, pp. 89-108.
- DUMMETT, M., 1993a, « What do I Know when I Know a Language ? », *The Seas of Language*, Clarendon Press, Oxford, pp. 94-105
- , 1993b, « What does the Appeal to Use Do for the Theory of Meaning ? », *The Seas of Language*, Clarendon Press, Oxford, pp. 106-116.
- , 1993c, « Mood, Force, and Convention », *The Seas of Language*, Clarendon Press, Oxford, pp. 202-223.

FEINBERG, J., 1970, « Action and Responsibility », *Doing and Deserving*, Princeton University Press, Princeton, pp. 119-151.

GRICE, H. P., 1989a, « Prolegomena », *Studies in the Way of Words*, Harvard University Press, Cambridge, pp. 3-21.

–, 1989b, « Retrospective Epilogue », *Studies in the Way of Words*, Harvard University Press, Cambridge, pp. 339-386.

PUTNAM, H., 2004, *Ethics without Ontology*, Cambridge University Press, Cambridge.

RORTY, R., 1980, *Philosophy and the Mirror of Nature*, Princeton University Press, Princeton [1990, *L'homme spéculaire*, trad. T. Marchaisse, Seuil, Paris].

–, 1991, « Unfamiliar Noises : Hesse and Davidson on Metaphor », *Objectivism, Relativism, and Truth. Philosophical Papers Volume 1*, Cambridge University Press, pp. 162-172.

TRAVIS, C., 2006, *The Uses of Sense. Wittgenstein's Philosophy of Language*, Oxford University Press, Oxford.

–, 2008, « Introduction », *Occasion-sensitivity. Selected Essays*, Oxford University Press, Oxford, pp. 1-16.

Index

- Anscombe, G. E. M., 8, 10, 34, 49, 51–55, 59–73, 75, 79–82, 86–88, 90–93, 95, 97, 101–103, 120, 138
- Austin, J. L., 7, 8, 10–19, 21–25, 27–30, 32, 33, 35–39, 41, 43–46, 48–52, 54, 55, 60, 78–80, 82, 85–88, 92, 94, 103, 104, 108–110, 120, 135
- avalement, 8, 60, 79–83, 85, 90, 94, 97, 99–101, 106, 108, 135, 138
- Ayer, A. J., 44, 45, 48
- Barwise, J. and Etchemendy, J., 36
- Benoist, J., 13, 46
- Bratman, M. E., 76–78
- Cavell, S., 20
- convention, 8, 9, 31, 33–41, 78, 81, 89, 95, 108–110, 113–121, 123, 127, 128, 131, 133
- Davidson, D., 8, 10, 34, 60, 76–80, 82, 85–89, 94, 95, 97–110, 113, 115, 123–131, 138
- Dewey, J., 124
- Dummett, M., 8, 113–121
- effet accordéon, 8, 75–79, 82, 83, 85, 87, 88, 90, 135, 138
- excuses, 20, 43, 55–57, 75, 93, 94, 136
- faire semblant, 8, 29, 43, 49–54, 94, 120
- Feinberg, J., 76–79, 132
- force, 98, 100, 129–131
- illocutoire, 90, 98, 108–111, 113–118, 120, 123, 124, 129
- Grice, H. P., 16–19, 21, 22, 37, 126, 129
- Heidegger, M., 124
- Hesse, M., 126
- illocution, 79, 109, 121
- intensionnalité, 60, 86, 88
- intention, 8, 13, 29, 50–53, 56, 59, 60, 70, 72, 75, 79–81, 84, 86–95, 97–104, 106, 108, 113–119, 121, 130, 133, 135, 137
action intentionnelle, 29, 51, 60, 79, 80, 82, 84, 86, 88, 92
conséquence intentionnelle, 76, 79, 81–84, 105
série intentionnelle, 80, 97, 99, 101, 102, 106
- modèle, 8, 9, 27–31, 33–35, 37, 43, 45, 49, 50, 52–55, 60, 72, 73, 75, 91–94, 102, 104, 105, 121, 136
- D, 33, 34, 73, 89, 120, 121, 135
- E, 43, 55–57, 75, 93, 136
- E*, 75, 93, 136
- P, 49, 50, 52, 53, 104, 120, 121
- R, 106
- T, 31, 33, 34, 37–39, 53, 91, 136
- T*, 33, 38, 136
- perception, 37, 44–49, 57, 82

- contexte de -, 11, 12, 61
- perlocution, 78, 79, 109, 121, 132
- pluralisme
 - conceptuel, 13, 14
 - des manières de dire, 7–9, 11–15, 24, 61–64, 69, 75, 79, 81, 84–86, 88, 95, 107, 113, 114, 135, 137, 138
 - des manières de voir, 13, 137
- Putnam, H., 13
- Quine, W. V. O., 90, 115
- Rorty, R., 8, 79, 123, 124, 126–133, 136
- sémantique, 8, 23, 25, 27–31, 33, 35, 36, 38, 39, 41, 46, 47, 54, 60, 70, 126, 136
- Strawson, P. F., 32
- syntaxe, 25, 29, 35, 36, 54, 136
- Travis, C., 14, 23
- voir, 7, 13, 39, 49, 127, 132, 135, 137, 138
- Warnock, G. J., 82
- Wittgenstein, L., 14, 70, 81, 107, 124, 130, 131

Table des matières

Sommaire	6
Introduction	7
1 Pluralisme	11
1.1 Pluralisme	11
1.1.1 Il y a plusieurs manières de dire	11
1.1.2 Ce que le pluralisme n'est pas	13
1.2 Deux sens de la question	15
1.2.1 Conditions nécessaires et suffisantes	16
1.2.2 Poser les bonnes questions	19
1.2.3 L'importance des monstres	22
2 Modèles et sémantique	27
2.1 Modèles	27
2.1.1 Trois principes de construction	28
2.1.2 Deux principes d'application	30
2.1.3 Le modèle T	31
2.1.4 Le modèle T*	33

2.1.5	Le modèle D	33
2.1.6	Complémentarité des modèles T et D	34
2.2	Sémantique <i>in praesentia</i> et <i>in judicio</i>	35
2.2.1	Sémantique <i>in praesentia</i>	35
2.2.2	Sémantique <i>in judicio</i>	38
3	Qualification	43
3.1	Un modèle « élimé » : l'argument de l'illusion	44
3.2	Faire semblant	49
3.2.1	Le modèle P	49
3.2.2	Juste un moyen	51
3.2.3	« Really »	54
3.2.4	Le modèle E	55
4	Circonstances	59
4.1	La même chose	60
4.1.1	Verbe ou complément d'objet	61
4.1.2	Savoir sous une description	64
4.1.3	Une chose de faite	69
4.2	Les circonstances	70
4.2.1	Les deux schèmes	71
5	Conséquences	75
5.1	Deux sortes de conséquences	75
5.1.1	Conséquences naturelles	76
5.1.2	Conséquences intentionnelles	79

5.2	Que faire des conséquences ?	81
5.3	Qu'est-ce qu'une action ?	84
5.3.1	Action primitive	84
5.3.2	Le noyau et la borne	87
5.3.3	L'autre borne	89
5.3.4	Le modèle E^*	93
6	Raisons	97
6.1	Structure des raisons	98
6.1.1	Une intention n'est pas une raison primaire	99
6.1.2	Une raison primaire n'est pas une intention	101
6.2	Rôle des raisons	103
6.2.1	Le modèle R	103
6.2.2	Donner des raisons	106
6.3	Force	108
7	Point	113
7.1	Être sérieux	113
7.1.1	« Point »	116
7.1.2	Intention	116
7.2	En périphérie	118
8	Effets	123
8.1	La métaphore	124
8.1.1	Dire et faire	124
8.1.2	Utilité	126

TABLE DES MATIÈRES	148
--------------------	-----

8.2	Radicaliser	127
8.2.1	L'insolite	127
8.2.2	Deux notions d'usage	131
Conclusion		135
Bibliographie		139
Index		145